



Réunion de l'Assemblée Plénière du jeudi 27 mars 2025

9H30

SEHV
8 rue d'Anguernaud
87410 LE PALAIS SUR VIENNE
Le Palais-sur-Vienne



REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Ordre du jour

**Nombre de membres
en exercice : 67**

PV de l'Assemblée Plénière du 30 janvier 2025

COMMUNICATION

1. **COM 2025-02** Attribution du marché subséquent Achat énergies GAZ
2. **COM 2025-03** Attribution du marché subséquent Achat énergies ELECTRICITE lots 1 et 2
3. **COM 2025-04** Souscription d'une ligne de trésorerie

Ordre du jour

INSTITUTIONNEL :

4. **2025-21** Avis du SEHV sur la prise de participation de la SEM ELINA au capital de sociétés projet
5. **2025-22** Partenariat via l'entente TENAQ à la Chaire RESET (programme scientifique de recherche) sur les énergies et les territoires
6. **2025-23** Participation au Tour du Limousin 2025

INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT

7. **2025-24** Schéma de déploiement d'une télégestion de l'éclairage public pour les communes adhérentes

TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMAT

8. **2025-25** Candidature au fonds CHENE 5

**Nombre de membres
en exercice : 67**

Ordre du jour

FINANCES

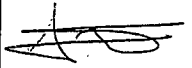
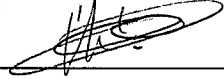
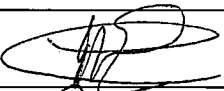






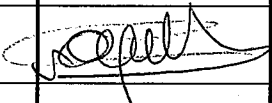


9. **2025-26** Modification de la grille tarifaire des IRVE
10. **2025-27** Adoption du CFU du Budget principal et budgets annexes EP et Photovoltaïque
11. **2025-28** Adoption du CFU du budget annexe IRVE
12. **2025-29** Affectation des résultats des Budget principal et budgets annexes EP et Photovoltaïque
13. **2025-30** Affectation des résultats du budget annexe IRVE
14. **2025-31** Budgets primitifs Budget principal et budgets annexes EP et Photovoltaïque
15. **2025-32** Budget primitif Budget annexe IRVE
16. **2025-33** Subvention au Budget annexe PHOTOVOLTAIQUE
17. **2025-34** Subvention au Budget annexe IRVE
18. **2025-35** Souscription d'un emprunt
19. **2025-36** Provision pour risque contentieux
20. **2025-37** Actualisation de l'autorisation de programme AP 2023-01
21. **2025-38** Actualisation de l'autorisation de programme AP 2024-01
22. **2025-39** Actualisation de l'autorisation de programme AP 2025-01

RESSOURCES HUMAINES

23. **2025-40** Création de poste d'adjoint administratif principal suite avancement de grade
24. **2025-41** Création d'un poste d'adjoint administratif multi-grades (mutation)

Questions diverses

LISTE DES PRÉSENTS
ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 27 mars 2025

SECTEURS	DÉLÉGUÉS TITULAIRES		réponse	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT		SIGNATURE
	Prénom	Nom		Prénom	Nom	
OUEST	Xavier	ABBADIE				
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Anne-Marie	ALMOSTER-RODRIGUES				
OUEST	siège vacant		René ARNAUD Excusé	Fabien	Habrias	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Alain	AUZEMERY	Excusé	Stephane	VEYRIRAS	
CENTRE	Christophe	BARBE				
EST	Max	BASCANS				
SUD EST	Dominique	BAUDEMONT	Excusé	A donné pouvoir a DARGENTOLLE GEORGES		
EST	Eric	BERGERON				
SUD	Christophe	BREUIL	Excusé	Loic	GAYOT	
SUD EST	Didier	BROUSSE	Excusé	Jean-Luc	LE GOFF	
CENTRE	Claude	BRUNAUD				
EST	Gérard	CHADELAUD				
SUD EST	Michel	CHADELAUD				
OUEST	Jean-Pierre	CHALARD	Excusé	Jean	PUYHARDY	
CENTRE	Patrice	CHAUVET				
SUD	Christian	CHIROL	Excusé	René	PARAUD	
OUEST	Edouard	COQUILLAUD				
NORD	Jean-Louis	COUNORD	Excusé	Virginie	LECOURT	
SUD	Georges	DARGENTOLLE				
NORD	Roland	DAVID	Excusé	Jean-Claude	DEMANGHON	
OUEST	Didier	DELAVERGNAS				

SECTEURS	DÉLÉGUÉS TITULAIRES		réponse	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT		SIGNATURE
	Prénom	Nom		Prénom	Nom	
SUD EST	Roger	DESROCHE				
SUD	Jean-Bernard	DOGNON				
SUD	André	DUBOIS				
NORD	Jacques	DUFOURD	Excusé	Ginette	IMBERT	
EST	Jean-Jacques	DUPRAT	Excusé	Manuel	PERTHUSIOT	
EST	Laurent	FALCON	Excusé	Kevin	GOUDARD	
OUEST	Gilbert	FAUPIN				
CULM	Joël	GARESTIER	Excusé	Claude	COMPAIN	
SUD	Emilie	GILLET				
OUEST	Jean-Pierre	GRANET				
CENTRE	Guillaume	GUERIN	Excusé			
NORD	Jean-Claude	GUILLON	Excusé	Fabrice	NIVARD	
SUD	Jean-Philippe	GUYOT				
CENTRE	Philippe	HENRY				
CENTRE	Fabien	HUSSON	Excusé			
NORD	Alain	JOUANNY	Excusé	Jean-Luc	MAUDUIT	
OUEST	Bernard	LAGRANDANNE				
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Marlène	LALOGÉ	Excusé	Brigitte	LARDY	
OUEST	Patrick	LAMBERT	Excusé	Jean-Claude	LATHIERE	
CENTRE	Armand	LAPLAUD	Excusé			
CENTRE	Alain	LAURENT				
EST	Jean-Marc	LEGAY				
NORD	Jean-Paul	LETANG	Excusé	Eric	DESSON	

	DÉLÉGUÉS TITULAIRES		réponse	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT		SIGNATURE
	Prénom	Nom		Prénom	Nom	
SUD	Jean-Paul	LONGEQUEUE	Excusé	Jacques	BARRY	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Patrick	MALET	Excusé	Sylvie	ACHARD	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Lydie	MANUS	Excusé			
SUD EST	Dominique	MARQUET	Excusé	Bernadette	LACOUTURE	
NORD	Claude	MARTIN	Excusé	Pascal	BARAUD	
NORD	André	MAURY	Excusé			
SUD	Michel	MOURET				
SUD	Guy	NOEL				
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Jean-Louis	NOUHAUD	Excusé	François	BOISSERIE	
EST	Bernard	PEIGNER				
SUD EST	siège vacant		Philippe SIMON			
SUD EST	Emmanuel	PINEDA				
EST	Jacques	PLEINEVERT				
CENTRE	François	POIRSON	Excusé	A donné pouvoir a CHAUVET Patrice		
NORD	Jean-François	POMMIER	Excusé	Didier	JUSIAK	
NORD	Jocelyne	PORTOLAN				
CENTRE	Fabrice	RECORD				
OUEST	Jean-Claude	SAINTONGE	Excusé	Phillipe	BARRY	
CENTRE	Bernard	THALAMY				
OUEST	Francis	THOMASSON				
CULM	Gilles	TOULZA	Excusé	Marc	BIENVENU	
SUD EST	Jean-Marie	VILLACHON				
OUEST	siège vacant		Christian VIMPERE Excusé	Louis	GALTIER	

REPRESENTANTS DES ADMINISTRATIONS	SIGNATURE	SON REPRESENTANT (Prénom NOM)	SIGNATURE
Monsieur François PESNEAU Préfet de Haute-Vienne			
Monsieur Franck BENOIT Trésor Public	<i>Excusé</i>		

POUVOIR

Je soussigné(e) (Nom, Prénom).....POISSON François.....
demeurant àRILHAC RANCON.....
donne pouvoir à (Nom, Prénom).....CHAVET Fabrice.....
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Plénière du
SEHV du 27/03/2025.....

Le/la mandant(e),
Date et signature

25/03/25

Bon pour pouvoir

Le/la mandataire
Pour acceptation,
Date et signature

[Signature]

POUVOIR

Je soussigné·e (Nom, Prénom).....BANDEBONT DOMINIQUE.....
demeurant àPEYLAUT le CHATEAU.....
donne pouvoir à (Nom, Prénom).....DARVENTOUE GEORGES.....
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Plénière du
SEHV du 27 Mars 2025.....

Le/la mandant·e,
Date et signature

21 MARS 2025

Le/la mandataire
Pour acceptation,
Date et signature

Bon pour acceptation

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 087-258708585-20250327-COM2025_02-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance : M. André DUBOIS.

Nombre de membres en exercice : 67

Présents : 35
Votants : 37

Représentant

Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

COM 2025-02

Objet :

COMMUNICATION

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE
COMMANDES "FOURNITURE
DE GAZ NATUREL" :
ATTRIBUTION DU MARCHÉ
SUBSEQUENT POUR LA
PERIODE 2026-2028.

Monsieur le Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne expose :

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu la délibération n°2024-44 du 20 juin 2026 portant attribution de l'accord-cadre relatif au groupement de commandes « Fourniture de gaz naturel » pour la période 2026-2028 et autorisation donnée au Président du SEHV de signer le marché subséquent ;

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'énergies (électricité, gaz naturel, fioul) et de services associés approuvée par l'Assemblée Plénière du SEHV le 17 octobre 2018 par la délibération n°2018-42 qui a une durée illimitée (article 8) ;

Considérant la consultation lancée le 4 février 2025 via le profil acheteur du Syndicat Energies Haute-Vienne et fixant une remise des offres au 20 février 2025 à 13H ;

Considérant les offre remises sur le profil acheteur à cette échéance ;

Considérant le rapport d'analyse des offres établi par l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président

COM 2025-02

Objet :

COMMUNICATION

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE
COMMANDES "FOURNITURE
DE GAZ NATUREL" :
ATTRIBUTION DU MARCHÉ
SUBSEQUENT POUR LA
PERIODE 2026-2028.

Monsieur le Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, informe les membres du comité syndical présents que le marché de gaz naturel a été attribué au candidat ayant formulé l'offre économiquement la plus avantageuse, à savoir :

TOTAL DIRECT ENERGIES

2BIS RUE LOUIS ARMAND 75015 Paris

Tél : 01 88 46 82 95

Courriel : marches-publics@totaldirectenergie.com

SIRET : 542 051 180 00066

Pour un montant indicatif cumulé estimé à **8 308 773,07 € TTC**

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, invite les membres du Comité syndical à bien vouloir prendre acte de cette communication.

Le Comité syndical prend acte de cette communication.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.*

**Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE**

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-COM2025_03-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres
en exercice : 67

Présents : 35
Votants : 37

Représentant

Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

COM 2025-03

Objet :

COMMUNICATION

MARCHES PUBLICS

ATTRIBUTION DU GROUPEMENT DE
COMMANDES "FOURNITURE
D'ELECTRICITE" : MARCHES
SUBSEQUENTS POUR LA PERIODE
2026-2028.

LOTS 1 ET 2

1/2

Monsieur le Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne expose :

Vu la délibération n°2024-43 du 20 juin 2026 portant attribution de l'accord-cadre relatif au groupement de commandes « Fourniture d'électricité » en 2 lots pour la période 2026-2028 et autorisation donnée au Président du SEHV de signer les marchés subséquents ;

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et de services associés approuvée par l'Assemblée Plénière du SEHV le 17 octobre 2018 par la délibération n°2018-42 qui a une durée illimitée (article 8) ;

Considérant la consultation lancée le 4 février 2025 via le profil acheteur du Syndicat Energies Haute-Vienne et fixant une remise des offres au 20 février 2025 à 13H ;

Considérant les offre remises sur le profil acheteur à cette échéance ;

Considérant le rapport d'analyse des offres établi par l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;

Monsieur le Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, informe les membres que le marché subséquent signé par Monsieur Georges DARGENTOLLE **formulé l'offre économiquement la plus avantageuse** le 20 février 2025.

Qualité : Président

COM 2025-03

Objet :

COMMUNICATION

MARCHES PUBLICS

ATTRIBUTION DU GROUPEMENT DE
COMMANDES "FOURNITURE
D'ELECTRICITE" : MARCHES
SUBSEQUENTS POUR LA PERIODE
2026-2028.

LOTS 1 ET 2

Lot n°1 : Points de livraison Electricité, tous segments confondus, sur la desserte Enedis, avec énergie certifiée par un surcoût unitaire, appartement aux membres du groupement de commandes :

ENGIE

2 Impasse Augustin FRESNEL
B.P.40149
44801 SAINT HERBLAIN
Courriel : accueil-cellule-aop@engie.com
SIRET : 542 107 651 13030

Pour un montant indicatif cumulé estimé à **31 475 170.93 € TTC**

Lot n°2 : Points de livraison Electricité, tous segments confondus, sur la desserte RME de Saint-Léonard-de-Noblat, avec énergie certifiée par garanties d'origine proposée via un surcoût unitaire, appartement aux membres du groupement de commandes :

ALTERNA

78 Avenue Jacques Cœur 86000 Poitiers
Tél : 0629339845
Courriel : geoffroy.bugeon@alterna-energie.fr
SIRET : 48333915600034

Pour un montant indicatif cumulé estimé à **675 497.70 TTC**

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Le Comité syndical prend acte de cette communication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 087-258708585-20250327-COM2025_04LT-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

**Nombre de membres
en exercice : 67**

**Présents : 35
Votants : 37**

**Représentant
Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4**

COM 2025-04

Objet :

COMMUNICATION

**SOUSCRIPTION D'UNE
LIGNE DE TRESORERIE
AUPRES DE LA CAISSE
D'EPARGNE**

1/2

DECISION N°2025-01

Souscription d'une ligne de trésorerie de 2 500 000 €

Le Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne **expose :**

Vu la délibération n°2020-50 en date du 1^{er} octobre 2020 et portant élection du Président du S.E.H.V. ;

Vu la délibération n°2020-56 en date du 1^{er} octobre 2020 et portant délégation de compétences du Comité syndical au Président du S.E.H.V. ;

Considérant l'échéance du contrat 9624871053 souscrit auprès de la Caisse d'Epargne et relatif à une ligne de trésorerie de 2 500 000 € ;

Considérant la nécessité de contracter une ligne de trésorerie de 2 500 000 € pour répondre au financement des besoins ponctuels de trésorerie ;

Considérant la consultation, en date du 4 février 2025, des établissements bancaires suivants :

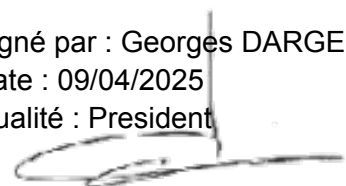
- La Caisse d'Epargne ;
- Le Crédit Agricole ;
- La Banque postale ;
- Crédit coopératif
- Banque Tarneaud/ Société générale.

Considérant l'analyse des offres proposées

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président



COM 2025-04

Objet :

COMMUNICATION

**SOUSCRIPTION D'UNE
LIGNE DE TRESORERIE
AUPRES DE LA CAISSE
D'EPARGNE**

Considérant l'analyse des offres proposées :

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-COM2025_04LT-DE



Considérant l'offre de financement établie le 28 février 2025 y attachée proposée par la Caisse d'Épargne.

Il informe avoir décidé de la souscription d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne dont les principales caractéristiques du contrat sont les suivantes :

Prêteur	Caisse d'Épargne
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de Trésorerie utilisable par tirages
Montant maximum	2 500 000 €
Durée maximum	364 jours
Base de calcul	30/360 jours
Taux d'Intérêt	Taux fixe : 2.79%
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non-utilisation et remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale.
Date de prise d'effet	1^{ER} avril 2025
Commission de non-utilisation	0.05 % du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8 ^{ème} jour ouvré du trimestre suivant.
Modalités d'utilisation	<ul style="list-style-type: none">➤ L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Caisse d'Épargne ;➤ Tirages/Versements : Procédure de Crédit d'Office privilégiée ;➤ Date de réception de l'ordre : en J avant 16h30 pour exécution en J+1 ;➤ Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard.

Il précise que, en cohérence avec les délégations qui lui sont données :

- Il procédera à la signature de l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec La Caisse d'Épargne ;
- Il effectuera ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues au contrat.

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Le Comité syndical prend acte de cette communication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le 27 mars 2025.

**Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE**

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

**Nombre de membres
en exercice : 67**

Présents : 35
Votants : 37

Représentant

Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

2025-21

Objet :

**AUTORISATION DE LA SEML
ELINA A CREER DES
SOCIETES DE PROJET AVEC
PRISE DE PARTICIPATION
EN PARTENARIAT AVEC
PHOTOSOL France et
Incidences France**

1/6

AUTORISATION DE LA SEML ELINA A CREER DES SOCIETES DE PROJET AVEC PRISE DE PARTICIPATION EN PARTENARIAT AVEC PHOTOSOL France et Incidences France

Monsieur Philippe HENRY, vice-président du Syndicat Energies Haute-Vienne, expose :

Vu l'article L -1524-5 du CGCT qui stipule que : « A peine de nullité, toute prise de participation directe d'une société d'économie mixte locale dans le capital d'une autre société fait préalablement l'objet d'un accord exprès des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires disposant d'un siège au conseil d'administration ou au conseil de surveillance en application du premier alinéa. » ;

Considérant l'existence de la SEM locale ELINA et la participation du SEHV dans celle-ci ;

Il informe qu'elle sollicite l'accord express du SEHV pour la création avec prise de participation de la SEM ELINA au capital de six sociétés de projet, en partenariat avec deux développeurs, comme suit :

Avec **Photosol France** :

1. La SAS Centrale Agrivoltaïque de La Brande des Landes, Commune de Lussat (23)
2. La SAS Centrale Agrivoltaïque de La Chaudière, Commune de St Julien le Châtel (23)
3. La SAS Centrale Agrivoltaïque de d'Essuis, Commune de St Pardoux les Cards (23)

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président



4. La SAS Centrale Agrivoltaïque de Châtellus Malvaleix (23)
5. La SAS Centrale Agrivoltaïque de Sainte-Feyre, Commune de Saint Feyre (23)

Avec **Incidences France** :

1. La SAS Centrale Agrivoltaïque de Thiolet, Commune de la Celle/Gouzon (23)

Les caractéristiques principales des projets et des perspectives de partenariat sont les suivantes :

A/Projets avec PHOTOSOL France

1) La SAS Centrale Agrivoltaïque de La Brande des Landes (23) est la conclusion d'un partenariat entre PHOTOSOL et ELINA afin de codévelopper un projet agrivoltaïque d'une puissance de 18,5 MWc, sur une surface de 21 ha, sur la commune de Lussat, selon les modalités suivantes :

- ✓ Capital social : 100€, 100 actions d'une valeur nominale de 1€ ;
- ✓ Forme de la prise de participation : par voie de création de la société ;
- ✓ Répartition du capital social :
 - Pour la SEM ELINA, 30 % du capital et des droits de vote de la société soit 30 actions d'une valeur nominale de 1€
 - Pour PHOTOSOL, 70 % du capital et des droits de vote de la société soit 70 actions d'une valeur nominale de 1€
- ✓ Évaluation de l'investissement global du projet :
 - Coûts de développement : 300 000€
 - Coûts de construction estimés : 13 365 983€
 - Financement bancaire envisagé : 90 % des coûts de construction,
- ✓ Dette bancaire d'un montant de : 12 029 384,70€
 - un apport en fonds propres d'un montant de : 1 336 598,30€
 - soit un montant d'apports en fonds propres de 280 685,64€ de la part d'ELINA financé par les augmentations de capital de la SEM ELINA, telles que prévues aux termes de son pacte d'actionnaires,
- ✓ Principes de gouvernance :
 - Présidence : PHOTOSOL
 - Direction générale : SEM ELINA

2) La SAS Centrale Agrivoltaïque de La Chaud (23) est la conclusion d'un partenariat entre PHOTOSOL et ELINA afin de codévelopper un projet agrivoltaïque d'une puissance de 9,8 MWc, sur une surface de 10,3 ha, sur la commune de Saint Julien le Chatel, selon les modalités suivantes :

- ✓ Capital social : 100€, 100 actions d'une valeur nominale de 1€ ;
- ✓ Forme de la prise de participation : par voie de création de la société ;
- ✓ Répartition du capital social :
 - Pour la SEM ELINA, 30 % du capital et des droits de vote de la société soit 30 actions d'une valeur nominale de 1€
 - Pour PHOTOSOL, 70 % du capital et des droits de vote de la société soit 70 actions d'une valeur nominale de 1€
- ✓ Évaluation de l'investissement global du projet :
 - Coûts de développement : 300 000€
 - Coûts de construction estimés : 8 372 592€
 - Financement bancaire envisagé : 90 % des coûts de construction,
- ✓ Dette bancaire d'un montant de : 7 535 332,80€
 - un apport en fonds propres d'un montant de : 837 259,20€
 - soit un montant d'apports en fonds propres de 175 824,43€ de la part d'ELINA financé par les augmentations de capital de la SEM ELINA, telles que prévues aux termes de son pacte d'actionnaires,
- ✓ Principes de gouvernance :
 - Présidence : PHOTOSOL
 - Direction générale : SEM ELINA

Objet :

**AUTORISATION DE LA
SEML ELINA A CREER
DES SOCIETES DE
PROJET AVEC PRISE DE
PARTICIPATION EN
PARTENARIAT AVEC
PHOTOSOL France et
Incidences France**

3) La SAS Centrale Agrivoltaïque de d'Essuis (23) est la conclusion d'un partenariat entre PHOTOSOL et ELINA afin de codévelopper un projet agrivoltaïque d'une puissance de 18,9 MWc, sur une surface de 24,6 ha, sur la commune de Saint Pardoux les Cards, selon les modalités suivantes :

- ✓ Capital social : 100€, 100 actions d'une valeur nominale de 1€ ;
- ✓ Forme de la prise de participation : par voie de création de la société ;
- ✓ Répartition du capital social :
 - Pour la SEM ELINA, 30 % du capital et des droits de vote de la société soit 30 actions d'une valeur nominale de 1€
 - Pour PHOTOSOL, 70 % du capital et des droits de vote de la société soit 70 actions d'une valeur nominale de 1€
- ✓ Évaluation de l'investissement global du projet :
 - Coûts de développement : 300 000€
 - Coûts de construction estimés : 16 046 495€
 - Financement bancaire envisagé : 90 % des coûts de construction,
- ✓ Dette bancaire d'un montant de : 14 441 845,50€
 - un apport en fonds propres d'un montant de : 1 604 649,50€
 - soit un montant d'apports en fonds propres de 336 976,40€ de la part d'Elina financé par les augmentations de capital de la SEM ELINA, telles que prévues aux termes de son pacte d'actionnaires,
- ✓ Principes de gouvernance :
 - Présidence : PHOTOSOL
 - Direction générale : SEM ELINA

Objet :

AUTORISATION DE LA SEML ELINA A CREER DES SOCIETES DE PROJET AVEC PRISE DE PARTICIPATION EN PARTENARIAT AVEC PHOTOSOL France et Incidences France

4) La SAS Centrale Agrivoltaïque de Châtelus-Saint Dizier (23) est la conclusion d'un partenariat entre PHOTOSOL et ELINA afin de codévelopper un projet agrivoltaïque d'une puissance de 33,3 MWc, sur une surface de 41,8 ha, à cheval sur les communes de Châtelus Malvaleix et de Saint Dizier les Domaines, selon les modalités suivantes :

- ✓ Capital social : 100€, 100 actions d'une valeur nominale de 1€ ;
- ✓ Forme de la prise de participation : par voie de création de la société ;
- ✓ Répartition du capital social :
 - Pour la SEM ELINA, 30 % du capital et des droits de vote de la société soit 30 actions d'une valeur nominale de 1€
 - Pour PHOTOSOL, 70 % du capital et des droits de vote de la société soit 70 actions d'une valeur nominale de 1€
- ✓ Évaluation de l'investissement global du projet :
 - Coûts de développement : 300 000€
 - Coûts de construction estimés : 31 816 047€
 - Financement bancaire envisagé : 90 % des coûts de construction,
- ✓ Dette bancaire d'un montant de : 28 634 442,30€
 - un apport en fonds propres d'un montant de : 3 181 604,70€
 - soit un montant d'apports en fonds propres de 668 136,99€ de la part d'ELINA financé par les augmentations de capital de la SEM ELINA, telles que prévues aux termes de son pacte d'actionnaires,
- ✓ Principes de gouvernance :
 - Présidence : PHOTOSOL
 - Direction générale : SEM ELINA

5) La SAS Centrale Agrivoltaïque de de Sainte-Feyre (23) est la conclusion d'un partenariat entre PHOTOSOL et ELINA afin de codévelopper un projet agrivoltaïque d'une puissance de 20 MWc, sur une surface de 26,1 ha, sur la commune de Sainte-Feyre, selon les modalités suivantes :

- ✓ Capital social : 100€, 100 actions d'une valeur nominale de 1€ ;
- ✓ Forme de la prise de participation : par voie de création de la société
- ✓ Répartition du capital social :

- Pour la SEM ELINA, 30 % du capital et de 30 actions d'une valeur nominale de 1€
- Pour PHOTOSOL, 70 % du capital et des droits de vote de la société soit 70 actions d'une valeur nominale de 1€

Objet :

**AUTORISATION DE LA
SEML ELINA A CREER
DES SOCIETES DE
PROJET AVEC PRISE DE
PARTICIPATION EN
PARTENARIAT AVEC
PHOTOSOL France et
Incidences France**

- ✓ Évaluation de l'investissement global du projet :
 - Coûts de développement : 300 000€
 - Coûts de construction estimés : 18 718 521€
 - Financement bancaire envisagé : 90 % des coûts de construction,
- ✓ Dette bancaire d'un montant de : 16 846 668€
 - un apport en fonds propres d'un montant de : 1 871 852,10€
 - soit un montant d'apports en fonds propres de 393 088,94€ de la part d'ELINA financé par les augmentations de capital de la SEM ELINA, telles que prévues aux termes de son pacte d'actionnaires,
- ✓ Principes de gouvernance :
 - Présidence : PHOTOSOL
 - Direction générale : SEM ELINA

B/ Projet avec INCIDENCES France

1) La SAS CPV THIOLET est la conclusion d'un partenariat entre INCIDENCES et ELINA afin de codévelopper un projet agrivoltaïque d'une puissance d'environ 8 MW, sur la commune de La-Celle-sous-Gouzon (23), selon les modalités suivantes :

- ✓ Capital social : 1 000 €, soit 1000 actions d'une valeur nominale de 1 € ;
- ✓ La prise de participation se fera par voie de cession d'actions, à valeur nominale, d'INCIDENCES à ELINA ;
- ✓ A l'issue de l'opération, et conformément au protocole précité, la répartition du capital social sera :
 - ELINA détiendra 35% du capital et des droits de vote de la société, soit 350 actions ;
 - INCIDENCES détiendra 65% du capital et des droits de vote de la société soit 650 actions.
- ✓ Évaluation de l'investissement global du projet :
 - Coût estimé de développement : 300 000 € ;
 - Coût estimé de construction : 6,6 M€ ;
 - Répartition du financement envisagé (80% des coûts de construction) :
- ✓ Dette bancaire d'un montant de 5,3 M€ ;
 - Apport en fonds propres d'un montant de :1,3 M€ ;
 - soit un montant d'apports en fonds propres de 455 000€ de la part d'ELINA financé par les augmentations de capital de la SEM ELINA, telles que prévues aux termes de son pacte d'actionnaires,
- ✓ Principes de gouvernance :
 - Présidence : INCIDENCES ;
 - Directeur Général : ELINA ;

Monsieur le vice-président précise :

- ✓ Que les dénominations sociales proposées sont susceptibles d'être modifiées.
- ✓ Que par la création de ces sociétés, la SEM ELINA confirme sa parfaite action de développement d'ENR au bénéfice du département de la Creuse.

Il rappelle enfin que, conformément à l'article 1521-1 du CGCT, une société d'économie mixte peut prendre des participations ou créer une filiale sous réserve

que l'activité de la filiale soit comparable ou au moins complémentaire à cette société. En l'espèce, les filiales envisagées auront respectivement pour activité :

- ✓ L'étude, le développement, la réalisation et l'exploitation d'installation de production d'électricité utilisant des énergies renouvelables, situées sur une surface bâtie ;
- ✓ L'étude, le développement, la réalisation et l'exploitation d'installation de production d'électricité utilisant des énergies renouvelables, en toiture et en ombrière ;
- ✓ L'étude, le développement, la réalisation et l'exploitation d'installation de production d'électricité utilisant des énergies renouvelables aux fins d'autoconsommation.

Ces trois activités sont parfaitement conformes avec l'objet social d'Elina.

Il propose ainsi :

- D'AUTORISER la SEML ELINA, à entrer au capital des sociétés de projet :

Avec PHOTOSOL France :

1. La SAS Centrale Agrivoltaïque de La Brande des Landes, Commune de Lussat (23) ;
2. La SAS Centrale Agrivoltaïque de La Chaud, Commune de St Julien le Chatel (23) ;
3. La SAS Centrale Agrivoltaïque de d'Essuis, Commune de St Pardoux les Cards (23) ;
4. La SAS Centrale Agrivoltaïque de Châtelus-Saint, Commune de Chatelux Malvaleix (23) ;
5. La SAS Centrale Agrivoltaïque de Sainte-Feyre, Commune de Saint Feyre (23).

Avec INCIDENCES France

1. La SAS Centrale Agrivoltaïque de Thiolet, Commune de la Celle/Gouzon (23)

- D'AUTORISER les administrateurs de la SEML ELINA, désignés par le SEHV, à engager la participation de la SEML ELINA dans le cadre de ces différents projets.

Monsieur Philippe HENRY, vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- D'AUTORISER la SEML ELINA, à entrer au capital des sociétés de projet :

Avec PHOTOSOL France :

1. La SAS Centrale Agrivoltaïque de La Brande des Landes, Commune de Lussat (23) ;
2. La SAS Centrale Agrivoltaïque de La Chaud, Commune de St Julien le Chatel (23) ;
3. La SAS Centrale Agrivoltaïque de d'Essuis, Commune de St Pardoux les Cards (23) ;
4. La SAS Centrale Agrivoltaïque de Châtelus-Saint, Commune de Chatelux Malvaleix (23) ;
5. La SAS Centrale Agrivoltaïque de Sainte-Feyre, Commune de Saint Feyre (23).

Avec INCIDENCES France

Objet :

**AUTORISATION DE LA
SEML ELINA A CREER
DES SOCIETES DE
PROJET AVEC PRISE DE
PARTICIPATION EN
PARTENARIAT AVEC
PHOTOSOL France et
Incidences France**

1. La SAS Centrale Agrivoltaïque de Thiolet, Com

- **D'AUTORISER les administrateurs de la SEML ELINA**, désignés par le SEHV, à engager la participation de la SEML ELINA dans le cadre de ces différents projets.

Objet :

**AUTORISATION DE LA
SEML ELINA A CREER
DES SOCIETES DE
PROJET AVEC PRISE DE
PARTICIPATION EN
PARTENARIAT AVEC
PHOTOSOL France et
Incidences France**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 087-258708585-20250327-2025_22TENAQ-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres en exercice : 67

**Présents : 35
Votants : 37**

**Représentant
Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4**

2025-22

Objet :

Partenariat via l'entente TENAQ à la chaire RESET sur les énergies et les territoires

1/2

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, expose :

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu les statuts du SEHV ;

Vu l'adhésion du SEHV au Territoire d'Energie Nouvelle Aquitaine (TENAQ) ;

Considérant que les syndicats d'énergies agissent dans la distribution d'énergie, la production d'énergies renouvelables, la maîtrise de la demande en énergie, l'éclairage public ou les groupements d'achat d'énergie ;

Considérant la vocation de cette entente consistant en un espace de coopération et de mutualisation des compétences et des ressources sur des projets communs ;

Considérant les programmes scientifiques de grande ambition régionale (PSGAR) ;

Considérant le souhait de contribuer et d'accéder à des recherches scientifiques afin d'accélérer la transition énergétique et de renforcer la coopération des différents syndicats dans la transition énergétique à travers des projets concrets de recherche-action, autour de problématiques qui leur sont communes ;

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président



Objet :

**Partenariat via l'entente
TENAQ à la chaire RESET
sur les énergies et les
territoires**

Considérant le coût global de l'opération, arrêté et ce, sur une période de 3 ans ;

Considérant le portage financier de ce projet par le Syndicat Energie Vienne qui fera l'avance des fonds et la coordination de la contribution de chaque syndicat membre du TENAQ ;

Considérant la convention signée par Monsieur Jacques DESCHAMPS en qualité de Président du TENAQ, jointe en annexe ;

Monsieur le Président du Syndicat, Énergies Haute-Vienne, propose:

- **DE L'AUTORISER** à engager le SEHV dans cette démarche via l'Entente TENAQ ;
- **DE RESERVER** la somme de **1250 €** par an sur 3 années au titre de la contribution du SEHV à cette démarche ;
- **DE L'AUTORISER** à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le Président à engager le SEHV dans cette démarche via l'Entente TENAQ ;
- **DE RESERVER** la somme de **1250 €** par an sur 3 années au titre de la contribution du SEHV à cette démarche ;
- **D'AUTORISER** le Président à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

PSGAR - Programmes Scientifiques de Grande Ambition Régionale

ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES PARTENAIRES DU PROJET

Chaque partenaire du projet doit renseigner un courrier spécifique argumentant l'ensemble des items ci-dessous. **Ce document ne concerne pas les partenaires académiques.**

I. IDENTITE DU PARTENAIRE

Nom : Territoire d'énergie Nouvelle-Aquitaine (TENAQ)

Adresse : 78 Avenue Jacques Cœur - CS 10 000 - 86000 Poitiers

Effectif : *sans objet* Forme juridique : Entente régionale d'établissements publics

Activité principale : Administration publique

Responsable – contact au sein de la structure :

Nom : Jacques DESCHAMPS

Titre : Président du TENAQ, Président du Syndicat Énergies Vienne

Téléphone : 05.49.44.70.07

Fax :

Email : jacques.deschamps@energies-vienne.fr

Je soussigné Jacques DESCHAMPS,

En qualité de Président du TENAQ,

atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce document.

Fait à *Poitiers* le *14/04/2024*

Signature et cachet de la structure.



II. PARTICIPATION AU PROJET

Il s'agit de présenter de manière synthétique (**2 pages maximum**) :

- Un bref historique de la structure ;
- Une description de son activité ;
- Son intérêt à participer au projet ;
- Son rôle et ses responsabilités dans le projet ;
- Les retombées attendues en termes de développement économique, d'investissement, d'impact environnemental évité, de lutte contre le changement climatique, etc.
- Un tableau financier présentant :
 - Les cofinancements directs apportés au projet en numéraire ;
 - Les contributions en nature apportées au projet (équipements, mise à disposition de personnels et de matériels, etc.).

Présentation de l'entente Territoire d'Énergie Nouvelle-Aquitaine (TENAQ)

Créée en 2017, le Territoire d'Énergie Nouvelle-Aquitaine (TENAQ) est une entente regroupant les treize syndicats départementaux d'énergie de la région Nouvelle-Aquitaine. La constitution de cette entente a été motivée par la nécessité de mieux coordonner l'action de ces syndicats d'énergie, notamment en lien avec l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) et l'atteinte des objectifs régionaux de transition énergétique.

Le TENAQ regroupe environ 100 EPCI à fiscalité propre et 4 000 communes adhérentes pour l'exercice de leurs compétences dans le domaine de l'énergie. En tant qu'Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie (AODE), les treize syndicats du TENAQ assurent la gestion du service public de la distribution d'énergie de leurs communes adhérentes avec environ 205 000 kilomètres de réseaux d'électricité basse et moyenne tension pour environ 3 220 000 de consommateurs.

Ces syndicats agissent dans la distribution d'énergie, la production d'énergies renouvelables, la maîtrise de la demande en énergie, l'éclairage public, la mobilité durable ou encore les groupements d'achat d'énergie, avec près de 600 agents dédiés à ces missions.

Cette entente constitue pour ces syndicats d'énergie un espace de coopération et de mutualisation leur permettant de débattre d'intérêts communs et de mutualiser leurs compétences et leurs ressources dans des projets communs.

Le TENAQ fonctionne sur le principe d'une présidence tournante qui est renouvelée tous les deux ans. En 2023, Jacques Deschamps, Président du Syndicat Énergies Vienne, a été désigné Président du TENAQ jusqu'à fin 2025.

Coopération avec la Région Nouvelle-Aquitaine

Le TENAQ coopère déjà avec la Région Nouvelle-Aquitaine, coopération qu'il souhaite renforcer à travers ce projet. En 2023, une convention de partenariat a été signée entre les deux acteurs. Cette convention vise à décliner la politique régionale en matière de transition énergétique dans les territoires couverts par les syndicats membres du TENAQ, et à contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux. Plus précisément, ce partenariat s'articule autour de cinq axes principaux : 1) Développer des mobilités accessibles à tous ; 2) Accélérer la rénovation énergétique du patrimoine public ; 3) Promouvoir les sources d'énergie renouvelable ; 4) Encourager l'engagement citoyen pour la transition énergétique ; 5) Accompagner les territoires dans leur transition énergétique via un réseau d'échanges.

Par ailleurs, le TENAQ a également signé une convention avec l'ADEME en 2024 afin de renforcer leur collaboration en faveur de la transition énergétique, notamment dans le développement de la production d'énergies renouvelables et à travers les actions de maîtrise de la demande en énergie.

Rôle du TENAQ dans le projet et intérêt à y participer

Le TENAQ joue un rôle central pour impulser la transition énergétique en Nouvelle-Aquitaine, étant directement engagé dans la production d'énergies renouvelables, la distribution d'énergie et la maîtrise de la demande en énergie. Dans le cadre de ce projet, le TENAQ apportera son expertise dans ces différents domaines afin de trouver et de mettre en œuvre des solutions concrètes pour accélérer la transition, notamment en ce qui concerne les problématiques d'acceptabilité sociale et d'engagement citoyen dans la transition énergétique.

Ces enjeux concernent directement les élus locaux qui sont au cœur des instances de gouvernance des syndicats d'énergie du TENAQ. Par ailleurs, les différents syndicats du TENAQ sont directement impliqués dans la production d'énergies renouvelables à travers des Sociétés d'Économie Mixte Locale (SEML) qu'ils détiennent ou dont ils sont partenaires.

En prenant part à ce projet, le TENAQ souhaite ainsi :

- Contribuer et accéder à des recherches scientifiques afin d'accélérer la transition énergétique en Nouvelle-Aquitaine et d'accomplir ses objectifs liés à ses différentes missions (production d'énergies renouvelables, distribution d'énergie, actions de maîtrise de la demande en énergie), s'agissant notamment des enjeux d'acceptabilité sociale et d'engagement citoyen dans la production d'énergies renouvelables
- Renforcer la coopération des différents syndicats du TENAQ dans la transition énergétique à travers des projets concrets de recherche-action, autour de problématiques qui leurs sont communes.

Les retombées attendues par le TENAQ sont d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la région, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre ; renforcer l'engagement citoyen dans la transition énergétique ; et bénéficier des retombées économiques des projets de production d'énergies renouvelables des différents syndicats d'énergie, à travers leurs SEML, afin de réinvestir ces fonds dans de nouveaux projets de production d'énergies renouvelables ou dans des actions de maîtrise de la demande en énergie sur leur territoire.

Cofinancements et contributions en nature apportés par les syndicats du TENAQ

Côté TENAQ, le financement du projet repose sur une contribution égale des treize syndicats d'énergie membres pour un apport financier total de **15 000 € par an sur les trois années du projet, soit 45 000 € au total.**

En plus de cet apport financier, les différents syndicats mettront à disposition les ressources humaines et matérielles nécessaires ainsi que leurs locaux pour la réussite du projet. Le Syndicat Énergies Vienne assurera l'avance de la somme totale, et se chargera de coordonner le recouvrement de cette contribution auprès des douze autres syndicats membres à parts égales.

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 087-258708585-20250327-2025_23TDL-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres

en exercice : 67

Présents : 35

Votants : 37

Représentant

Secteur Centre : 5

Secteur Est : 7

Secteur Nord : 2

Secteur Ouest : 10

Secteur Sud : 7

Secteur Sud Est : 4

2025-23

Objet :

Participation du SEHV

au

Tour du Limousin 2025

1/2

Monsieur Jacques PLEINEVERT, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, expose :

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Considérant les statuts du SEHV ;

Considérant la nécessité de mettre en œuvre des opérations de communication afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement durable et de la maîtrise de l'énergie ;

Considérant la vitrine médiatique que représente le Tour du Limousin qui se déroulera du 19 au 22 août 2025 ;

Considérant le projet de convention joint en annexe ;

Il propose :

- d'adhérer au « Club des Entreprises du Tour du Limousin-Périgord-Nouvelle Aquitaine » et de soutenir cet évènement sportif pour 2025 ;
- de tenir un stand au sein du village portuaire de Cognac lors du départ de la ville de Panazol le 19 août 2025 ;

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président



2025-23

Objet :
Participation du SEHV
au
Tour du Limousin 2025

Monsieur le Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, propose aux membres du comité syndical :

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 087-258708585-20250327-2025_23TDL-DE



- **D'APPROUVER** l'adhésion du SEHV au « *Club des Entreprises du Tour du Limousin-Périgord-Nouvelle Aquitaine* » pour l'année 2025 ;
- **D'APPROUVER** la participation du SEHV dans le cadre du village catalent lors du départ de la ville de Panazol ;
- **D'APPROUVER** la convention d'adhésion ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer ladite convention.
- **D'INSCRIRE** les dépenses au budget principal du SEHV.

Monsieur Jacques PLEINEVERT, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'adhésion du SEHV au « *Club des Entreprises du Tour du Limousin-Périgord-Nouvelle Aquitaine* » pour l'année 2025 ;
- **D'APPROUVER** la participation du SEHV dans le cadre du village catalent lors du départ de la ville de Panazol ;
- **D'APPROUVER** la convention d'adhésion ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer ladite convention.
- **D'INSCRIRE** les dépenses au budget principal du SEHV.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE



CONTRAT DE PARTENARIAT

Entre :

Tour du Limousin Organisation, Association régie par la loi de 1901, dont le siège social est situé GAÏA – Maison régionale des Sports du Limousin - 142, avenue Emile Labussière - 87100 LIMOGES, dûment représentée par son Président, Monsieur Christian COURBATERE,

D'une part,

Et :

SEHV, dont le siège est situé 8 Rue d'Anguernaud 87280 LE PALAIS SUR VIENNE, dûment représenté par son Président, Monsieur Georges DARGENTOLLE,

D'autre part.

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT

Tour du Limousin Organisation a rencontré **SEHV**, et lui a présenté son club dénommé :

« Club des Entreprises du Tour du Limousin - Périgord - Nouvelle-Aquitaine »

Club qui a pour mission primordiale de regrouper les entreprises régionales et nationales, de quelque nature ou forme qu'elles soient, dans le but de les mettre en relation et de les promouvoir au niveau du grand public au moyen de l'image médiatique de son épreuve.

SEHV, après avoir pris connaissance des modalités de participation définies dans la plaquette qui lui a été remise, a souhaité adhérer au « Club des Entreprises du Tour du Limousin - Périgord - Nouvelle-Aquitaine ».

SEHV apporte ainsi son soutien à Tour du Limousin Organisation dans le but de contribuer au succès de la 58^{ème} édition du Tour du Limousin - Périgord - Nouvelle-Aquitaine et de l'aider à promouvoir le cyclisme d'une part et la région d'autre part.

TOUR DU LIMOUSIN ORGANISATION

GAÏA - Site de Labussière - 142 Avenue Emile Labussière 87100 LIMOGES

Tél : 05 87 21 31 41 ou 42 - Email : tourdulimousin@wanadoo.fr

N° SIRET : 353 147 440 00047

Plus d'informations sur www.tourdulimousin.com

ET IL A ETE CONVENU ET FAIT CE QUI SUIT

Tour du Limousin Organisation a accepté l'adhésion de **SEHV** au « *Club des Entreprises du Tour du Limousin - Périgord - Nouvelle-Aquitaine* » et définit les prestations qu'il s'engage à lui fournir sur son épreuve, qui se déroulera du 19 au 22 août 2025 à savoir :

- **Mise à disposition d'un stand** au sein du Village Départ à Panazol (19 août), avec deux manges debout et 4 badges d'accréditations,
- **Diffusion d'un spot publicitaire** sur le podium départ lors de la présentation des équipes à Panazol (19 août), (*fichiers MP4, max. 20 sec, sans son, à fournir avant le 31/07*),
- **Visibilité dans la rubrique Partenaires** sur www.tourdulimousin.com.

PARTICIPATION

SEHV s'engage à verser à Tour du Limousin Organisation la somme de **mille deux cents euros TTC** (1 000 € HT plus application de la TVA à 20% soit 1 200 € TTC), après réception de facture.

PRISE D'EFFET

La présente convention prendra effet lors de la signature par les deux parties.

LITIGE

Les deux parties s'engagent à collaborer étroitement dans un esprit d'entraide mutuelle pour assurer le plus grand succès à l'évènement et promouvoir ainsi le cyclisme et le Limousin, conformément à l'article 2 des statuts de Tour du Limousin Organisation.

En cas de litige sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les deux parties s'engagent à soumettre leur différend à un arbitre choisi d'un commun accord, ou à défaut le litige sera soumis à un tribunal compétent.

Fait à Limoges,
En deux exemplaires,
Le 27 février 2025

**Pour Tour du Limousin
Organisation**



Christian COURBATERE

**Pour
SEHV**

Georges DARGENTOLLE

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Philippe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres
en exercice :67

Présents : 35

Votants : 37

Représentant

Secteur Centre : 5

Secteur Est : 7

Secteur Nord : 2

Secteur Ouest : 10

Secteur Sud : 7

Secteur Sud Est : 4

2025-24

Objet :

INFRASTRUCTURES ET
DEVELOPPEMENT

ECLAIRAGE PUBLIC :

Schéma de
déploiement de la
télégestion de
l'Eclairage public.

Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne expose :

Vu les statuts du Syndicat, Energies Haute-Vienne, et notamment les articles 3-3-2 approuvés par l'assemblée plénière en date du 27 mars 2019 et arrêtés par la Préfecture en date du 26 avril 2019 (n° DL/BCLI N°2019) ;

Vu la délibération du Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne en date du 17 décembre 1998 instaurant un service départemental d'entretien et de maintenance de l'éclairage public.

Vu la délibération du Syndicat Energies Haute Vienne relative au règlement de service de l'entretien et de la maintenance de l'éclairage public 2024-58 en date du 17 octobre 2024 ;

Vu le Rapport portant le schéma de déploiement de la télégestion de l'éclairage public pour les collectivités adhérentes au service entretien maintenance du SEHV élaboré en 2024 dans le cadre du programme Lum'ACTEE et joint en annexe au présent rapport ;

Considérant les coûts financiers et environnementaux que la télégestion permet d'éviter notamment en diminuant les délais de traitement tout en limitant les déplacements pour réglage d'horloge ;

Considérant les avantages économiques à moyen terme de la mise en place des dispositifs de télégestion et les abonnements à la plateforme de télégestion

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président

Considérant l'intérêt des collectivités adhérentes au service entretien maintenance de l'éclairage public relativement à la mise en place de tels dispositifs, exprimé notamment au travers d'une enquête réalisée fin 2023 ;

Monsieur le Vice-président propose :

- **D'APPROUVER** le Schéma de déploiement de la télégestion de l'éclairage public pour les collectivités adhérentes au service entretien maintenance ;
- **D'APPROUVER que** ce schéma élaboré en 2024 soit poursuivi dans les mêmes conditions pour les collectivités nouvellement adhérentes ou adhérentes à l'avenir ;
- **DE DECIDER** que les coûts de déploiement et d'abonnement au service de télégestion seront intégralement supportés par la cotisation annuelle versée par les collectivités adhérentes au service entretien maintenance de l'éclairage public du SEHV sans que cette cotisation ne soit majorée et que ce faisant, les dispositifs de télégestion et les abonnements afférents constituent des biens propres du SEHV ;

Objet :

**INFRASTRUCTURES ET
DEVELOPPEMENT**

ECLAIRAGE PUBLIC :
Schéma de
déploiement de la
télégestion de
l'Eclairage public.

Monsieur André DUBOIS, Vice-président, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le Schéma de déploiement de la télégestion de l'éclairage public pour les collectivités adhérentes au service entretien maintenance ;
- **D'APPROUVER que** ce schéma élaboré en 2024 soit poursuivi dans les mêmes conditions pour les collectivités nouvellement adhérentes ou adhérentes à l'avenir ;
- **DE DECIDER** que les coûts de déploiement et d'abonnement au service de télégestion seront intégralement supportés par la cotisation annuelle versée par les collectivités adhérentes au service entretien maintenance de l'éclairage public du SEHV sans que cette cotisation ne soit majorée et que ce faisant, les dispositifs de télégestion et les abonnements afférents constituent des biens propres du SEHV ;

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

Schéma de déploiement de la télégestion de l'éclairage public pour les collectivités adhérentes au service entretien maintenance du SEHV



Sommaire

1. Méthodologie : Questionnaire et critères de sélection des sites à équiper 5
2. Analyse des critères de sélection et faisabilité technique des sites pré-ciblés13
3. Schéma directeur : commandes éligibles à l'équipement.....18

Contexte et enjeu

Le SEHV propose à ses collectivités membres d'adhérer au service d'entretien et de maintenance de l'Eclairage public depuis 1998. A ce jour, 142 collectivités de Haute Vienne (soit 70% d'entre-elles) ont choisi d'adhérer à ce service et se faisant, elles confient environ de 40 300 points lumineux au syndicat ainsi que la maîtrise d'ouvrage des travaux de modernisation et d'extension de leur patrimoine d'éclairage public. La mutualisation des moyens et des compétences permet à chaque commune, bien souvent des petites communes rurales, de bénéficier d'un service qui se veut performant et efficace notamment par exemple par l'accès en ligne au SIG du SEHV. Ce SIG affiche le patrimoine géoréférencé d'éclairage public et permet notamment aux collectivités adhérentes de déclarer une panne ou un besoin d'intervention simplement en cliquant sur le point lumineux.

Le SEHV est dotée d'une équipe de 5 agents dédiée à ce service : un responsable de service, une assistante et 3 chargés d'affaires. Le syndicat confie l'exécution des opérations d'entretien et des travaux à des prestataires extérieurs titulaires du marché public « Etudes et de travaux » conclu en 2021 pour une durée de 2 ans renouvelable 3 fois. Le budget annuel de l'activité entretien et la maintenance du SEHV s'élève à près de 2 millions d'euros de manière stable chaque année et malgré le nombre croissant de collectivités adhérentes.

Les collectivités adhérentes au service entretien de l'éclairage public proposé par le SEHV délèguent la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs ou de modernisation de l'éclairage public au SEHV. Les collectivités non adhérentes peuvent également le faire, ainsi chaque collectivité a la capacité de bénéficier des compétences des chargés d'affaires du SEHV et des conditions techniques et financières prévues au marché public « Etudes et travaux » conclu par le SEHV avec des opérateurs économiques locaux.

72% des collectivités adhérentes au service entretien maintenance du SEHV pratiquent l'extinction nocturne à fin 2022, contre 6% en 2012. Cette pratique est devenue très rapidement la norme mais il demeure des freins à lever auprès des élus comme des administrés : des préjugés erronés sur l'insécurité, ou le risque d'accident routier ou encore ceux liés à la volonté de souplesse et d'agilité afin d'éclairer de manière ponctuelle sans intervention techniques par exemple.

Par ailleurs, les collectivités pratiquant l'extinction ne le font parfois que partiellement, c'est-à-dire sur une partie seulement du territoire communal, car bien souvent elles sont dans l'incapacité de porter le reste à charge de l'investissement que représente par exemple la pose d'horloges astronomiques programmables sur toutes les armoires de commande qui alimentent leur parc. Le temps de retour sur investissement est encore trop long pour certaines collectivités pour envisager la réalisation de l'investissement.

Un des leviers d'action pour poursuivre le changement de pratique repose sur la communication auprès des décideurs comme du grand public et le partage des retours d'expériences.

Un autre levier fort réside en la participation financière du SEHV à hauteur de 45% du montant HT des travaux portés par les collectivités qui s'est élargie depuis 2022 à l'acquisition d'horloges astronomiques programmables et vient fortement accélérer la transition.

Le dernier levier envisagé réside en une campagne d'installation de dispositifs de télégestion à travers l'élaboration d'un schéma directeur de déploiement de la télégestion à l'échelle des collectivités adhérentes au service entretien et maintenance de l'éclairage public du SEHV. La télégestion favoriserait notamment la mise en œuvre de l'extinction nocturne totale entre fin mai et début septembre. Le SEHV propose de réaliser ce schéma en interne et si le comité syndical l'approuve, le syndicat financerait intégralement l'investissement et le fonctionnement des dispositifs de télégestion comme partie intégrante du service d'entretien et maintenance de l'éclairage public.

Avec la télégestion, il s'agit de répondre au besoin de modulation des plages d'allumage et d'extinction inhérent à une gestion souple et optimale de l'éclairage public : limitation des coûts d'exploitation, réduction des déplacements, suppression des délais de mise en œuvre des besoins ponctuels des collectivités (vie culturelle et économique ; besoin de protection civile, usage des bâtiments polyvalents).

Enfin, la télégestion apportera une flexibilité de l'extinction qui peut participer à lever les derniers freins à la généralisation de l'extinction nocturne.

Toutes les armoires de commandes n'ont pas vocation à être équipées d'appareil de télégestion, il convient en conséquence de dresser un Schéma directeur de déploiement de dispositifs de télégestion.

Cette étude spécifique vise en conséquence à l'élaboration d'un **schéma directeur de déploiement de dispositifs de télégestion**.

Elle est jalonnée par les 5 étapes successives qui visent à :

1. définir les critères de choix et les indicateurs associés pertinents et objectivables ;
2. passer au crible de ces critères le parc étudié ;
3. cibler les sites à équiper en priorité ;
4. confirmer la faisabilité technique par une visite terrain ;
5. établir la liste des commandes à équiper

Le schéma, ainsi défini sur la base du patrimoine des collectivités adhérentes au 31 décembre 2023, liste les armoires à équiper et s'ouvre pour la même analyse au patrimoine de toutes collectivités nouvellement adhérentes ou adhérente à l'avenir.

Le schéma directeur a été réalisé en interne par les agents du service éclairage public du SEHV mais aussi ceux du service informatique et communication.

Double objectif :

Maximiser l'extinction : élargissement territoire, élargissement plages horaires tout en conservant un niveau de sécurité et de confort maximal.

Minimiser les déplacements et les délais liés aux réglages d'horloge qui croissent proportionnellement à la pratique de l'extinction nocturne.

1. Méthodologie : Questionnaire et critères de sélection des sites à équiper

Afin de sélectionner les armoires de commande qui sont susceptibles d'être équipées d'un dispositif de télégestion, les équipes ont retenu 9 critères :

L'intérêt de la commune

La présence d'un hélicoptère sur le territoire communal

La pratique de l'extinction

La pratique de l'extinction saisonnière

La présence d'une salle polyvalente/salle de fête

La tenue d'évènements nocturnes récurrents

La tenue d'évènements nocturnes ponctuels

La situation géographique de la commune relativement au siège du SEHV

La densité des armoires de commandes d'éclairage public

La seule connaissance du patrimoine d'éclairage public n'étant pas suffisante pour quantifier chacun de ces critères, il a été convenu d'interroger les collectivités concernées.

1.1. Intérêt de la commune pour la télégestion :

Afin de mesurer l'intérêt des collectivités adhérentes à la télégestion mais aussi de connaître les spécificités et attentes de chacune, les agents ont élaboré un questionnaire à l'attention de chaque commune.

Le questionnaire a été envoyé par email à chaque commune puis un rendez-vous en mairie ou au téléphone avec le maire et/ou l' élu en charge de l'éclairage public a été organisé par les chargés d'affaires.

Cette étape s'est déroulée entre les mois d'octobre 2023 et avril 2024.

Il s'agissait de :

- Uniformiser les informations disponibles par commune et de proposer une trame de l'échange avec le représentant de la commune pour chacun des 3 chargés d'affaires.
- Recevoir les avis et les attentes des collectivités sur le sujet de l'extinction en général et de la télégestion en particulier.

Le questionnaire élaboré par le service est le suivant :

Projet Télégestion

Commune :

Intro: Le SEHV est lauréat auprès de la FNCCR dans le cadre d'un appel à projet en lien avec l'éclairage public appelé LUMACTE.

La proposition du SEHV ainsi retenue tient en l'établissement d'un schéma de déploiement de systèmes de télégestion sur nos communes adhérentes.

Afin d'associer les collectivités à la démarche nous avons besoin de compléter sa base de données par des informations auprès de chaque commune.

OUI NON

La commune pratique t'elle l'extinction ?

Heure:

Cette extinction a-t-elle des horaires différentes selon la saison

Mois:

Activités dédiés (salles des fêtes/ salle polyvalente, tiers lieu, maison des associations...

Adresse.....

Site de manifestation, ponctuelles ou récurrente (Fêtes, marchés de pays, Festival...)

Endroit:

La commune dispose t'elle d'un Hélistrace (atterrissage service de secours)

Endroit:

Y a-t-il déjà un système de pilotage à distance installé sur la commune?

Quoi comme système?

Ou?

Avez-vous déjà entendu parler de télégestion ?

(pilotage à distance de l'éclairage public) explication

Le fait de pouvoir piloter à distance sans intervention d'un technicien est-elle pour vous un plus ?

Cela vous paraît-il intéressant pour votre commune ?

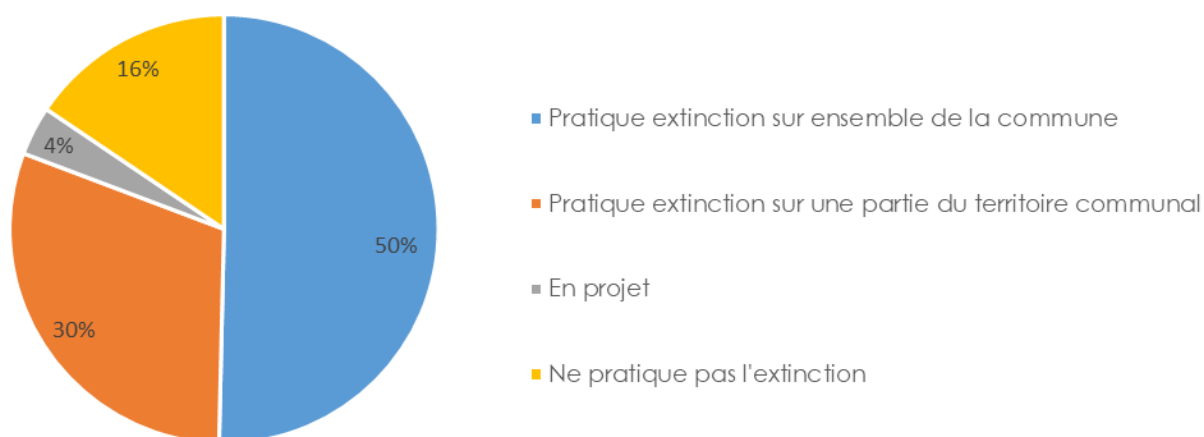
Les réponses de chaque commune au questionnaire sont répertoriées en Annexe du présent rapport.

Les réponses des collectivités aux questions permettant de mesurer l'intérêt et les opportunités de chaque commune à la télégestion sont les suivantes :

Thématiques	Questions	Nombre de collectivités
	COLLECTIVITÉS INTERROGÉES	135
Extinction	Pratique extinction sur ensemble de la commune	68
	Pratique extinction sur une partie du territoire communal	41
	En projet	5
	Ne pratique pas l'extinction	21
	Pratique une extinction saisonnière	29
Extinction saisonnière	Réfléchi à pratiquer une extinction saisonnière	11
	Ne pratique pas l'extinction saisonnière	95
Connaissance Télégestion	A déjà entendu parler de télégestion	75
	N'a pas entendu parler de télégestion	60
Avis Télégestion	Collectivités intéressées	96
	car Réactivité (adaptation au besoin)	36
	car Sécurité (pas besoin d'ouvrir une armoire)	16
	car Autonomie de la commune	47
	car A condition de pouvoir être utilisable sur téléphone portable	36
	Collectivités peu ou pas intéressées	19
	car Trop peu de besoins	15
	car Pas d'activité en dehors des heures allumages	9
	car Pas adepte des nouvelles technologies (jugées complexes)	3
	Collectivités neutres	20

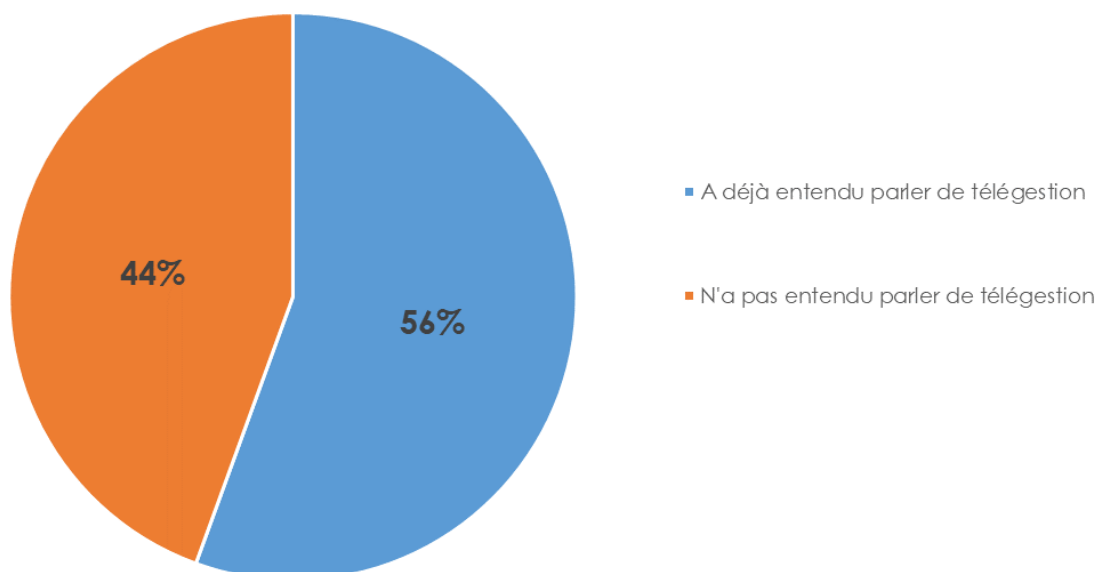
Sur les 135 collectivités adhérentes : 16% ne pratiquent pas l'extinction et 4% déclarent avoir en projet la mise en place de l'extinction. Par ailleurs, seules 50% des collectivités pratiquent l'extinction sur l'ensemble de leur territoire.

L'extinction des infrastructures EP sur les communes adhérentes



Les collectivités ignorent pour 44% d'entre-elles le principe de la Télégestion.

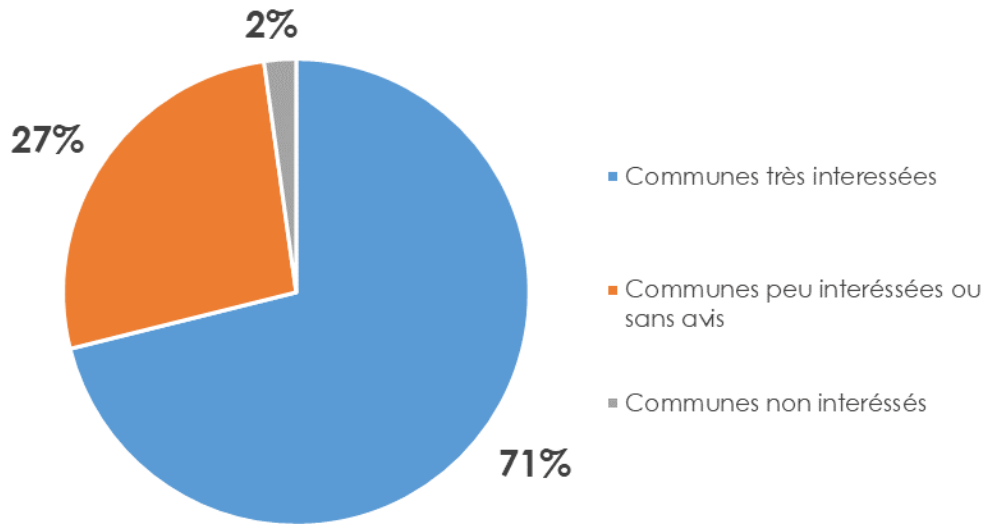
Part des communes ayant déjà entendu parler de télégestion



Pour ces dernières, l'échange portant sur le questionnaire s'est avéré être en premier lieu un porter à connaissance de cette technologie et des services associés.

A l'issue de cet échange, les collectivités se sont déclarées majoritairement intéressées par la Télégestion :

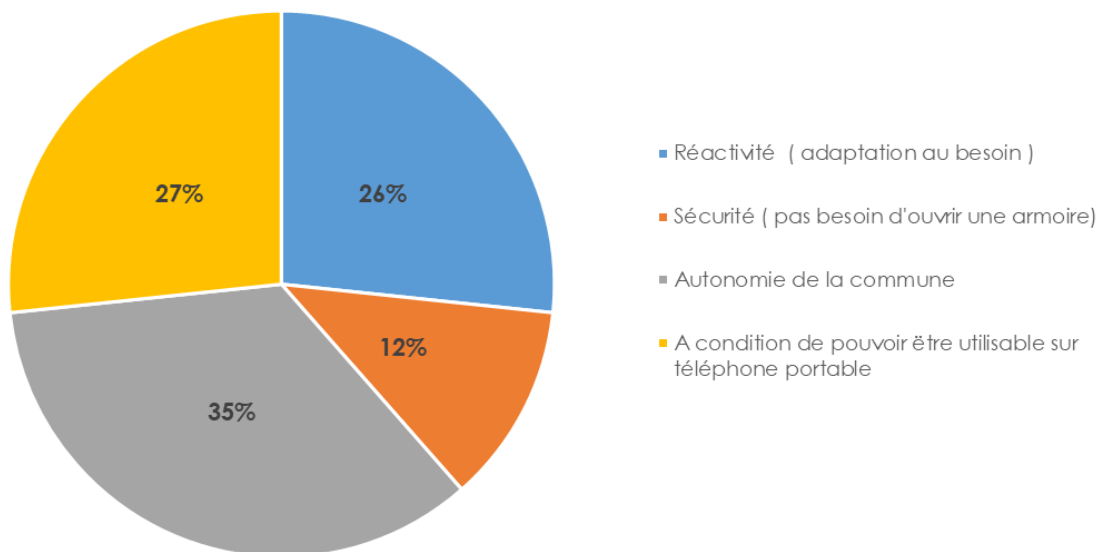
Intérêt des communes pour la Télégestion



Les arguments avancés les plus significatifs sont :

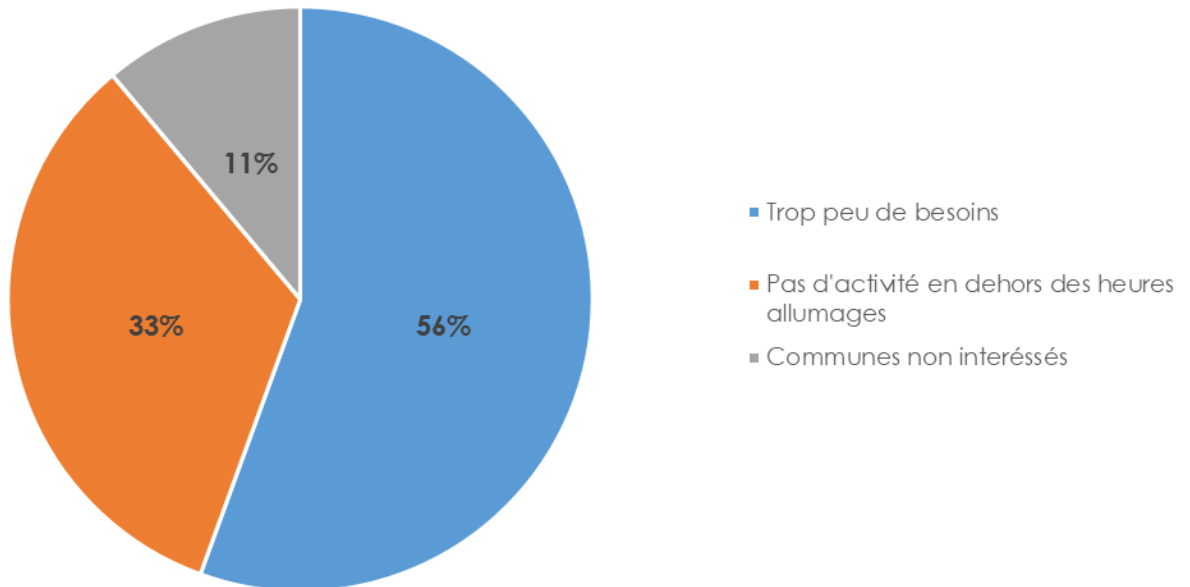
Pour les 96 collectivités que se sont déclarées très intéressées à la mise en place de dispositifs de télégestion :

Arguments en faveur de la télégestion



Pour les 36 collectivités qui se sont peu intéressées ou sans avis à la mise en place de la Télégestion :

Arguments en défaveur de la télégestion



Il reste 3 communes qui ont exprimées leurs désaccords avec l'équipement en dispositif de Télégestion.

Il a été convenu de sortir de la grille d'analyse les 3 communes qui ont très massivement exprimées leur désaccord avec la mise en place de dispositifs de Télégestion, ainsi l'analyse de l'éligibilité des armoires à la Télégestion porte sur 132 collectivités.

1.2. Hélicoptère

La présence sur le territoire communal, d'un hélicoptère recensé par les services civils de la Haute Vienne est un critère en faveur de la mise en place d'un dispositif de Télégestion : l'armoire concernée est retenue pour être équipée.

1.3. Extinction

La pratique de l'extinction est un critère essentiel, qui conditionne la mise en place d'un appareil de Télégestion permettant la modulation des pratiques.

La réponse à cette question génère un premier filtre par armoire de chaque commune intéressée :

1.4. Extinction saisonnière

La pratique de l'extinction saisonnière est un critère important qui conditionne la mise en place d'un appareil de Télégestion en permettant de limiter les déplacements liés aux réglages d'horloge

La réponse à cette question génère un premier filtre par armoire de chaque commune intéressée :

1.5. Salle polyvalente/sites à vocation d'accueil du public

L'armoire de commande de l'éclairage public environnant la salle des fêtes ou salle polyvalente ou le site est retenue pour être équipée d'un dispositif de Télégestion eut égard aux usages nocturnes de ce type d'équipements. (Les usagers quittent les lieux en cœur de nuit bien souvent pour retrouver leurs véhicules)

1.6. Activités saisonnières récurrentes

Les marchés de pays, les fêtes récurrentes (plusieurs fois la même année à des dates annoncées et connues).

L'armoire de commande de l'éclairage public environnant le site est retenue pour être équipée d'un dispositif de Télégestion eut égard aux usages nocturnes de ce type d'équipements. (Les usagers quittent les lieux en cœur de nuit bien souvent pour retrouver leurs véhicules).

1.7. Activités saisonnières ponctuelles

Les événements non récurrents exceptionnels observées par les collectivités conduisent à ajouter un coefficient de pondération sur la ou les armoires concernées par commune.

1.8. Situation géographique

La distance relativement au SEHV est déterminante pour quantifier l'intérêt de mettre en place un dispositif de Télégestion avec la volonté de réduction des déplacements, plus la commune est éloignée plus l'intérêt est grand.

Le temps de trajet conduit à un coefficient de pondération comme suit :

- 1--> 15min
- 2--> 30min
- 3--> 45 min
- 4--> 1h
- 5--> <1h

1.9. Niveau de densité de points lumineux

Le nombre de points lumineux par armoire est déterminant dans le choix d'équiper une armoire en dispositif de télégestion. Plus l'armoire alimente de points lumineux, plus l'intérêt de l'investissement est grand.

Les coefficients de pondération par armoire sur ce critère sont les suivants :

Coefficient	Nombre de points lumineux
Eliminatoire	<10
1	10-20
2	20-30
3	30-40
4	40-50
5	>50

1.10. Présence et qualité du signal GSM

La couverture du périmètre de l'armoire en signal GSM est un prérequis pour le fonctionnement d'un dispositif de télégestion. En l'absence d'une bonne qualité de signal GSM, l'armoire ne peut pas être équipé en dispositif de télégestion.

1.11. Présence et qualité du signal LORA

La couverture du périmètre de l'armoire en signal LORA est un pré-requis pour le fonctionnement d'un dispositif de télégestion. En l'absence d'une bonne qualité de signal GSM, l'armoire ne peut pas être équipé en dispositif de télégestion.

2. Analyse des critères de sélection et faisabilité technique des sites pré-ciblés

Pour chaque armoire un score est attribué correspondant à la somme des points obtenus à travers les 11 critères énumérés plus haut, suivant la grille de valeur des critères et les coefficients de pondération suivants :

2.1. Coefficient de pondération de chaque critère par armoire

	Valeur de la réponse	Coefficient appliqué à l'armoire
L'intérêt de la commune	0/1	0 est Elimatoire
La présence d'un hélicoptère sur le territoire communal	0/1	1 rend Obligatoire
La pratique de l'extinction	0/1	Coef 3
La pratique de l'extinction saisonnière	0/1	Coef 4
La présence d'une salle polyvalente/salle de fête	0/1	Coef 5
La tenue d'évènements nocturnes récurrents	0/1	Coef 4
La tenue d'évènements nocturnes ponctuels	0/1	Coef 3
La situation géographique de la commune relativement au siège du SEHV	1 à 5	(1+valeur critère)/10
La densité des armoires de commandes d'éclairage public	1 à 5	x(1+valeur critère)/10
Signal GSM de bonne qualité	0/1	0 est éliminatoire
Signal LORA de bonne qualité	0/1	0 est éliminatoire

Le score théorique maximum atteint pour une armoire (hors hélicoptère) est de 51,75.

Les armoires retenues comme éligibles à l'équipement de dispositif de télégestion présentent un score supérieur à 10.

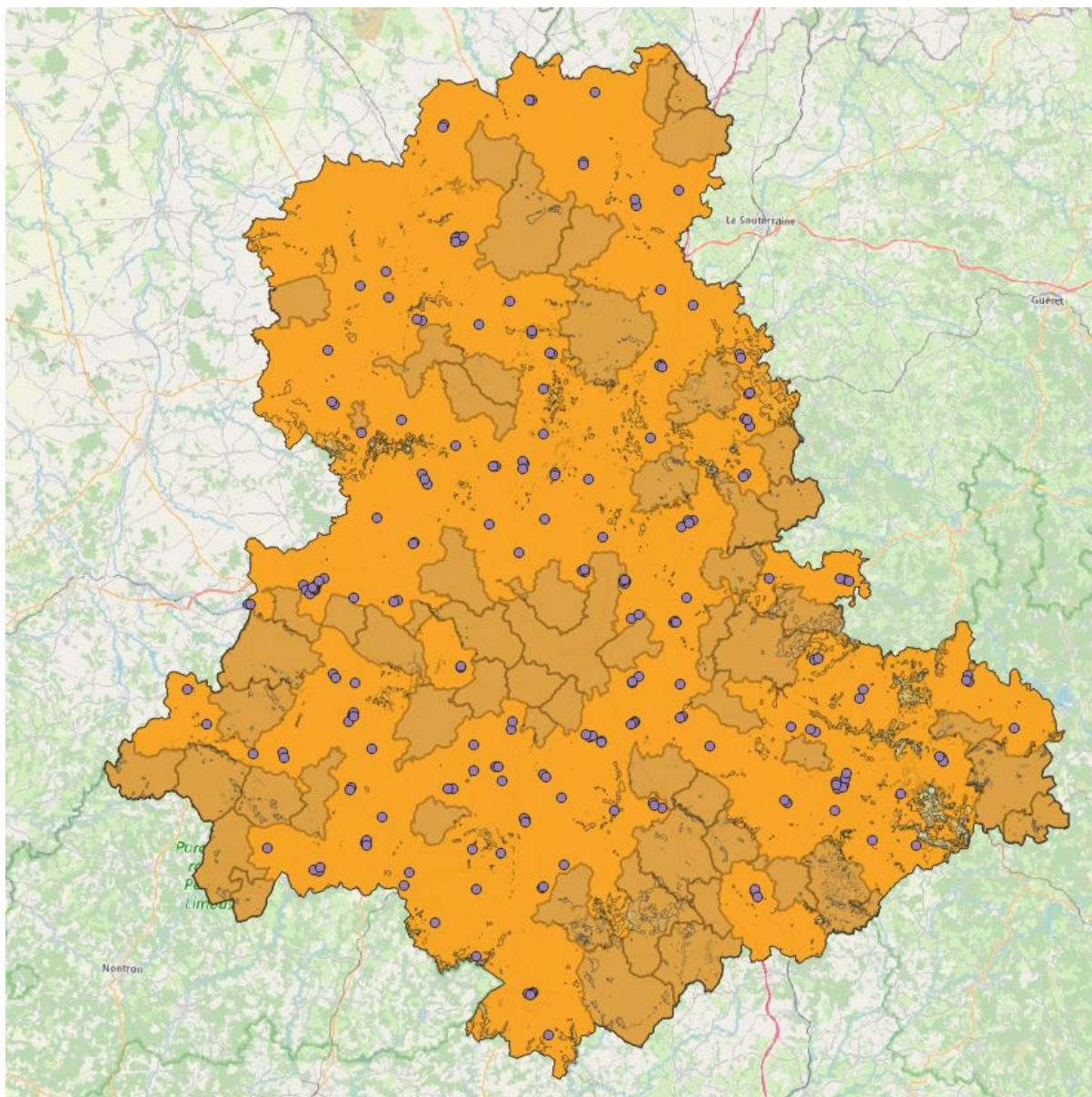
Sur les 132 collectivités étudiées, 18 communes ne présentent pas d'armoire affichant un score supérieur à 10.

A travers ce crible, il ressort 234 armoires (sur 1094) qui présentent un intérêt à être équipée d'un dispositif de Télégestion sur 114 communes.

2.2. Maillage réseau GSM Orange et LORA

Une mauvaise qualité de signal ou l'absence de signal conduirait à l'élimination de l'armoire étudiée pour être équipée d'un module de télégestion.

Carte de la couverture du réseau GSM tout opérateur sur le département de Haute Vienne et armoires éligibles à la télégestion



Il demeure des portions de territoire sur les collectivités adhérentes au service entretien de l'éclairage public non couvertes par le réseau GSM, mais ces zones ne concernent aucune des armoires éligibles au déploiement de dispositif de télégestion.

Pour chacune des 234 armoires présentant une note supérieure à 10, la présence et la qualité du signal GSM et LORA ont été vérifiées et l'analyse révèle que toutes sont couvertes par un signal permettant le bon fonctionnement de dispositif de télégestion.

2.3. Armoires de commande et types de dispositif

Le dispositif déployé devra permettre le pilotage et la programmation à distance des systèmes d'éclairages ciblés des collectivités dont le SEHV assure la maintenance et la mise en œuvre des politiques d'éclairage. Ainsi la technologie de communication choisie devra assurer une couverture réseau de chaque site retenu. En outre l'implantation du dispositif devra être aisée et peu impactante sur les équipements des collectivités.

Les équipes ont contacté différents fournisseurs et deux ont été retenus pour l'étude comparative de deux de leurs dispositifs de télégestion.

Tous les modèles fonctionnent avec la technologie de communication Lora, le modèle Ep-nrj pouvant être décliné en version GSM par l'ajout d'un modem 4G. Cependant l'analyse des différentes cartes de couverture réseau et les tests réalisés sur sites permettent de conclure à une couverture Lora de la totalité des sites à équiper. On notera que chaque dispositif peut recevoir une antenne déportée à gain accru afin de garantir une bonne connexion lorsque le dispositif doit être installé à l'intérieur d'un bâtiment.

L'installation du dispositif devant être la plus efficace et la moins impactante possible, le pilotage à l'armoire sera préféré à la solution de gestion au point lumineux. Lors des visites, il a été constaté d'importantes disparités au niveau des armoires de commandes concernées : type d'implantation, modèle, dimensions, équipements présents et espace disponible. L'intégration du dispositif retenu au sein des armoires devra donc se faire avec le minimum d'interaction possible avec les équipements présents, tant en matière de connexions électriques que d'encombrement. Ainsi, la solution envisagée est l'installation d'un boîtier additionnel de taille réduite embarquant le dispositif de télégestion.

Le tableau ci-après détaille les caractéristiques des dispositifs permettant leur comparaison suivant les différents critères.

Fournisseur	EPNRJ		NRGYBOX	
Matériel	EP1-L	EP4-GN	CITABOX	CITALUX
Implantation				
Implantation armoire	O	O	O	N
Implantation point lumineux	N	N	N	O
Nombre de plage (DIN)	7	8	1	1
Temps d'installation	15 min	15 min	10 min	10 min
Connectivité/Pilotage				
Bus linky	O	O	N	N
Bus DALI	N	N	N	O
Compteur d'énergie	O mode bus RS485	O mode bus RS485	O	O
Commutation direct/relais	RELAIS + CONTACTEUR	RELAIS + CONTACTEUR	DIRECT ou CONTACTEUR	DIRECT ou CONTACTEUR
Nombre de canaux	3	3	1	1
Puissance de coupure	0	0	<8A	<8A
Tension alimentation	24V	24V	230V	230V
Communication				
Technologie GSM	N	O	N	N
Technologie LORA	O	N	O	O
Couverture Orange business	O	N	O	O
Interface				
Remonter d'information	O	O	O	O
Compatibilité GEOSHEV	O	O	O	O
Forçage de l'éclairage	O	O	O	O
Application mobile	O	O	O	O
Antenne				
Interne	O	O	O	O
Externe	O	O	O	O
Environnement				
Recyclage	O	O	O	O
Réparabilité	Engagés dans la transition écologique, tous nos modules sont réparables		Engagés dans la transition écologique, tous nos modules sont réparables	
Fabrication	Perpignan/ region occitanie	Perpignan	Toulouse / Montauban	
Garanties ans	2	2	5	5
certification	14001 9001	14001 9001		
Déplacement technicien si problème	O	O	O	O
Prix				
Coût du produit	680	850	240	150
Coût d'installation	INCLUS	inclus	60	60
Abonnement	30	30	20	13

Au regard de cette grille, le module Citabox se distingue par son raccordement limité à une alimentation directe 230V et son unique sortie « puissance/pilotage contacteur ». De plus, grâce à ses dimensions réduites (un maximum de 2 plages din), ce module s'intègre parfaitement dans boîtier classe II T0/T1, ou type « Eris ». Ainsi une installation à l'extérieure de l'armoire peut être envisagée si nécessaire.

Le modèle de dispositif de télégestion retenu pour le déploiement porte en conséquence sur le module Citabox du fournisseur NRGYBox ou équivalent.

3. Schéma directeur : commandes éligibles à l'équipement

La grille complète détaillant la valeur de chaque critère pour chacune des 1094 armoires étudiées est présentée en Annexe 2.

3.1. Synthèse des scores par commune

Étiquettes de lignes	Nombre d'armoires	Nombre d'armoires éligibles
AMBAZAC	26	6
ARNAC-LA-POSTE	4	2
AUGNE	2	
AUREIL	7	2
AZAT-LE-RIS	2	2
BALLEDENT	2	2
BEAUMONT-DU-LAC	4	1
BESSINES SUR GARTEMPE	24	3
BEYNAC	2	2
BLANZAC	4	1
BLOND	7	2
BOISSEUIL	28	3
BONNAC-LA-COTE	3	1
BREUILAUF	1	
BUJALEUF	10	3
BURGNAC	2	2
BUSSIÈRE-GALANT	7	2
CHALUS	15	3
CHAMBORET	7	2
CHAMPNETERY	3	3
CHAMPSAC	5	2
CHAPTELAT	4	3
CHATEAUNEUF-LA-FORET	20	8
CHEISSOUX	2	
CHERONNAC	1	1
CIEUX	6	3
COMPREIGNAC	8	1
CROIX-SUR-GARTEMPE (LA)	1	1
CROMAC	3	1
DINSAC	1	1
DOMPS	1	1

DOURNAZAC	4	3
DROUX	2	1
EYBOULEUF	1	
EYJEAUX	6	3
EYMOUTIERS	24	3
FEYTIAT	51	3
FLAVIGNAC	6	2
FOLLES	10	2
FROMENTAL	6	1
GAJOUBERT	2	
GLANDON	6	1
GORRE	1	1
JANAILHAC	1	1
JAVERDAT	3	1
JOUAC	3	1
JOURGNAC	4	2
LA CHAPELLE-MONTBRANDEIX	1	1
LA JONCHERE ST MAURICE	12	2
LA MEYZE	6	2
LA PORCHERIE	5	
LADIGNAC-LE-LONG	8	2
LAURIERE	7	2
LAVIGNAC	2	1
LE BUIS	2	1
LE CHALARD	1	1
LE CHATENET EN DOGNON	1	1
LE DORAT	18	7
LE PALAIS SUR VIENNE	48	2
LE VIGEN	14	2
LES SALLES-LAUAUGUYON	1	
LINARDS	20	2
LUSSAC-LES-EGLISES	4	2
MAILHAC-SUR-BENAIZE	2	
MASLEON	3	2
MEILHAC	1	1
MONTROL-SENARD	1	1
NANTIAT	14	3
NEUVIC-ENTIER	6	2
NEXON	15	3
NIEUL	11	1
NOUIC	3	2
ORADOUR-SAINT-GENEST	3	
ORADOUR-SUR-GLANE	16	2
ORADOUR-SUR-VAYRES	12	3
PAGEAS	2	1

PEYRAT-DE-BELLAC	9	2
PEYRAT-LE-CHATEAU	14	4
PEYRILHAC	9	1
PIERRE-BUFFIERE	12	3
RANCON	3	3
RAZES	9	1
RILHAC RANCON	35	4
RILHAC-LASTOURS	2	1
SAILLAT-SUR-VIENNE	12	2
SAINT JEAN LIGOURE	3	1
SAINT JUNIEN	79	15
SAINT PAUL	5	1
SAINT-AMAND-MAGNAZEIX	1	1
SAINT-AUVENT	3	2
SAINT-BAZILE	1	1
SAINT-BONNET-BRIANCE	1	
SAINT-BONNET-DE-BELLAC	4	1
SAINT-BRICE-SUR-VIENNE	10	1
SAINT-CYR	2	1
SAINT-DENIS-DES-MURS	4	1
SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST	2	1
SAINTE-MARIE-DE-VAUX	3	1
SAINT-GENCE	12	1
SAINT-GERMAIN-LES-BELLES	10	3
SAINT-HILAIRE-LA-TREILLE	4	2
SAINT-HILAIRE-LES-PLACES	5	1
SAINT-JOUVENT	9	1
SAINT-JULIEN-LE-PETIT	3	1
SAINT-JUST-LE-MARTEL	16	3
SAINT-LAURENT-SUR-GORRE	13	4
SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE	3	
SAINT-LEGER-MAGNAZEIX	3	2
SAINT-MARTIN-LE-MAULT	2	1
SAINT-MARTIN-LE-VIEUX	3	1
SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES	5	2
SAINT-MEARD	2	
SAINT-PARDOUX-LE-LAC	6	1
SAINT-PRIEST-LIGOURE	2	
SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE	10	2
SAINT-PRIEST-TAURION	20	1
SAINT-SORNIN-LA-MARCHE	4	1
SAINT-SORNIN-LEULAC	4	
SAINT-SULPICE-LAURIERE	11	3
SAINT-VICTURNIEN	13	2
SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE	2	

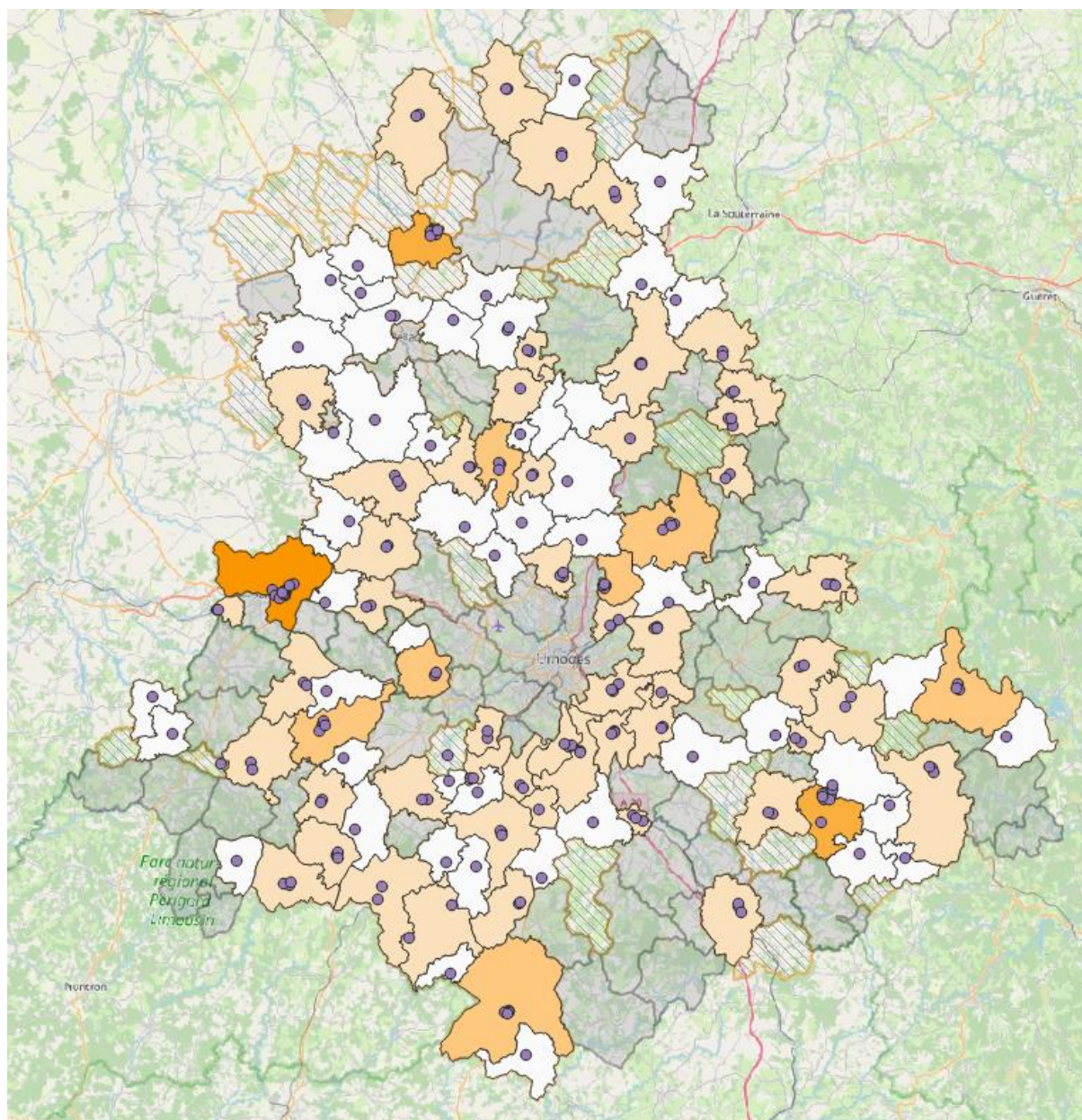
SAUVIAT-SUR-VIGE	10	3
SOLIGNAC	9	3
ST YRIEIX LA PERCHE	68	4
SUSSAC	5	2
THOURON	4	2
VAL D ISSOIRE	9	1
VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE	15	
VAULRY	2	1
VERNEUIL-MOUSTIERS	1	
VIDEIX	2	1
VILLEFAVARD	3	
TOTAL	1094	234

3.2. Analyse technique à la suite des visites :

Pour finaliser le schéma directeur de la télégestion, toutes les armoires éligibles à la suite de l'analyse sur pièces ont été visité les chargés d'affaires du SEHV afin de garantir la faisabilité technique de l'installation d'un module de télégestion dans le coffret de commande.

Ces visites ont occupé les chargés d'affaires sur une période de plusieurs mois et conduisent à affirmer que toutes les armoires retenues à la suite de l'analyse précédente ont la capacité d'être équipées d'un dispositif de télégestion quel que soit le modèle retenu, à l'exception de celles qui sont intégrées à un bâtiment (généralement intégrées au TGBT) et pour lesquelles il sera nécessaire d'installer une antenne spécifique à l'extérieur du bâtiment.

Schéma directeur de déploiement de la Télégestion sur les communes adhérentes au service entretien et maintenance du SEHV



● Armoire éligible

■ Commune non adhérente

▨ Commune adhérente

Commune éligible

■ 1 armoire

■ Entre 2 et 3

■ Entre 4 et 6

■ Entre 7 et 9

■ Entre 10 et 15

Conclusion : planning et estimation budget

Si l'on retient le modèle de type de dispositif Citabox ou équivalent, la mise en œuvre de ce schéma directeur de déploiement de dispositif de télégestion sur le territoire constituée par les collectivités adhérentes au service entretien et maintenance de l'éclairage public du SEHV et intéressées par la démarche représente un investissement de l'ordre de 120 000 € de matériel frais d'installation compris (avec en moyenne 150€ de pose et 290€ de dispositif de télégestion) et un coût de fonctionnement de l'ordre 5 000€ lié aux abonnements annuels (environ 20€ par dispositif) à la plateforme de télégestion.

L'intégralité des gains environnementaux liés aux déplacements évités et à la réduction des consommations électriques ne peut pas être précisément chiffré, mais si l'on s'en tient uniquement aux coûts des déplacements évités, il est possible d'évaluer les coûts évités par le déploiement de la télégestion tel qu'issu de la présente analyse.

Les communes demandent au SEHV, en particulier sur les commandes ciblées par le déploiement de la télégestion, des réglages d'horloges à minima 2 fois dans l'année. Le déploiement des 234 dispositifs de télégestion conduirait à éviter au moins 4 déplacements par commune adhérente éligible chaque année. Sur la base de la facturation d'un déplacement et de 15 minutes d'intervention par armoire, chaque demande représente un coût de 150€ et donc un coût global pour la collectivité de l'ordre de 70 000€. Ainsi, sur la base de ce seul coût évité, le retour sur investissement de la télégestion serait inférieur à deux ans et après la première année, les coûts évités annuels seraient de l'ordre de 65 000€.

Après son adoption par le comité syndical, ce schéma de déploiement de la télégestion de l'éclairage public des collectivités adhérentes au service entretien maintenance pourrait être mise en œuvre dans un délai de 12 mois.

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

ID : 087-258708585-20250327-2025_25CHENE5-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres en exercice : 67

Présents : 35
Votants : 37

Représentant

Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

2025-25

Objet :

**ENGAGEMENT DU SEHV
DANS UNE CANDIDATURE
AU FONDS CHENE SAISON 5
- PROGRAMME ACTEE +**

1/2

Monsieur Philippe HENRY, vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 174-1 du code de la construction et de l'habitation, encadrant le dispositif Eco Energie Tertiaire qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire d'au moins 40% dès 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050, par rapport à 2010 ;

Vu la délibération 2023-59 du 13 octobre 2023 SEHV engageant le SEHV dans une candidature au Fonds CHENE du programme ACTEE + et autorisant le Président à candidater aux saisons à venir du fonds CHENE ;

Vu la délibération 2025-06 du 30 janvier 2025 du SEHV sur les modifications de la candidature présentée par le SEHV et validée par la FNCCR dans le cadre de la saison 4 du fonds CHENE ;

Considérant que la candidature déposée porte sur les actions suivantes :

Lot 3 : Aide à la réalisation d'études énergétiques. La réalisation de 13 audits énergétiques et de 2 simulations thermiques dynamiques sur des bâtiments identifiés.

Lot 4 : Aide aux études de maîtrise d'œuvre pour des projets de rénovation énergétique avec au moins 40% d'économies d'énergie. 2 projets sont présentés pour le compte de 2 collectivités.

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président



**Nombre de membres en
exercice : 67**

Présents : 35

Votants : 37

Représentant

Secteur Centre : 5

Secteur Est : 7

Secteur Nord : 2

Secteur Ouest : 10

Secteur Sud : 7

Secteur Sud Est : 4

2025-25

Objet :**ENGAGEMENT DU SEHV
DANS UNE CANDIDATURE
AU FONDS CHENE SAISON
5 – PROGRAMME ACTEE +****Considérant** les montants des dépenses prévisionnelles et des aides sollicitées dans la candidature, récapitulées ci-après :

Postes de dépenses	Montant des dépenses € HT	Aide ACTEE sollicitée €
Lot 1 - Poste d'économe de flux	0 €	0 €
Lot 2 - Outils de mesure et de suivi énergétique	0 €	0 €
Lot 3 - Etudes énergétiques	35 518.96 €	22 859.32 €
Lot 4 - Etudes de maîtrise d'œuvre*	77 507.75 €	37 002.71 €
Lot 5 - AMO et autres prestations intellectuelles*	0 €	0 €
Total	113 026.71 €	59 862.03 €

* Les montants d'aide pour ces lots seront reversés par le SEHV aux collectivités bénéficiaires qui portent aussi la dépense.

Monsieur le vice-président propose :

- **D'AUTORISER le Président, sous réserve que le jury retienne la candidature,** à signer la convention afférente au Fonds CHENE – PROGRAMME ACTEE + ;
- **D'AUTORISER le Président** à solliciter d'éventuelles autres subventions en lien avec le présent projet et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de celui-ci.

Monsieur Philippe HENRY, vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER le Président, sous réserve que le jury retienne la candidature,** à signer la convention afférente au Fonds CHENE – PROGRAMME ACTEE + ;
- **D'AUTORISER le Président** à solliciter d'éventuelles autres subventions en lien avec le présent projet et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de celui-ci.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025 ID : 087-258708585-20250327-2025_26MOBIVE-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Bernard LAGRANDE, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON,

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Emilie GILLET, Jean-Claude GUILLON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

**Nombre de membres
en exercice : 54**

**Présents : 30
Votants : 31**

Représentant

**Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4**

2025-26

**Objet :
INFRASTRUCTURES ET
DEVELOPPEMENT**

**Tarifs de recharge appliqués
aux Infrastructures de
Recharge des Véhicules
Electriques (IRVE) du SEHV
sur le réseau MOBIVE**

1/3

Monsieur André DUBOIS, Vice-président du syndicat ,Energies Haute-Vienne, expose :

Vu la délibération n° 2019-41 du 16 octobre 2019 fixant les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence IRVE ;

Vu la délibération n°2023-17 du 23 mars 2023 fixant les nouvelles conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence IRVE ;

Considérant la nécessité pour ce service public, dorénavant en concurrence, de proposer à ses usagers un prix adapté tenant compte notamment du prix unitaire du kilowattheure fourni par les bornes ;

Considérant l'analyse des tarifs proposés par les grands réseaux de structure équivalente à MobivE ;

Considérant que les syndicats composant le réseau MobivE, dont le SEHV est membre, partage unanimement un nécessaire ajustement de la grille tarifaire ;

Monsieur le Vice-président propose de faire évoluer la grille tarifaire appliquée aux IRVE du SEHV sur le réseau MobivE comme suit :

Le tarif conserve sa double composante :

- Le prix de la fourniture d'électricité exprimé en €/kWh fourni à l'utilisateur facturé dès la première minute de connexion.
- Le prix d'un stationnement anormalement long exprimé en €/minutes facturé au-delà d'un certain temps de connexion.

Le prix du kWh fourni et le prix de la minute de connexion de bornes.

Signé par Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président



Objet :**INFRASTRUCTURES ET
DEVELOPPEMENT**

**Tarifs de recharge appliqués
aux Infrastructures de
Recharge des Véhicules
Electriques (IRVE) du SEHV
sur le réseau MOBIVE**

Le niveau des 2 composantes du tarif est différent pour les abonnés Mobive et les autres usagers.

La grille tarifaire proposée est la suivante :

Proposition évolution tarification 2025				
Modèle PDC et/ou borne	Utilisateurs			
	Abonnés Mobive (*)		Non abonnés Mobive (itinérants abonnés à d'autres opérateurs, usagers à l'acte)	
PDC délivrant une puissance AC inférieure ou égale à 8 kVA	Prix kWh	Plus-value horaire à partir de 10h de connexion (€/min)	Prix kWh	Plus-value horaire à partir de 10h de connexion (€/min)
☼ Tarif Jour (7h/22h) ☾ Tarif Nuit (22h/7h)	0,35 € TTC/kWh	0,08 € TTC/minute <i>Pas de plus-value de nuit</i>	0,40 € TTC/kWh	0,10 € TTC/minute <i>Pas de plus-value de nuit</i>
PDC délivrant une puissance AC strictement supérieure à 8 kVA	Prix kWh	Plus-value horaire à partir de 2h30 de connexion (€/min)	Prix kWh	Plus-value horaire à partir de 2h30 de connexion (€/min)
☼ Tarif Jour (7h/22h) ☾ Tarif Nuit (22h/7h)	0,35 € TTC/kWh	0,08 € TTC/minute <i>Pas de plus-value de nuit</i>	0,40 € TTC/kWh	0,10 € TTC/minute <i>Pas de plus-value de nuit</i>
PDC délivrant une puissance DC comprise entre 22 kVA et 39 kVA	Prix kWh	Plus-value horaire à partir de 1h30 de connexion (€/min)	Prix kWh	Plus-value horaire à partir de 1h30 de connexion (€/min)
Tarif unique	0,40 € TTC/kWh	0,10 € TTC/minute	0,50 € TTC/kWh	0,12 € TTC/minute
PDC délivrant une puissance DC comprise entre 40 kVA et 60 kVA	Prix kWh	Plus-value horaire à partir de 1h de connexion (€/min)	Prix kWh	Plus-value horaire à partir de 1h de connexion (€/min)
Tarif unique	0,45 € TTC/kWh	0,10 € TTC/minute	0,55 € TTC/kWh	0,12 € TTC/minute
PDC délivrant une puissance DC strictement supérieure à 60 kVA	Prix kWh	Plus-value horaire à partir de 30 minutes de connexion (€/min)	Prix kWh	Plus-value horaire à partir de 30 minutes de connexion (€/min)
Tarif unique	0,57 € TTC/kWh	0,10 € TTC/minute	0,68 € TTC/kWh	0,12 € TTC/minute

Les transactions sont plafonnées à :

- 50 € pour les abonnés Mobive
- 90 € pour les non abonnés

Objet :**INFRASTRUCTURES ET
DEVELOPPEMENT****Tarifs de recharge appliqués
aux Infrastructures de
Recharge des Véhicules
Electriques (IRVE) du SEHV
sur le réseau MOBIVE**

Le montant de l'abonnement annuel à MO

BIVF reste inchangé à 18

Monsieur le Vice-président précise :

Au regard des usages constatés en 2024, le coût moyen d'une charge pour un abonné et un non abonné sur les bornes déployées par le SEHV en application de ces nouveaux tarifs est de :

Type de borne	Prix moyen Abonné € TTC	Prix moyen Non abonné € TTC
22 kVA AC	6,14	7,10
24 kVA DC	6,85	8,56
50 kVA DC	8,92	10,91

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat Energies Haute-Vienne, propose :

- **D'ADOPTER** la nouvelle grille tarifaire précitée ;
- **D'ACCEPTER** que la grille tarifaire soit applicable à compter du 5 mai 2025 dès que la présente délibération sera rendue exécutoire ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes pièces afférentes à la présente délibération.

Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :**


- **D'ADOPTER** la nouvelle grille tarifaire précitée ;
- **D'ACCEPTER** que la grille tarifaire soit applicable à compter du 5 mai 2025 dès que la présente délibération sera rendue exécutoire ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes pièces afférentes à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 
ID : 087-258708585-20250327-2025_27CFU2-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Nombre de membres en exercice : 67

Présents : 35
Votants : 36

Représentant

Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

2025-27

FINANCES

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024 :
BUDGET PRINCIPAL /
BUDGET ANNEXE
ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC / BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

1/3

Monsieur le Président propose à l'Assemblée que M. André DUBOIS, doyen d'âge présent pour cette assemblée, soit désigné Président de séance pour la présentation de la présente délibération où sont à débattre les Comptes Financiers Uniques du SEHV.

Monsieur le Président Georges DARGENTOLLE cède la présidence de la séance à Monsieur André DUBOIS et quitte la salle de l'Assemblée.

Monsieur Jacques PLEINEVERT, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne informe :

Le Compte Financier Unique (CFU) a vocation à devenir, à partir de 2026, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens.

Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, est annoncé comme constituant une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'amélioration de la qualité des comptes et de simplification les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, tout en mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires dans le but de mieux éclairer les assemblées délibérantes et ainsi de contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

L'Assemblée plénière va donc délibérer, pour la 1ère fois sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Signé par : Georges DARGENTOLLE
Date : 09/04/2025
Qualité : Président



Le CFU est présenté pour le budget principal ainsi que pour tous les budgets annexes (ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC - PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE).

Les résultats, pour l'exercice 2024, des CFU sont présentés pour chaque budget tous mouvements (réels et ordres).

2025-27

FINANCES

**COMPTES FINANCIERS
UNIQUES 2024 :
BUDGET PRINCIPAL /
BUDGET ANNEXE
ENTRETIEN ECLAIRAGE
PUBLIC / BUDGET
ANNEXE PRODUCTION
ENERGIE
PHOTOVOLTAIQUE**

Il expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 2222-3 ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M.4 et M-57 ;

Vu la demande du 28 novembre 2024 sollicitant auprès du Comptable public la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) à partir de l'exercice 2025) ;

Vu les Comptes Financiers Uniques 2024 du SEHV pour le Budget principal et les Budgets annexes ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC - PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE présentés en annexe ;

Budget principal :

L'exécution du Budget principal 2024 est arrêtée à la somme de 29 543 544.29€ en recettes et à la somme de 24 617 160.67€ en dépenses.

Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 9 682 928.24 € en recettes et 6 663 253.40 € en dépenses et dégagent un résultat excédentaire de 3 019 674.84€.

En investissement, les recettes réalisées atteignent 19 860 616.05€ et les dépenses 17 953 907.27€ soit un résultat excédentaire de 1 906 708.78 €.

Section	Titres émis en €	Mandats émis en €	Résultats
Investissement	19 860 616.05€	17 953 907.27€	1 906 708.78 €
Fonctionnement	9 682 928.24 €	6 663 253.40 €	3 019 674.84€
Total	29 543 544.29€	24 617 160.67€	4 926 383.62€

Compte tenu des résultats antérieurs reportés et des restes à réaliser, le résultat de clôture est excédentaire de 7 549 884.39€.

Budget annexe ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC :

L'exécution du Budget annexe Entretien de l'Eclairage public est arrêtée à la somme de 1 933 602.64 € en recettes et à la somme de 1 776 386.04 € en dépenses.

Les réalisations de la seule section de fonctionnement atteignent 1 933 602.64 € en recettes et 1 776 386.04 € en dépenses et dégagent un résultat excédentaire de 157 216.60 €.

Section	Titres émis en €	Mandats émis en €	Résultats
Investissement	0	0	0
Fonctionnement	1 933 602.64 €	1 776 386.04 €	157 216.60 €
Total	1 933 602.64 €	1 776 386.04 €	157 216.60 €

Compte tenu des résultats antérieurs reportés et des restes à réaliser, le résultat de clôture est excédentaire de 2 091 002.01€.

**Budget annexe PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE**

L'exécution du Budget annexe Production Energie Photovoltaïque est arrêtée à la somme de 5 579.37€ en recettes et à la somme de 2 603.55€ en dépenses.

2025-27

FINANCES

**COMPTES FINANCIERS
UNIQUES 2024 :
BUDGET PRINCIPAL /
BUDGET ANNEXE
ENTRETIEN ECLAIRAGE
PUBLIC / BUDGET
ANNEXE PRODUCTION
ENERGIE
PHOTOVOLTAIQUE**

Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 2 519.18 € en recettes et 2 603.55€ en dépenses et dégagent un résultat déficitaire de 84.37 €.

En investissement, les recettes réalisées atteignent 2 560.19€ et 0€ en dépenses, soit un résultat excédentaire de 2 560.19€.

Section	Titres émis en €	Mandats émis en €	Résultats
Investissement	2 560.19€	0	2 560.19€
Fonctionnement	2 519.18 €	2 603.55€	- 84.37
Total	5 579.37€	2 603.55€	2 475.82

Compte tenu des résultats antérieurs reportés et des restes à réaliser, le résultat de clôture est déficitaire de 912.46€.

Monsieur le Vice-président invite les membres du Comité à se prononcer sur :

- l'adoption des Comptes Financiers Uniques 2024 du SEHV pour le Budget principal et les Budgets annexes ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC - PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE.
- L'autorisation qui sera donnée au Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur Jacques PLEINEVERT, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, invite M. André DUBOIS à soumettre cette délibération au Comité pour en délibérer hors la présence de Monsieur Georges DARGENTOLLE.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER, hors la présence de Monsieur le Président du SEHV,** les Comptes Financiers Uniques 2024 du SEHV pour le Budget principal et les Budgets annexes ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC - PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

ASYMIX SYND ENERGIES HTE VIENN

Numéro SIRET : 25870858500033

POSTE COMPTABLE : 087014 SGC LIMOGES ET AMENDES

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2024

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCF](#)

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur 5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur 6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable 7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur 8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur 9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur 10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur 11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur 12
D	Bilan synthétique	Comptable 13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable 14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur 16
II. Exécution budgétaire		
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur 17
	<i>Vue d'ensemble</i>	
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur 18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur 19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur 20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur 22
	<i>Vue détaillée</i>	
B1	Dépenses d'investissement	Comptable 23
B2	Recettes d'investissement	Comptable 26
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur 29
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable 30
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable 35
III. États financiers		
A	Bilan	Comptable 37
B	Compte de résultat	Comptable 41
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe 43
D	Balance des comptes	Comptable 44
IV. États annexés		

A. Présentation croisée et agrégée

A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur

B. États annexés patrimoniaux

B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3	État des provisions	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6	Prêts	Ordonnateur
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur

Origine des

Publié le

B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur
<i>C. États annexés budgétaires</i>		
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur
<i>D. Autres éléments d'information</i>		
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur

V. Arrêté et signatures

A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable
---	--------------------------------------	-------------------------

67

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	250 367

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Ratios de niveau

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	19,21
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	38,02
3 Dépenses d'équipement brut / population	64,64
4 Encours de dette / population (2)(3)	2,02
5 DGF / population	0,00

Ratios de structure et d'analyse financière

	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	56,59 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	58,53 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	0 %
9 Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	0 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	5,32 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	45 130 608,00	10 077 695,45	55 208 303,45
	Recettes réalisées (1)	B	19 860 616,05	9 682 928,24	29 543 544,29
	Restes à réaliser	C	12 238 903,10	0,00	12 238 903,10
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	35 104 415,26	14 607 905,00	49 712 320,26
	Dépenses réalisées (1)	E	17 953 907,27	6 663 253,40	24 617 160,67
	Restes à réaliser	F	8 175 788,69	0,00	8 175 788,69
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	1 906 708,78	3 019 674,84	4 926 383,62
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-10 026 192,74	4 530 209,55	-5 495 983,19
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-8 119 483,96	7 549 884,39	-569 599,57
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	4 063 114,41	0,00	4 063 114,41
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-4 056 369,55	7 549 884,39	3 493 514,84

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés****BZ**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-10 026 192,74		1 906 708,78		-8 119 483,96
Fonctionnement	9 430 258,43	4 900 048,88	3 019 674,84		7 549 884,39
TOTAL I	-595 934,31	4 900 048,88	4 926 383,62		-569 599,57
II - Budgets des services à caractère administratif					
04101-ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBL SEHV					
Investissement					
Fonctionnement	1 933 785,41		157 216,60		2 091 002,01
Sous-Total	1 933 785,41		157 216,60		2 091 002,01
04103-IRVE SEHV					
Investissement	-115 478,01		-23 554,26		-139 032,27
Fonctionnement	-20 127,12		-82 260,30		-102 387,42
Sous-Total	-135 605,13		-105 814,56		-241 419,69
TOTAL II	1 798 180,28		51 402,04		1 849 582,32
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
04102-PROD ENERGIE PHOTOVOLT SEHV					
Investissement	35 508,16		2 560,19		38 068,35
Fonctionnement	828,09		-84,37		743,72
Sous-Total	36 336,25		2 475,82		38 812,07
TOTAL III	36 336,25		2 475,82		38 812,07
TOTAL I + II + III	1 238 582,22	4 900 048,88	4 980 261,48		1 318 794,82

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE**EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 8 175 788,69
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	4 410,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 746,14
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	3 347 837,74
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	4 819 794,81
4581 017	2017	49 672,71
4581 020	2020	1 334 293,14
4581 021	2021	88 650,00
4581 022	2022	17 573,36
4581 023	2023	125 869,57
4581 024	2024	3 203 736,03
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I II) 12 238 903,10
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	6 093 653,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	308,35
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	6 144 941,55
4582 017	2017	24 911,15
4582 018	2018	93 787,20
4582 019	2019	22 558,07
4582 020	2020	1 185 781,14
4582 021	2021	114 984,35
4582 022	2022	226 487,79
4582 023	2023	317 068,48
4582 024	2024	4 159 363,37
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(I V) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	204 347,42
Subventions d'investissement versées	6 166,16	Neutralisations et régularisations	29,53
Autres immobilisations incorporelles	108,19	Réserves	120 625,15
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	4 530,21
Terrains	60,10	Résultat de l'exercice	3 019,67
Constructions	1 528,97	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	332 551,99
Réseaux divers	13 264,76	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	60,36	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	1 286,21
Immobilisations mises en concessions ou affermées	263 286,81	DETTES FINANCIÈRES	
Autres	414,26	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	50 121,81	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	5 412,48
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	58,55	Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)	2 629,96	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	5 412,48
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	337 699,92	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	514,83
Stocks		Autres dettes non financières	22 830,62
Créances	24 108,99	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	23 345,46
Trésorerie	1 194,86	TOTAL TRÉSORERIE (4)	300,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	25 303,85	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	30 344,15
Comptes de régularisation (III)	0,54	Comptes de régularisation (III)	108,17
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	363 004,31	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	363 004,31

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	574,13	
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes	5 806,22	
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	83,54	
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	2 695,71	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	164,40	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	9 324,00	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	658,91	
Charges de personnel	2 612,29	
Indemnités des élus (et membres du CESR)	36,26	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	83,61	
Impôts et taxes	98,16	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	2 638,43	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	6 127,66	

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	14,88	
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	14,88	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	3 181,46	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,78	
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	162,57	
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-161,78	
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	3 019,67	

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 742,05	1 692,00	13,28	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	1 583 451,02	978 412,38	61,79	0,00
21	Immobilisations corporelles	218 807,19	167 675,91	76,63	3 746,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 549 129,57	10 633 589,62	64,25	3 347 837,74
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		18 364 129,83	11 781 369,91	64,15	3 351 583,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 785,00	2 784,70	99,99	0,00
13	Subventions d'investissement	84 755,63	24 115,79	28,45	4 410,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	900 000,00	760 310,32	84,48	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	819 200,00	819 200,00	100,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 806 740,63	1 606 410,81	88,91	4 410,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	14 633 544,80	4 401 730,51	30,08	4 819 794,81
Total des dépenses réelles d'investissement		34 804 415,26	17 789 511,23	51,11	8 175 788,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	200 000,00	164 396,04	82,20	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		300 000,00	164 396,04	54,80	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		35 104 415,26	17 953 907,27	51,14	8 175 788,69
001 Solde d'exécution négatif reporté		10 026 192,74			
Total des dépenses de la section d'investissement		45 130 608,00	17 953 907,27		8 175 788,69

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	13 504 827,59	6 463 273,66	47,86	6 093 653,20
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	1 000 000,00	100,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,41	67 465,60	1 349,20	308,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 153 145,88	5 153 145,89	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	16 432 174,99	5 323 911,52	32,40	6 144 941,55
Total des recettes réelles d'investissement		36 095 148,87	18 007 796,67	49,89	12 238 903,10
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	6 935 459,13			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 000 000,00	1 852 819,38	92,64	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		9 035 459,13	1 852 819,38	20,51	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		45 130 608,00	19 860 616,05	44,01	12 238 903,10
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		45 130 608,00	19 860 616,05		12 238 903,10

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 077 387,23	676 355,56	7 276,52	683 632,08	63,45	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 763 600,00	2 722 434,01	0,00	2 722 434,01	98,51	0,00
014	Atténuations de produits	512 150,00	321 440,21	0,00	321 440,21	62,76	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	316 937,21	120 495,60	2 663,53	123 159,13	38,86	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 670 074,44	3 840 725,38	9 940,05	3 850 665,43	82,45	0,00
66	Charges financières	189 764,43	143 197,94	19 368,32	162 566,26	85,67	0,00
67	Charges spécifiques	15 000,00	11 595,33	0,00	11 595,33	77,30	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	797 607,00	785 607,00	0,00	785 607,00	98,50	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		5 672 445,87	4 781 125,65	29 308,37	4 810 434,02	84,80	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	6 935 459,13					
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	2 000 000,00	1 852 819,38	0,00	1 852 819,38	92,64	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		8 935 459,13	1 852 819,38	0,00	1 852 819,38	20,74	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		14 607 905,00	6 633 945,03	29 308,37	6 663 253,40	45,61	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		14 607 905,00	6 633 945,03	29 308,37	6 663 253,40		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

SYNDICAT ENERGIES HAUTE VIENNE - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2024

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_27CFU2-DE



II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	20 000,00	36 708,70	0,00	36 708,70	183,54	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	158 543,00	83 542,83	0,00	83 542,83	52,69	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 072 893,96	6 127 656,37	0,00	6 127 656,37	100,90	0,00
74	Dotations et participations	1 074 541,40	541 640,49	32 491,26	574 131,75	53,43	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 551 367,09	2 695 710,59	0,00	2 695 710,59	105,66	0,00
Total des recettes de gestion des services		9 877 345,45	9 485 258,98	32 491,26	9 517 750,24	96,36	0,00
76	Produits financiers	350,00	781,96	0,00	781,96	223,42	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		9 877 695,45	9 486 040,94	32 491,26	9 518 532,20	96,36	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	200 000,00	164 396,04	0,00	164 396,04	82,20	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		200 000,00	164 396,04	0,00	164 396,04	82,20	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		10 077 695,45	9 650 436,98	32 491,26	9 682 928,24	96,08	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		4 530 209,55					
Total des recettes de la section de fonctionnement		14 607 905,00	9 650 436,98	32 491,26	9 682 928,24		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
2051	Concessions et droits similaires		1 692,00		1 692,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 742,05	1 692,00		1 692,00	11 050,05
204131	Biens mobiliers, matériel et études		67 968,44		67 968,44	
2041481	Biens mobiliers, matériel et études		114 217,39		114 217,39	
2041482	Bâtiments et installations		782 728,97		782 728,97	
2041581	Biens mobiliers, matériel et études		13 497,58		13 497,58	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	1 583 451,02	978 412,38		978 412,38	605 038,64
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		6 660,18		6 660,18	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		61 799,86		61 799,86	
21828	Autres matériels de transport		91 054,20		91 054,20	
21838	Autre matériel informatique		6 762,47		6 762,47	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		1 399,20		1 399,20	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	218 807,19	167 675,91		167 675,91	51 131,28
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2313	Constructions		54 737,90		54 737,90	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		10 578 851,72		10 578 851,72	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	16 549 129,57	10 633 589,62		10 633 589,62	5 915 539,95
Total des dépenses d'équipement		18 364 129,83	11 781 369,91		11 781 369,91	6 582 759,92
10222	F.C.T.V.A.		2 784,70		2 784,70	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 785,00	2 784,70		2 784,70	0,30
1328	Autres		24 115,79		24 115,79	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	84 755,63	24 115,79		24 115,79	60 639,84
1641	Emprunts en euros		760 310,32		760 310,32	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	900 000,00	760 310,32		760 310,32	139 689,68

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
261	Titres de participation		819 200,00		819 200,00	
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	819 200,00	819 200,00		819 200,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		1 806 740,63	1 606 410,81		1 606 410,81	200 329,82
4581017	Opération pour compte tiers n° 4581017	184 911,15	135 238,44		135 238,44	49 672,71
4581020	Opération pour compte tiers n° 4581020	1 884 832,03	550 538,89		550 538,89	1 334 293,14
4581021	Opération pour compte tiers n° 4581021	61 181,00				61 181,00
4581022	Opération pour compte tiers n° 4581022	271 700,33	144 485,20		144 485,20	127 215,13
4581023	Opération pour compte tiers n° 4581023	2 426 747,14	2 004 963,27		2 004 963,27	421 783,87
4581024	Opération pour compte tiers n° 4581024	9 804 173,15	1 566 504,71		1 566 504,71	8 237 668,44
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	14 633 544,80	4 401 730,51		4 401 730,51	10 231 814,29
Total des dépenses réelles d'investissement		34 804 415,26	17 789 511,23		17 789 511,23	17 014 904,03
139148	Autres communes		14 264,83		14 264,83	
139362	Dotation de soutien à l'investissement local		146 136,21		146 136,21	
13938	Autres		3 995,00		3 995,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	200 000,00	164 396,04		164 396,04	35 603,96
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	100 000,00				100 000,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		300 000,00	164 396,04		164 396,04	135 603,96
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		35 104 415,26	17 953 907,27		17 953 907,27	17 150 507,99
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		10 026 192,74				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Dépenses d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section d'investissement		45 130 608,00	17 953 907,27		17 953 907,27	27 176 700,73

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
13148	Autres communes		50 065,35		50 065,35	
1323	Départements		484 824,95		484 824,95	
13248	Autres communes		93 448,72		93 448,72	
13258	Autres groupements		25 448,54		25 448,54	
1328	Autres		5 641 488,55	5 224,18	5 636 264,37	
1338	Autres		175 194,05	1 972,32	173 221,73	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	13 504 827,59	6 470 470,16	7 196,50	6 463 273,66	7 041 553,93
1641	Emprunts en euros		1 000 000,00		1 000 000,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2315	Installations, matériel et outillage techniques		67 465,60		67 465,60	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 000,41	67 465,60		67 465,60	-62 465,19
10222	F.C.T.V.A.		253 097,01		253 097,01	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		4 900 048,88		4 900 048,88	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	5 153 145,88	5 153 145,89		5 153 145,89	-0,01
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
4582017	Opération pour compte tiers n° 4582017	78 743,15	53 832,00		53 832,00	24 911,15
4582018	Opération pour compte tiers n° 4582018	93 787,20				93 787,20

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
4582019	Opération pour compte tiers n° 4582019	22 558,07				22 558,07
4582020	Opération pour compte tiers n° 4582020	1 767 982,06	582 200,92		582 200,92	1 185 781,14
4582021	Opération pour compte tiers n° 4582021	181 511,61	103 385,83		103 385,83	78 125,78
4582022	Opération pour compte tiers n° 4582022	832 310,53	514 282,16	2 434,19	511 847,97	320 462,56
4582023	Opération pour compte tiers n° 4582023	3 651 109,22	3 121 633,05	83 506,62	3 038 126,43	612 982,79
4582024	Opération pour compte tiers n° 4582024	9 804 173,15	1 034 518,37		1 034 518,37	8 769 654,78
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	16 432 174,99	5 409 852,33	85 940,81	5 323 911,52	11 108 263,47
Total des recettes réelles d'investissement		36 095 148,87	18 100 933,98	93 137,31	18 007 796,67	18 087 352,20
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	6 935 459,13				
2804131	Biens mobiliers, matériel et études		12 091,00		12 091,00	
28041481	Biens mobiliers, matériel et études		5 599,00		5 599,00	
28041482	Bâtiments et installations		1 153 350,01		1 153 350,01	
28041581	Biens mobiliers, matériel et études		529,00		529,00	
28041582	Bâtiments et installations		42 232,17		42 232,17	
2804412	Bâtiments et installations		344,40		344,40	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires		2 430,00		2 430,00	
281351	Bâtiments publics		143 393,74		143 393,74	
281533	Réseaux câblés		409 833,66		409 833,66	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		10 366,17		10 366,17	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		5 283,63		5 283,63	
281828	Autres matériels de transport		37 844,00		37 844,00	
281838	Autre matériel informatique		22 144,78		22 144,78	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		7 377,82		7 377,82	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 000 000,00	1 852 819,38		1 852 819,38	147 180,62
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	100 000,00				100 000,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des recettes d'ordre en investissement</i>		9 035 459,13	1 852 819,38		1 852 819,38	7 182 639,75
Total des recettes d'investissement de l'exercice		45 130 608,00	19 953 753,36	93 137,31	19 860 616,05	25 269 991,95
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		45 130 608,00	19 953 753,36	93 137,31	19 860 616,05	25 269 991,95

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60228	Autres fournitures consommables		3 877,81	3 877,81		
60268	Autres produits pharmaceutiques		1 323,80	1 323,80		
605	Achats de matériel, équipements et travaux		108 987,60	81 107,49	27 880,11	
60611	Eau et assainissement		797,05		797,05	
60612	Énergie - Électricité		61 722,14	38,19	61 683,95	
60622	Carburants		20 203,28	1 626,75	18 576,53	
60628	Autres fournitures non stockées		7 614,97		7 614,97	
60631	Fournitures d'entretien		416,95		416,95	
60632	Fournitures de petit équipement		11 910,78	2 167,22	9 743,56	
60636	Habillement et Vêtements de travail		130,08		130,08	
6064	Fournitures administratives		3 976,67		3 976,67	
60668	Autres produits pharmaceutiques		641,78		641,78	
6068	Autres matières et fournitures.		40,33		40,33	
611	Contrats de prestations de services		41 984,40		41 984,40	
61351	Matériel roulant		3 306,84		3 306,84	
61358	Autres		390,28		390,28	
61521	Terrains		6 962,06	5 852,66	1 109,40	
615221	Bâtiments publics		9 140,44	3 049,70	6 090,74	
61551	Matériel roulant		19 544,55		19 544,55	
61558	Autres biens mobiliers		152,18		152,18	
6156	Maintenance		28 696,86	121,55	28 575,31	
6161	Multirisques		87 946,51		87 946,51	
6168	Autres		56 243,15		56 243,15	
617	Études et recherches		43 651,34	13 750,18	29 901,16	
6182	Documentation générale et technique		11 204,23	390,00	10 814,23	
6184	Versements à des organismes de formation		24 676,82		24 676,82	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6185	Frais de colloques et séminaires		9 371,72		9 371,72	
6188	Autres frais divers		2 205,38	498,67	1 706,71	
62268	Autres honoraires, conseils...		960,00		960,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		40 243,58		40 243,58	
6231	Annonces et insertions		15 241,77		15 241,77	
6232	Fêtes et cérémonies		18 392,94		18 392,94	
6234	Réceptions		8 144,44		8 144,44	
6236	Catalogues et imprimés		2 332,50	523,86	1 808,64	
6237	Publications		3 144,83		3 144,83	
6238	Divers		3 450,00	1 384,80	2 065,20	
6251	Voyages, déplacements et missions		34 571,92		34 571,92	
6261	Frais d'affranchissement		6 290,78	864,00	5 426,78	
6262	Frais de télécommunications		22 862,71	43,20	22 819,51	
627	Services bancaires et assimilés.		1 012,89		1 012,89	
6281	Concours divers (cotisations...)		52 573,66		52 573,66	
63512	Taxes foncières		12 179,00		12 179,00	
63513	Autres impôts locaux		790,70		790,70	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		730,04		730,04	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)		10 210,20		10 210,20	
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 077 387,23	800 251,96	116 619,88	683 632,08	393 755,15
6331	Versement mobilité		26 044,46		26 044,46	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		1 486,39		1 486,39	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		42 226,82		42 226,82	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		4 488,35		4 488,35	
64111	Rémunération principale		1 005 613,00		1 005 613,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		7 540,81		7 540,81	
64113	NBI		7 072,62		7 072,62	
64118	Autres indemnités.		373 605,12		373 605,12	
64131	Rémunérations		485 590,26		485 590,26	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		2 048,63		2 048,63	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		294 280,80		294 280,80	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		353 515,28		353 515,28	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		19 547,46		19 547,46	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		4 972,00		4 972,00	
6474	Versements aux oeuvres sociales		10 456,45		10 456,45	
6475	Médecine du travail, pharmacie		63,00		63,00	
6478	Autres charges sociales diverses		83 882,56		83 882,56	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 763 600,00	2 722 434,01		2 722 434,01	41 165,99
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers		321 440,21		321 440,21	
total chapitre 014	Atténuations de produits	512 150,00	321 440,21		321 440,21	190 709,79
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65311	Indemnités de fonction		32 289,68		32 289,68	
65312	Frais de mission et de déplacement		1 877,07		1 877,07	
65313	Cotisations de retraite		2 094,32		2 094,32	
6541	Créances admises en non-valeur		16 479,21		16 479,21	
65748	Autres personnes de droit privé		14 882,00		14 882,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage		51 903,33		51 903,33	
65888	Autres		3 633,52		3 633,52	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	316 937,21	123 159,13		123 159,13	193 778,08

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		4 670 074,44	3 967 285,31	116 619,88	3 850 665,43	819 409,01
66111	Intérêts réglés à l'échéance		117 015,31		117 015,31	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		19 368,32	20 463,86	-1 095,54	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		59 306,34	14 282,49	45 023,85	
6688	Autres		1 746,59	123,95	1 622,64	
total chapitre 66	Charges financières	189 764,43	197 436,56	34 870,30	162 566,26	27 198,17
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		11 595,33		11 595,33	
total chapitre 67	Charges spécifiques	15 000,00	11 595,33		11 595,33	3 404,67
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement		785 607,00		785 607,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions	797 607,00	785 607,00		785 607,00	12 000,00
Total des dépenses réelles et mixtes		5 672 445,87	4 961 924,20	151 490,18	4 810 434,02	862 011,85
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	6 935 459,13				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		1 852 819,38		1 852 819,38	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000 000,00	1 852 819,38		1 852 819,38	147 180,62
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 935 459,13	1 852 819,38		1 852 819,38	7 082 639,75
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		14 607 905,00	6 814 743,58	151 490,18	6 663 253,40	7 944 651,60
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		14 607 905,00	6 814 743,58	151 490,18	6 663 253,40	7 944 651,60

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6094	d'études, prestations de services		791,41		791,41	
6096	d'approvisionnements non stockés		20,71		20,71	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		40 347,30	4 450,72	35 896,58	
total chapitre 013	Atténuations de charges	20 000,00	41 159,42	4 450,72	36 708,70	-16 708,70
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
7018	Autres ventes de produits finis		83 542,83		83 542,83	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	158 543,00	83 542,83		83 542,83	75 000,17
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité		6 127 656,37		6 127 656,37	
total chapitre 731	Fiscalité locale	6 072 893,96	6 127 656,37		6 127 656,37	-54 762,41
74718	Autres		95 626,57		95 626,57	
7472	Régions		174 603,73		174 603,73	
7473	Départements		25 698,14		25 698,14	
74748	Autres communes		103 626,35	2 665,00	100 961,35	
74758	Autres groupements		117 179,85		117 179,85	
747888	Autres		60 062,11		60 062,11	
total chapitre 74	Dotations et participations	1 074 541,40	576 796,75	2 665,00	574 131,75	500 409,65
752	Revenus des immeubles		15 120,00		15 120,00	
755	Dédits et pénalités perçus		47 310,96		47 310,96	
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		2 975 946,17	1 134 780,31	1 841 165,86	
75821	Excédent des budgets annexes à caractère administratif		126 880,14		126 880,14	
75888	Autres		665 233,63		665 233,63	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	2 551 367,09	3 830 490,90	1 134 780,31	2 695 710,59	-144 343,50

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de gestion des services		9 877 345,45	10 659 646,27	1 141 896,03	9 517 750,24	359 595,21
7688	Autres		781,96		781,96	
total chapitre 76	Produits financiers	350,00	781,96		781,96	-431,96
total chapitre 77	Produits spécifiques					
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		9 877 695,45	10 660 428,23	1 141 896,03	9 518 532,20	359 163,25
777	<i>Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		164 396,04		164 396,04	
total chapitre 042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	200 000,00	164 396,04		164 396,04	35 603,96
total chapitre 043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		200 000,00	164 396,04		164 396,04	35 603,96
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		10 077 695,45	10 824 824,27	1 141 896,03	9 682 928,24	394 767,21
002 Résultat de fonctionnement reporté		4 530 209,55				
Total des recettes de la section de fonctionnement		14 607 905,00	10 824 824,27	1 141 896,03	9 682 928,24	4 924 976,76

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		16 930 424,69	10 764 269,35	6 166 155,34	6 401 888,54
Autres immobilisations incorporelles		144 989,45	36 803,87	108 185,58	108 923,58
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		60 104,52		60 104,52	60 104,52
Constructions		2 673 540,45	1 144 571,90	1 528 968,55	1 672 362,29
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers		15 204 825,68	1 940 061,11	13 264 764,57	17 118 946,67
Installations techniques, agencements et matériel		87 764,40	27 406,61	60 357,79	64 063,78
Immobilisations mises en concessions ou affermées		263 286 805,79		263 286 805,79	256 386 474,86
Autres		581 267,77	167 008,95	414 258,82	325 893,32
Immobilisations corporelles en cours		50 121 807,77		50 121 807,77	43 011 666,24
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		58 549,84		58 549,84	58 549,84
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		2 629 961,83		2 629 961,83	1 810 761,83
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		351 780 042,19	14 080 121,79	337 699 920,40	327 019 635,47
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		875 267,63		875 267,63	736 228,39
Créances sur les redevables et comptes rattachés		1 359 328,05	7 397,00	1 351 931,05	924 420,01
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		20 555 992,38		20 555 992,38	16 154 261,87
Créances sur budgets annexes		190 853,27		190 853,27	119 372,53
Créances sur les autres débiteurs		1 134 948,68		1 134 948,68	1 794 256,99
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS**Bilan (en euros)**

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		24 116 390,01	7 397,00	24 108 993,01	19 728 539,79
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		1 194 857,25		1 194 857,25	1 248 663,05
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		1 194 857,25		1 194 857,25	1 248 663,05
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		536,26		536,26	2 439,60
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		377 091 825,71	14 087 518,79	363 004 306,92	347 999 277,91

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		64 216 527,97	64 216 527,97
Fonds globalisés		1 247 295,26	996 982,95
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		2 953 354,40	2 894 463,36
Rattachées à un actif non amortissable		135 930 243,31	129 714 372,52
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		29 529,37	29 529,37
RÉSERVES		120 625 153,30	115 725 104,42
REPORT A NOUVEAU		4 530 209,55	2 786 975,59
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		3 019 674,84	6 643 282,84
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		332 551 988,00	323 007 239,02
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES		1 286 214,35	500 607,35
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		1 286 214,35	500 607,35
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		5 412 482,68	5 173 888,54
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		5 412 482,68	5 173 888,54
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		514 834,86	536 183,08
Dettes fiscales et sociales		2 093,36	50 066,28
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		19 741 210,85	14 417 299,33

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		2 585 152,81	2 281 033,85
Autres dettes non financières		502 164,17	562 885,90
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		23 345 456,05	17 847 468,44
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		300 000,00	1 400 000,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		300 000,00	1 400 000,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		30 344 153,08	24 921 964,33
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		108 165,84	70 074,56
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		363 004 306,92	347 999 277,91

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		574 131,75		
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes		5 806 216,16		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		83 542,83		
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		2 695 710,59		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		164 396,04		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		9 323 997,37		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		658 910,02		
Charges de personnel		2 612 291,41		
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>1 845 573,86</i>		
<i>Dont charges sociales</i>		<i>766 717,55</i>		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		36 261,07		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		83 611,39		
Impôts et taxes		98 155,96		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		2 638 426,38		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS
Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		6 127 656,23		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		14 882,00		
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		14 882,00		
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		14 882,00		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		3 181 459,14		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers		781,96		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		781,96		
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		160 943,62		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières		1 622,64		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		162 566,26		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-161 784,30		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		3 019 674,84		

III – ÉTATS FINANCIERS

Annexe

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		64 216 317,05						64 216 317,05		64 216 317,05
10222	F.C.T.V.A.		996 982,95			2 784,70	253 097,01	2 784,70	1 250 079,96		1 247 295,26
	Sous Total compte 1022		996 982,95			2 784,70	253 097,01	2 784,70	1 250 079,96		1 247 295,26
10251	Dons et legs en capital		210,92						210,92		210,92
	Sous Total compte 1025		210,92						210,92		210,92
	Sous Total compte 102		65 213 510,92			2 784,70	253 097,01	2 784,70	65 466 607,93		65 463 823,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		115 725 104,42				4 900 048,88		120 625 153,30		120 625 153,30
	Sous Total compte 106		115 725 104,42				4 900 048,88		120 625 153,30		120 625 153,30
	Sous Total compte 10		180 938 615,34			2 784,70	5 153 145,89	2 784,70	186 091 761,23		186 088 976,53
110	Report à nouveau (solde créditeur)		2 786 975,59	4 900 048,88	6 643 282,84			4 900 048,88	9 430 258,43		4 530 209,55
	Sous Total compte 11		2 786 975,59	4 900 048,88	6 643 282,84			4 900 048,88	9 430 258,43		4 530 209,55
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		6 643 282,84	6 643 282,84				6 643 282,84	6 643 282,84		
	Sous Total compte 12		6 643 282,84	6 643 282,84				6 643 282,84	6 643 282,84		
1311	État et établissements nationaux		22 000,00						22 000,00		22 000,00
13148	Autres communes		412 360,46				50 065,35		462 425,81		462 425,81
	Sous Total compte 1314		412 360,46				50 065,35		462 425,81		462 425,81
	Sous Total compte 131		434 360,46				50 065,35		484 425,81		484 425,81
1321	État et établissements nationaux		422 383,38						422 383,38		422 383,38
1323	Départements		33 162 392,56				484 824,95		33 647 217,51		33 647 217,51
13248	Autres communes		4 030 197,22				93 448,72		4 123 645,94		4 123 645,94
	Sous Total compte 1324		4 030 197,22				93 448,72		4 123 645,94		4 123 645,94
13251	GFP de rattachement		3 999,00						3 999,00		3 999,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13258	Autres groupements		522 412,31				25 448,54		547 860,85		547 860,85
	Sous Total compte 1325		526 411,31				25 448,54		551 859,85		551 859,85
1326	Autres établissements publics locaux		7 503,27						7 503,27		7 503,27
13278	Autres fonds européens		961 176,88						961 176,88		961 176,88
	Sous Total compte 1327		961 176,88						961 176,88		961 176,88
1328	Autres		90 560 419,17			29 339,97	5 641 488,55	29 339,97	96 201 907,72		96 172 567,75
	Sous Total compte 132		129 670 483,79			29 339,97	6 245 210,76	29 339,97	135 915 694,55		135 886 354,58
1338	Autres		2 880 373,51			1 972,32	175 194,05	1 972,32	3 055 567,56		3 053 595,24
	Sous Total compte 133		2 880 373,51			1 972,32	175 194,05	1 972,32	3 055 567,56		3 053 595,24
1383	Départements		43 888,73						43 888,73		43 888,73
	Sous Total compte 138		43 888,73						43 888,73		43 888,73
139148	Autres communes	66 452,37				14 264,83		80 717,20		80 717,20	
	Sous Total compte 13914	66 452,37				14 264,83		80 717,20		80 717,20	
	Sous Total compte 1391	66 452,37				14 264,83		80 717,20		80 717,20	
139362	Dotation de soutien à l'investissement I					146 136,21		146 136,21		146 136,21	
	Sous Total compte 13936					146 136,21		146 136,21		146 136,21	
13938	Autres	353 818,24				3 995,00		357 813,24		357 813,24	
	Sous Total compte 1393	353 818,24				150 131,21		503 949,45		503 949,45	
	Sous Total compte 139	420 270,61				164 396,04		584 666,65		584 666,65	
	Sous Total compte 13	420 270,61	133 029 106,49			195 708,33	6 470 470,16	615 978,94	139 499 576,65		138 883 597,71
15111	Provisions pour litiges et contentieux (500 607,35		785 607,00				1 286 214,35		1 286 214,35
	Sous Total compte 1511		500 607,35		785 607,00				1 286 214,35		1 286 214,35

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 151		500 607,35		785 607,00				1 286 214,35		1 286 214,35
	Sous Total compte 15		500 607,35		785 607,00				1 286 214,35		1 286 214,35
1641	Emprunts en euros		5 153 424,68			760 310,32	1 000 000,00	760 310,32	6 153 424,68		5 393 114,36
	Sous Total compte 164		5 153 424,68			760 310,32	1 000 000,00	760 310,32	6 153 424,68		5 393 114,36
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des		20 463,86	20 463,86	19 368,32			20 463,86	39 832,18		19 368,32
	Sous Total compte 1688		20 463,86	20 463,86	19 368,32			20 463,86	39 832,18		19 368,32
	Sous Total compte 168		20 463,86	20 463,86	19 368,32			20 463,86	39 832,18		19 368,32
	Sous Total compte 16		5 173 888,54	20 463,86	19 368,32	760 310,32	1 000 000,00	780 774,18	6 193 256,86		5 412 482,68
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		44 665,51						44 665,51		44 665,51
193	Autres neutralisations et régularisation	15 136,14						15 136,14		15 136,14	
	Sous Total compte 19	15 136,14	44 665,51					15 136,14	44 665,51		29 529,37
	Total classe 1	435 406,75	329 117 141,66	11 563 795,58	7 448 258,16	958 803,35	12 623 616,05	12 958 005,68	349 189 015,87	599 802,79	336 830 812,98
2031	Frais d'études	47 130,00						47 130,00		47 130,00	
2033	Frais d'insertion	32 305,22						32 305,22		32 305,22	
	Sous Total compte 203	79 435,22						79 435,22		79 435,22	
204131	Biens mobiliers, matériel et études	122 060,61				67 968,44		190 029,05		190 029,05	
	Sous Total compte 20413	122 060,61				67 968,44		190 029,05		190 029,05	
2041481	Biens mobiliers, matériel et études	44 295,05				114 217,39		158 512,44		158 512,44	
2041482	Bâtiments et installations	15 130 750,33				782 728,97		15 913 479,30		15 913 479,30	
	Sous Total compte 204148	15 175 045,38				896 946,36		16 071 991,74		16 071 991,74	
	Sous Total compte 20414	15 175 045,38				896 946,36		16 071 991,74		16 071 991,74	
20415332	Bâtiments et installations	23 045,73						23 045,73		23 045,73	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2041533	23 045,73						23 045,73		23 045,73	
	Sous Total compte 204153	23 045,73						23 045,73		23 045,73	
2041581	Biens mobiliers, matériel et études					13 497,58		13 497,58		13 497,58	
2041582	Bâtiments et installations	626 694,59						626 694,59		626 694,59	
	Sous Total compte 204158	626 694,59				13 497,58		640 192,17		640 192,17	
	Sous Total compte 20415	649 740,32				13 497,58		663 237,90		663 237,90	
	Sous Total compte 2041	15 946 846,31				978 412,38		16 925 258,69		16 925 258,69	
204412	Bâtiments et installations	5 166,00						5 166,00		5 166,00	
	Sous Total compte 20441	5 166,00						5 166,00		5 166,00	
	Sous Total compte 2044	5 166,00						5 166,00		5 166,00	
	Sous Total compte 204	15 952 012,31				978 412,38		16 930 424,69		16 930 424,69	
2051	Concessions et droits similaires	63 862,23				1 692,00		65 554,23		65 554,23	
	Sous Total compte 205	63 862,23				1 692,00		65 554,23		65 554,23	
	Sous Total compte 20	16 095 309,76				980 104,38		17 075 414,14		17 075 414,14	
2111	Terrains nus	4 000,00						4 000,00		4 000,00	
2112	Terrains de voirie	3,81						3,81		3,81	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	150,16						150,16		150,16	
2115	Terrains bâtis	55 950,55						55 950,55		55 950,55	
	Sous Total compte 211	60 104,52						60 104,52		60 104,52	
21318	Autres bâtiments publics	534 259,28						534 259,28		534 259,28	
	Sous Total compte 2131	534 259,28						534 259,28		534 259,28	
21351	Bâtiments publics	2 139 281,17						2 139 281,17		2 139 281,17	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2135	2 139 281,17						2 139 281,17		2 139 281,17	
	Sous Total compte 213	2 673 540,45						2 673 540,45		2 673 540,45	
21533	Réseaux câblés	11 586 147,22		246 890,80				11 833 038,02		11 833 038,02	
21534	Réseaux d'électrification	7 063 026,90		3 209 091,69	6 900 330,93			10 272 118,59	6 900 330,93	3 371 787,66	
	Sous Total compte 2153	18 649 174,12		3 455 982,49	6 900 330,93			22 105 156,61	6 900 330,93	15 204 825,68	
2158	Autres installations, matériel et outill	81 104,22				6 660,18		87 764,40		87 764,40	
	Sous Total compte 215	18 730 278,34		3 455 982,49	6 900 330,93	6 660,18		22 192 921,01	6 900 330,93	15 292 590,08	
2181	Installations générales, agencements et	42 035,85				61 799,86		103 835,71		103 835,71	
21828	Autres matériels de transport	261 027,33				91 054,20		352 081,53		352 081,53	
	Sous Total compte 2182	261 027,33				91 054,20		352 081,53		352 081,53	
21838	Autre matériel informatique	44 993,92				6 762,47		51 756,39		51 756,39	
	Sous Total compte 2183	44 993,92				6 762,47		51 756,39		51 756,39	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	65 987,94				1 399,20		67 387,14		67 387,14	
	Sous Total compte 2184	65 987,94				1 399,20		67 387,14		67 387,14	
2185	Matériel de téléphonie	6 207,00						6 207,00		6 207,00	
	Sous Total compte 218	420 252,04				161 015,73		581 267,77		581 267,77	
	Sous Total compte 21	21 884 175,35		3 455 982,49	6 900 330,93	167 675,91		25 507 833,75	6 900 330,93	18 607 502,82	
2313	Constructions	2 096 210,32				54 737,90		2 150 948,22		2 150 948,22	
2315	Installations, matériel et outillage tec	40 915 455,92			3 455 982,49	10 578 851,72	67 465,60	51 494 307,64	3 523 448,09	47 970 859,55	
	Sous Total compte 231	43 011 666,24			3 455 982,49	10 633 589,62	67 465,60	53 645 255,86	3 523 448,09	50 121 807,77	
	Sous Total compte 23	43 011 666,24			3 455 982,49	10 633 589,62	67 465,60	53 645 255,86	3 523 448,09	50 121 807,77	
2411	Réseaux			6 900 330,93				6 900 330,93		6 900 330,93	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2418	Autres mises en concession	256 386 474,86						256 386 474,86		256 386 474,86	
	Sous Total compte 241	256 386 474,86		6 900 330,93				263 286 805,79		263 286 805,79	
2423	d'établissements publics de coopération	58 549,84						58 549,84		58 549,84	
	Sous Total compte 242	58 549,84						58 549,84		58 549,84	
	Sous Total compte 24	256 445 024,70		6 900 330,93				263 345 355,63		263 345 355,63	
261	Titres de participation	1 740 800,00				819 200,00		2 560 000,00		2 560 000,00	
	Sous Total compte 26	1 740 800,00				819 200,00		2 560 000,00		2 560 000,00	
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	17 805,00						17 805,00		17 805,00	
27633	Départements	52 156,83						52 156,83		52 156,83	
	Sous Total compte 2763	52 156,83						52 156,83		52 156,83	
	Sous Total compte 276	52 156,83						52 156,83		52 156,83	
	Sous Total compte 27	69 961,83						69 961,83		69 961,83	
2804131	Biens mobiliers, matériel et études		560,00				12 091,00	12 651,00		12 651,00	
	Sous Total compte 280413		560,00				12 091,00	12 651,00		12 651,00	
28041481	Biens mobiliers, matériel et études						5 599,00	5 599,00		5 599,00	
28041482	Bâtiments et installations		9 108 874,09				1 153 350,01	10 262 224,10		10 262 224,10	
	Sous Total compte 2804148		9 108 874,09				1 158 949,01	10 267 823,10		10 267 823,10	
	Sous Total compte 280414		9 108 874,09				1 158 949,01	10 267 823,10		10 267 823,10	
28041581	Biens mobiliers, matériel et études						529,00	529,00		529,00	
28041582	Bâtiments et installations		436 901,28				42 232,17	479 133,45		479 133,45	
	Sous Total compte 2804158		436 901,28				42 761,17	479 662,45		479 662,45	
	Sous Total compte 280415		436 901,28				42 761,17	479 662,45		479 662,45	

III – ÉTATS FINANCIERS**Balance des comptes**

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28041		9 546 335,37				1 213 801,18		10 760 136,55		10 760 136,55
2804412	Bâtiments et installations		3 788,40				344,40		4 132,80		4 132,80
	Sous Total compte 280441		3 788,40				344,40		4 132,80		4 132,80
	Sous Total compte 28044		3 788,40				344,40		4 132,80		4 132,80
	Sous Total compte 2804		9 550 123,77				1 214 145,58		10 764 269,35		10 764 269,35
2805	Concessions et droits similaires, brevet		34 373,87				2 430,00		36 803,87		36 803,87
	Sous Total compte 280		9 584 497,64				1 216 575,58		10 801 073,22		10 801 073,22
281351	Bâtiments publics		1 001 178,16				143 393,74		1 144 571,90		1 144 571,90
	Sous Total compte 28135		1 001 178,16				143 393,74		1 144 571,90		1 144 571,90
	Sous Total compte 2813		1 001 178,16				143 393,74		1 144 571,90		1 144 571,90
281533	Réseaux câblés		1 530 227,45				409 833,66		1 940 061,11		1 940 061,11
	Sous Total compte 28153		1 530 227,45				409 833,66		1 940 061,11		1 940 061,11
28158	Autres installations, matériel et outill		17 040,44				10 366,17		27 406,61		27 406,61
	Sous Total compte 2815		1 547 267,89				420 199,83		1 967 467,72		1 967 467,72
28181	Installations générales, agencements et		27 558,87				5 283,63		32 842,50		32 842,50
281828	Autres matériels de transport		36 767,15				37 844,00		74 611,15		74 611,15
	Sous Total compte 28182		36 767,15				37 844,00		74 611,15		74 611,15
281838	Autre matériel informatique		12 286,00				22 144,78		34 430,78		34 430,78
	Sous Total compte 28183		12 286,00				22 144,78		34 430,78		34 430,78
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		12 896,30				7 377,82		20 274,12		20 274,12
	Sous Total compte 28184		12 896,30				7 377,82		20 274,12		20 274,12
28185	Matériel de téléphonie		4 850,40						4 850,40		4 850,40

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2818		94 358,72				72 650,23		167 008,95		167 008,95
	Sous Total compte 281		2 642 804,77				636 243,80		3 279 048,57		3 279 048,57
	Sous Total compte 28		12 227 302,41				1 852 819,38		14 080 121,79		14 080 121,79
	Total classe 2	339 246 937,88	12 227 302,41	10 356 313,42	10 356 313,42	12 600 569,91	1 920 284,98	362 203 821,21	24 503 900,81	351 780 042,19	14 080 121,79
4011	Fournisseurs		102 420,47	917 795,14	850 206,27			917 795,14	952 626,74		34 831,60
	Sous Total compte 401		102 420,47	917 795,14	850 206,27			917 795,14	952 626,74		34 831,60
4041	Fournisseurs d'immobilisations		301 464,69	17 917 542,67	18 071 097,68			17 917 542,67	18 372 562,37		455 019,70
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		21 743,65	7 461,33	761,19			7 461,33	22 504,84		15 043,51
	Sous Total compte 4047		21 743,65	7 461,33	761,19			7 461,33	22 504,84		15 043,51
	Sous Total compte 404		323 208,34	17 925 004,00	18 071 858,87			17 925 004,00	18 395 067,21		470 063,21
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		110 554,27	110 554,27	9 940,05			110 554,27	120 494,32		9 940,05
40971	Fournisseurs - Avoirs - Amiable			812,12	20,71			812,12	20,71	791,41	
	Sous Total compte 4097			812,12	20,71			812,12	20,71	791,41	
	Sous Total compte 409			812,12	20,71			812,12	20,71	791,41	
	Sous Total compte 40		536 183,08	18 954 165,53	18 932 025,90			18 954 165,53	19 468 208,98		514 043,45
411	Redevables	927 317,97		4 049 765,41	3 632 875,33			4 977 083,38	3 632 875,33	1 344 208,05	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	4 499,04		15 120,00	4 499,04			19 619,04	4 499,04	15 120,00	
4161	Créances douteuses			233,11	233,11			233,11	233,11		
	Sous Total compte 416			233,11	233,11			233,11	233,11		
	Sous Total compte 41	931 817,01		4 065 118,52	3 637 607,48			4 996 935,53	3 637 607,48	1 359 328,05	
421	Personnel - Rémunérations dues			1 453 635,93	1 453 635,93			1 453 635,93	1 453 635,93		
4287	Produits à recevoir	4 450,72			4 450,72			4 450,72	4 450,72		

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 428	4 450,72			4 450,72			4 450,72	4 450,72		
	Sous Total compte 42	4 450,72		1 453 635,93	1 458 086,65			1 458 086,65	1 458 086,65		
431	Sécurité sociale			580 235,00	580 235,00			580 235,00	580 235,00		
437	Autres organismes sociaux			564 601,18	564 601,18			564 601,18	564 601,18		
	Sous Total compte 43			1 144 836,18	1 144 836,18			1 144 836,18	1 144 836,18		
4411	Subventions à recevoir - Amiable	22 418,52		183 687,59	187 813,62			206 106,11	187 813,62	18 292,49	
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	7 293,81		2 704,82	1 618,71			9 998,63	1 618,71	8 379,92	
	Sous Total compte 441	29 712,33		186 392,41	189 432,33			216 104,74	189 432,33	26 672,41	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			62 652,36	62 652,36			62 652,36	62 652,36		
	Sous Total compte 442			62 652,36	62 652,36			62 652,36	62 652,36		
44311	Dépenses				2 784,70				2 784,70		2 784,70
44312	Recettes - Amiable			37 199,89	37 199,89			37 199,89	37 199,89		
	Sous Total compte 4431			37 199,89	39 984,59			37 199,89	39 984,59		2 784,70
44322	Recettes - Amiable			2 580,22	2 580,22			2 580,22	2 580,22		
	Sous Total compte 4432			2 580,22	2 580,22			2 580,22	2 580,22		
44331	Dépenses			67 968,44	67 968,44			67 968,44	67 968,44		
44332	Recettes - Amiable			87 668,16	87 668,16			87 668,16	87 668,16		
	Sous Total compte 4433			155 636,60	155 636,60			155 636,60	155 636,60		
44341	Dépenses		535 841,41	1 268 158,95	1 216 718,62			1 268 158,95	1 752 560,03		484 401,08
44342	Recettes - Amiable	5 658,08		985 353,65	990 544,15			991 011,73	990 544,15	467,58	
	Sous Total compte 4434	5 658,08	535 841,41	2 253 512,60	2 207 262,77			2 259 170,68	2 743 104,18		483 933,50
44351	Dépenses			5 909,98	7 532,77			5 909,98	7 532,77		1 622,79

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44352	Recettes - Amiable			121 259,31	74 539,71			121 259,31	74 539,71	46 719,60	
	Sous Total compte 4435			127 169,29	82 072,48			127 169,29	82 072,48	45 096,81	
44372	Recettes - Amiable			24 247,19	24 247,19			24 247,19	24 247,19		
	Sous Total compte 4437			24 247,19	24 247,19			24 247,19	24 247,19		
44381	Dépenses		790,27	8 423,03	7 632,76			8 423,03	8 423,03		
44382	Recettes - Amiable	92 926,70		677 539,44	458 941,69			770 466,14	458 941,69	311 524,45	
	Sous Total compte 4438	92 926,70	790,27	685 962,47	466 574,45			778 889,17	467 364,72	311 524,45	
	Sous Total compte 443	98 584,78	536 631,68	3 286 308,26	2 978 358,30			3 384 893,04	3 514 989,98		130 096,94
44562	T.V.A. sur immobilisations	3 078,28		2 118 978,25	2 073 580,20			2 122 056,53	2 073 580,20	48 476,33	
44566	T.V.A. sur autres biens et services			3 708,17	3 708,17			3 708,17	3 708,17		
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	604 853,00		6 641 216,00	6 837 153,00			7 246 069,00	6 837 153,00	408 916,00	
	Sous Total compte 4456	607 931,28		8 763 902,42	8 914 441,37			9 371 833,70	8 914 441,37	457 392,33	
44571	T.V.A. collectée		50 066,28	469 596,43	420 872,47			469 596,43	470 938,75		1 342,32
	Sous Total compte 4457		50 066,28	469 596,43	420 872,47			469 596,43	470 938,75		1 342,32
44583	Remboursement de taxes sur le chiffre d'			1 805 782,00	1 805 782,00			1 805 782,00	1 805 782,00		
	Sous Total compte 4458			1 805 782,00	1 805 782,00			1 805 782,00	1 805 782,00		
	Sous Total compte 445	607 931,28	50 066,28	11 039 280,85	11 141 095,84			11 647 212,13	11 191 162,12	456 050,01	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			22 088,82	22 839,86			22 088,82	22 839,86		751,04
4487	Produits à recevoir			32 491,26				32 491,26		32 491,26	
	Sous Total compte 448			32 491,26				32 491,26		32 491,26	
	Sous Total compte 44	736 228,39	586 697,96	14 629 213,96	14 394 378,69			15 365 442,35	14 981 076,65	384 365,70	
451001	Compte de rattachement avec... (à subdiv		2 281 033,85	1 650 177,50	1 954 296,46			1 650 177,50	4 235 330,31		2 585 152,81

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451002	Compte de rattachement avec... (à subdiv)	119 372,53		224 725,54	153 244,80			344 098,07	153 244,80	190 853,27	
	Sous Total compte 451	119 372,53	2 281 033,85	1 874 903,04	2 107 541,26			1 994 275,57	4 388 575,11		2 394 299,54
4581017	Dépenses (à subdiviser par mandat)	3 115 535,84				135 238,44		3 250 774,28		3 250 774,28	
4581018	Dépenses (à subdiviser par mandat)	2 506 750,68						2 506 750,68		2 506 750,68	
4581019	Dépenses (à subdiviser par mandat)	2 412 598,23						2 412 598,23		2 412 598,23	
4581020	Dépenses (à subdiviser par mandat)	2 278 233,18				550 538,89		2 828 772,07		2 828 772,07	
4581021	Dépenses (à subdiviser par mandat)	1 938 305,05						1 938 305,05		1 938 305,05	
4581022	Dépenses (à subdiviser par mandat)	2 434 190,19				144 485,20		2 578 675,39		2 578 675,39	
4581023	Dépenses (à subdiviser par mandat)	1 468 648,70				2 004 963,27		3 473 611,97		3 473 611,97	
4581024	Dépenses (à subdiviser par mandat)					1 566 504,71		1 566 504,71		1 566 504,71	
	Sous Total compte 4581	16 154 261,87				4 401 730,51		20 555 992,38		20 555 992,38	
4582015	Recettes (à subdiviser par mandat)		0,03						0,03		0,03
4582016	Recettes (à subdiviser par mandat)		0,01						0,01		0,01
4582017	Recettes (à subdiviser par mandat)		3 221 702,84				53 832,00	3 275 534,84			3 275 534,84
4582018	Recettes (à subdiviser par mandat)		2 414 235,43					2 414 235,43			2 414 235,43
4582019	Recettes (à subdiviser par mandat)		2 445 088,83					2 445 088,83			2 445 088,83
4582020	Recettes (à subdiviser par mandat)		2 395 009,36				582 200,92	2 977 210,28			2 977 210,28
4582021	Recettes (à subdiviser par mandat)		1 816 321,00				103 385,83	1 919 706,83			1 919 706,83
4582022	Recettes (à subdiviser par mandat)		1 880 655,20			2 434,19	514 282,16	2 434,19	2 394 937,36		2 392 503,17

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4582023	Recettes (à subdiviser par mandat)		244 286,63			83 506,62	3 121 633,05	83 506,62	3 365 919,68		3 282 413,06
4582024	Recettes (à subdiviser par mandat)						1 034 518,37		1 034 518,37		1 034 518,37
	Sous Total compte 4582		14 417 299,33			85 940,81	5 409 852,33	85 940,81	19 827 151,66		19 741 210,85
	Sous Total compte 458	16 154 261,87	14 417 299,33			4 487 671,32	5 409 852,33	20 641 933,19	19 827 151,66	814 781,53	
	Sous Total compte 45	16 273 634,40	16 698 333,18	1 874 903,04	2 107 541,26	4 487 671,32	5 409 852,33	22 636 208,76	24 215 726,77		1 579 518,01
466	Excédents de versement		1 496,02	24 167,54	24 850,57			24 167,54	26 346,59		2 179,05
46711	Autres comptes créditeurs		10 351,76	134 549,85	135 374,64			134 549,85	145 726,40		11 176,55
	Sous Total compte 4671		10 351,76	134 549,85	135 374,64			134 549,85	145 726,40		11 176,55
46721	Débiteurs divers - Amiable	1 653 809,18		4 253 360,42	4 873 714,04			5 907 169,60	4 873 714,04	1 033 455,56	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	135 997,09		116 134,49	151 429,87			252 131,58	151 429,87	100 701,71	
	Sous Total compte 4672	1 789 806,27		4 369 494,91	5 025 143,91			6 159 301,18	5 025 143,91	1 134 157,27	
	Sous Total compte 467	1 789 806,27	10 351,76	4 504 044,76	5 160 518,55			6 293 851,03	5 170 870,31	1 122 980,72	
4686	Charges à payer		14 406,44	14 406,44				14 406,44	14 406,44		
	Sous Total compte 468		14 406,44	14 406,44				14 406,44	14 406,44		
	Sous Total compte 46	1 789 806,27	26 254,22	4 542 618,74	5 185 369,12			6 332 425,01	5 211 623,34	1 120 801,67	
47131	Versements sur contributions directes			6 072 894,00	6 072 894,00			6 072 894,00	6 072 894,00		
47133	Fonds d'emprunt			1 000 000,00	1 000 000,00			1 000 000,00	1 000 000,00		
47134	Subventions		12 600,00	3 354 845,72	3 344 502,88			3 354 845,72	3 357 102,88		2 257,16
47138	Autres		9 872,80	4 712 736,05	4 702 917,18			4 712 736,05	4 712 789,98		53,93
	Sous Total compte 4713		22 472,80	15 140 475,77	15 120 314,06			15 140 475,77	15 142 786,86		2 311,09
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiques		1 282,02	4 792,80	4 488,70			4 792,80	5 770,72		977,92
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		42 918,68	24 978,38	67 500,62			24 978,38	110 419,30		85 440,92

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 47141		44 200,70	29 771,18	71 989,32			29 771,18	116 190,02		86 418,84
47143	Flux d'encaissements à réimputer			37 339,26	40 968,63			37 339,26	40 968,63		3 629,37
	Sous Total compte 4714		44 200,70	67 110,44	112 957,95			67 110,44	157 158,65		90 048,21
4718	Autres recettes à régulariser		3 401,06	12 863,43	25 268,91			12 863,43	28 669,97		15 806,54
	Sous Total compte 471		70 074,56	15 220 449,64	15 258 540,92			15 220 449,64	15 328 615,48		108 165,84
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			938 799,61	938 378,56			938 799,61	938 378,56	421,05	
47218	Autres dépenses	52,80		79 833,05	79 859,74			79 885,85	79 859,74	26,11	
	Sous Total compte 4721	52,80		1 018 632,66	1 018 238,30			1 018 685,46	1 018 238,30	447,16	
4722	Commissions bancaires en instance de man			12,89	12,89			12,89	12,89		
4728	Autres dépenses à régulariser	1 968,56		262 786,88	264 666,34			264 755,44	264 666,34	89,10	
	Sous Total compte 472	2 021,36		1 281 432,43	1 282 917,53			1 283 453,79	1 282 917,53	536,26	
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			5,02	5,02			5,02	5,02		
	Sous Total compte 478			5,02	5,02			5,02	5,02		
	Sous Total compte 47	2 021,36	70 074,56	16 501 887,09	16 541 463,47			16 503 908,45	16 611 538,03		107 629,58
4911	Dépréciations des comptes de redevables		7 397,00						7 397,00		7 397,00
	Sous Total compte 491		7 397,00						7 397,00		7 397,00
	Sous Total compte 49		7 397,00						7 397,00		7 397,00
	Total classe 4	19 737 958,15	17 924 940,00	63 166 378,99	63 401 308,75	4 487 671,32	5 409 852,33	87 392 008,46	86 736 101,08	24 116 926,27	23 461 018,89
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			5 023,89	5 023,89			5 023,89	5 023,89		
51178	Autres valeurs impayées			69,71	69,71			69,71	69,71		
	Sous Total compte 5117			69,71	69,71			69,71	69,71		
5118	Autres valeurs à l'encaissement	561,80		7 687,75	8 249,55			8 249,55	8 249,55		

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 511	561,80		12 781,35	13 343,15			13 343,15	13 343,15		
515	Compte au Trésor	1 248 101,25		39 536 547,97	39 589 791,97			40 784 649,22	39 589 791,97	1 194 857,25	
51931	Lignes de crédit de trésorerie non liées		1 400 000,00	13 500 000,00	12 400 000,00			13 500 000,00	13 800 000,00		300 000,00
	Sous Total compte 5193		1 400 000,00	13 500 000,00	12 400 000,00			13 500 000,00	13 800 000,00		300 000,00
	Sous Total compte 519		1 400 000,00	13 500 000,00	12 400 000,00			13 500 000,00	13 800 000,00		300 000,00
	Sous Total compte 51	1 248 663,05	1 400 000,00	53 049 329,32	52 003 135,12			54 297 992,37	53 403 135,12	894 857,25	
580	Opérations d'ordre budgétaires			2 017 215,42	2 017 215,42			2 017 215,42	2 017 215,42		
584	Encaissement par lecture optique	418,24		123 287,20	123 705,44			123 705,44	123 705,44		
586	Opérations financières entre le budget p			52,80	52,80			52,80	52,80		
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			16 479,21	16 479,21			16 479,21	16 479,21		
	Sous Total compte 587			16 479,21	16 479,21			16 479,21	16 479,21		
588	Autres virements internes			681,89	681,89			681,89	681,89		
	Sous Total compte 58	418,24		2 157 716,52	2 158 134,76			2 158 134,76	2 158 134,76		
	Total classe 5	1 249 081,29	1 400 000,00	55 207 045,84	54 161 269,88			56 456 127,13	55 561 269,88	1 194 857,25	300 000,00
60228	Autres fournitures consommables					3 877,81	3 877,81	3 877,81	3 877,81		
	Sous Total compte 6022					3 877,81	3 877,81	3 877,81	3 877,81		
60268	Autres produits pharmaceutiques					1 323,80	1 323,80	1 323,80	1 323,80		
	Sous Total compte 6026					1 323,80	1 323,80	1 323,80	1 323,80		
	Sous Total compte 602					5 201,61	5 201,61	5 201,61	5 201,61		
605	Achats de matériel, équipements et trava					108 987,60	81 107,49	108 987,60	81 107,49	27 880,11	
60611	Eau et assainissement					797,05		797,05		797,05	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60612	Énergie - Électricité					61 722,14	38,19	61 722,14	38,19	61 683,95	
	Sous Total compte 6061					62 519,19	38,19	62 519,19	38,19	62 481,00	
60622	Carburants					20 203,28	1 626,75	20 203,28	1 626,75	18 576,53	
60628	Autres fournitures non stockées					7 614,97		7 614,97		7 614,97	
	Sous Total compte 6062					27 818,25	1 626,75	27 818,25	1 626,75	26 191,50	
60631	Fournitures d'entretien					416,95		416,95		416,95	
60632	Fournitures de petit équipement					11 910,78	2 167,22	11 910,78	2 167,22	9 743,56	
60636	Habillement et Vêtements de travail					130,08		130,08		130,08	
	Sous Total compte 6063					12 457,81	2 167,22	12 457,81	2 167,22	10 290,59	
6064	Fournitures administratives					3 976,67		3 976,67		3 976,67	
60668	Autres produits pharmaceutiques					641,78		641,78		641,78	
	Sous Total compte 6066					641,78		641,78		641,78	
6068	Autres matières et fournitures.					40,33		40,33		40,33	
	Sous Total compte 606					107 454,03	3 832,16	107 454,03	3 832,16	103 621,87	
6094	d'études, prestations de services						791,41		791,41		791,41
6096	d'approvisionnements non stockés						20,71		20,71		20,71
	Sous Total compte 609						812,12		812,12		812,12
	Sous Total compte 60					221 643,24	90 953,38	221 643,24	90 953,38	130 689,86	
611	Contrats de prestations de services					41 984,40		41 984,40		41 984,40	
61351	Matériel roulant					3 306,84		3 306,84		3 306,84	
61358	Autres					390,28		390,28		390,28	
	Sous Total compte 6135					3 697,12		3 697,12		3 697,12	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 613					3 697,12		3 697,12		3 697,12	
61521	Terrains					6 962,06	5 852,66	6 962,06	5 852,66	1 109,40	
615221	Bâtiments publics					9 140,44	3 049,70	9 140,44	3 049,70	6 090,74	
	Sous Total compte 61522					9 140,44	3 049,70	9 140,44	3 049,70	6 090,74	
	Sous Total compte 6152					16 102,50	8 902,36	16 102,50	8 902,36	7 200,14	
61551	Matériel roulant					19 544,55		19 544,55		19 544,55	
61558	Autres biens mobiliers					152,18		152,18		152,18	
	Sous Total compte 6155					19 696,73		19 696,73		19 696,73	
6156	Maintenance					28 696,86	121,55	28 696,86	121,55	28 575,31	
	Sous Total compte 615					64 496,09	9 023,91	64 496,09	9 023,91	55 472,18	
6161	Multirisques					87 946,51		87 946,51		87 946,51	
6168	Autres					56 243,15		56 243,15		56 243,15	
	Sous Total compte 616					144 189,66		144 189,66		144 189,66	
617	Études et recherches					43 651,34	13 750,18	43 651,34	13 750,18	29 901,16	
6182	Documentation générale et technique					11 204,23	390,00	11 204,23	390,00	10 814,23	
6184	Versements à des organismes de formation					24 676,82		24 676,82		24 676,82	
6185	Frais de colloques et séminaires					9 371,72		9 371,72		9 371,72	
6188	Autres frais divers					2 205,38	498,67	2 205,38	498,67	1 706,71	
	Sous Total compte 618					47 458,15	888,67	47 458,15	888,67	46 569,48	
	Sous Total compte 61					345 476,76	23 662,76	345 476,76	23 662,76	321 814,00	
62268	Autres honoraires, conseils...					960,00		960,00		960,00	
	Sous Total compte 6226					960,00		960,00		960,00	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6227	Frais d'actes et de contentieux					40 243,58		40 243,58		40 243,58	
	Sous Total compte 622					41 203,58		41 203,58		41 203,58	
6231	Annonces et insertions					15 241,77		15 241,77		15 241,77	
6232	Fêtes et cérémonies					18 392,94		18 392,94		18 392,94	
6234	Réceptions					8 144,44		8 144,44		8 144,44	
6236	Catalogues et imprimés					2 332,50	523,86	2 332,50	523,86	1 808,64	
6237	Publications					3 144,83		3 144,83		3 144,83	
6238	Divers					3 450,00	1 384,80	3 450,00	1 384,80	2 065,20	
	Sous Total compte 623					50 706,48	1 908,66	50 706,48	1 908,66	48 797,82	
6251	Voyages, déplacements et missions					34 571,92		34 571,92		34 571,92	
	Sous Total compte 625					34 571,92		34 571,92		34 571,92	
6261	Frais d'affranchissement					6 290,78	864,00	6 290,78	864,00	5 426,78	
6262	Frais de télécommunications					22 862,71	43,20	22 862,71	43,20	22 819,51	
	Sous Total compte 626					29 153,49	907,20	29 153,49	907,20	28 246,29	
627	Services bancaires et assimilés.					1 012,89		1 012,89		1 012,89	
6281	Concours divers (cotisations...)					52 573,66		52 573,66		52 573,66	
	Sous Total compte 628					52 573,66		52 573,66		52 573,66	
	Sous Total compte 62					209 222,02	2 815,86	209 222,02	2 815,86	206 406,16	
6331	Versement mobilité					26 044,46		26 044,46		26 044,46	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					1 486,39		1 486,39		1 486,39	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					42 226,82		42 226,82		42 226,82	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					4 488,35		4 488,35		4 488,35	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 633					74 246,02		74 246,02		74 246,02	
63512	Taxes foncières					12 179,00		12 179,00		12 179,00	
63513	Autres impôts locaux					790,70		790,70		790,70	
	Sous Total compte 6351					12 969,70		12 969,70		12 969,70	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					730,04		730,04		730,04	
	Sous Total compte 635					13 699,74		13 699,74		13 699,74	
637	Autres impôts, taxes et versements assim					10 210,20		10 210,20		10 210,20	
	Sous Total compte 63					98 155,96		98 155,96		98 155,96	
64111	Rémunération principale					1 005 613,00		1 005 613,00		1 005 613,00	
64112	Supplément familial de traitement et ind					7 540,81		7 540,81		7 540,81	
64113	NBI					7 072,62		7 072,62		7 072,62	
64118	Autres indemnités.					373 605,12		373 605,12		373 605,12	
	Sous Total compte 6411					1 393 831,55		1 393 831,55		1 393 831,55	
64131	Rémunérations					485 590,26		485 590,26		485 590,26	
64132	Supplément familial de traitement et ind					2 048,63		2 048,63		2 048,63	
	Sous Total compte 6413					487 638,89		487 638,89		487 638,89	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers					4 450,72	40 347,30	4 450,72	40 347,30		35 896,58
	Sous Total compte 641					1 885 921,16	40 347,30	1 885 921,16	40 347,30	1 845 573,86	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					294 280,80		294 280,80		294 280,80	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					353 515,28		353 515,28		353 515,28	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					19 547,46		19 547,46		19 547,46	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6456	Versement au F.N.C du supplément familia					4 972,00		4 972,00		4 972,00	
	Sous Total compte 645					672 315,54		672 315,54		672 315,54	
6474	Versements aux oeuvres sociales					10 456,45		10 456,45		10 456,45	
6475	Médecine du travail, pharmacie					63,00		63,00		63,00	
6478	Autres charges sociales diverses					83 882,56		83 882,56		83 882,56	
	Sous Total compte 647					94 402,01		94 402,01		94 402,01	
	Sous Total compte 64					2 652 638,71	40 347,30	2 652 638,71	40 347,30	2 612 291,41	
65311	Indemnités de fonction					32 289,68		32 289,68		32 289,68	
65312	Frais de mission et de déplacement					1 877,07		1 877,07		1 877,07	
65313	Cotisations de retraite					2 094,32		2 094,32		2 094,32	
	Sous Total compte 6531					36 261,07		36 261,07		36 261,07	
	Sous Total compte 653					36 261,07		36 261,07		36 261,07	
6541	Créances admises en non-valeur					16 479,21		16 479,21		16 479,21	
	Sous Total compte 654					16 479,21		16 479,21		16 479,21	
65748	Autres personnes de droit privé					14 882,00		14 882,00		14 882,00	
	Sous Total compte 6574					14 882,00		14 882,00		14 882,00	
	Sous Total compte 657					14 882,00		14 882,00		14 882,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					51 903,33		51 903,33		51 903,33	
	Sous Total compte 6581					51 903,33		51 903,33		51 903,33	
65888	Autres					3 633,52		3 633,52		3 633,52	
	Sous Total compte 6588					3 633,52		3 633,52		3 633,52	
	Sous Total compte 658					55 536,85		55 536,85		55 536,85	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 65					123 159,13		123 159,13		123 159,13	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					117 015,31		117 015,31		117 015,31	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					19 368,32	20 463,86	19 368,32	20 463,86		1 095,54
	Sous Total compte 6611					136 383,63	20 463,86	136 383,63	20 463,86	115 919,77	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôt					59 306,34	14 282,49	59 306,34	14 282,49	45 023,85	
	Sous Total compte 661					195 689,97	34 746,35	195 689,97	34 746,35	160 943,62	
6688	Autres					1 746,59	123,95	1 746,59	123,95	1 622,64	
	Sous Total compte 668					1 746,59	123,95	1 746,59	123,95	1 622,64	
	Sous Total compte 66					197 436,56	34 870,30	197 436,56	34 870,30	162 566,26	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)					11 595,33		11 595,33		11 595,33	
	Sous Total compte 67					11 595,33		11 595,33		11 595,33	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					1 852 819,38		1 852 819,38		1 852 819,38	
6815	Dotations aux provisions pour risques et					785 607,00		785 607,00		785 607,00	
	Sous Total compte 681					2 638 426,38		2 638 426,38		2 638 426,38	
	Sous Total compte 68					2 638 426,38		2 638 426,38		2 638 426,38	
	Total classe 6					6 497 754,09	192 649,60	6 497 754,09	192 649,60	6 342 908,73	37 804,24
7018	Autres ventes de produits finis						83 542,83		83 542,83		83 542,83
	Sous Total compte 701						83 542,83		83 542,83		83 542,83
	Sous Total compte 70						83 542,83		83 542,83		83 542,83
73141	Taxe sur la consommation finale d'électr						6 127 656,37		6 127 656,37		6 127 656,37
	Sous Total compte 7314						6 127 656,37		6 127 656,37		6 127 656,37
	Sous Total compte 731						6 127 656,37		6 127 656,37		6 127 656,37

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7398	Reversements, restitutions et prélèvements					321 440,21		321 440,21		321 440,21	
	Sous Total compte 739					321 440,21		321 440,21		321 440,21	
	Sous Total compte 73					321 440,21	6 127 656,37	321 440,21	6 127 656,37		5 806 216,16
74718	Autres						95 626,57		95 626,57		95 626,57
	Sous Total compte 7471						95 626,57		95 626,57		95 626,57
7472	Régions						174 603,73		174 603,73		174 603,73
7473	Départements						25 698,14		25 698,14		25 698,14
74748	Autres communes					2 665,00	103 626,35	2 665,00	103 626,35		100 961,35
	Sous Total compte 7474					2 665,00	103 626,35	2 665,00	103 626,35		100 961,35
74758	Autres groupements						117 179,85		117 179,85		117 179,85
	Sous Total compte 7475						117 179,85		117 179,85		117 179,85
747888	Autres						60 062,11		60 062,11		60 062,11
	Sous Total compte 74788						60 062,11		60 062,11		60 062,11
	Sous Total compte 7478						60 062,11		60 062,11		60 062,11
	Sous Total compte 747					2 665,00	576 796,75	2 665,00	576 796,75		574 131,75
	Sous Total compte 74					2 665,00	576 796,75	2 665,00	576 796,75		574 131,75
752	Revenus des immeubles						15 120,00		15 120,00		15 120,00
755	Dédits et pénalités perçus						47 310,96		47 310,96		47 310,96
75813	Redevances versées par les fermiers et c					1 134 780,31	2 975 946,17	1 134 780,31	2 975 946,17		1 841 165,86
	Sous Total compte 7581					1 134 780,31	2 975 946,17	1 134 780,31	2 975 946,17		1 841 165,86
75821	Excédent des budgets annexes à caractère						126 880,14		126 880,14		126 880,14
	Sous Total compte 7582						126 880,14		126 880,14		126 880,14

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
75888	Autres						665 233,63		665 233,63		665 233,63
	Sous Total compte 7588						665 233,63		665 233,63		665 233,63
	Sous Total compte 758					1 134 780,31	3 768 059,94	1 134 780,31	3 768 059,94		2 633 279,63
	Sous Total compte 75					1 134 780,31	3 830 490,90	1 134 780,31	3 830 490,90		2 695 710,59
7688	Autres						781,96		781,96		781,96
	Sous Total compte 768						781,96		781,96		781,96
	Sous Total compte 76						781,96		781,96		781,96
777	Recettes et quote-part des subventions d						164 396,04		164 396,04		164 396,04
	Sous Total compte 77						164 396,04		164 396,04		164 396,04
	Total classe 7					1 458 885,52	10 783 664,85	1 458 885,52	10 783 664,85	321 440,21	9 646 219,54
	Total général	360 669 384,07	360 669 384,07	140 293 533,83	135 367 150,21	26 003 684,19	30 930 067,81	526 966 602,09	526 966 602,09	384 355 977,44	384 355 977,44

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-2025_27CFU2-DE

Exercice 2024



Berser
Levrault



V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Date d'édition : 28/03/2025

Comptable(s)

M Franck BENOIT

du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion

au 28/03/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**CHOLLET Marie (1032886187-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DDFIP DU LIMOUSIN ET DEPT DE..., le 01/04/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

BENOIT Franck (1003080859-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A LIMOGES ET AMENDES, le 02/04/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 27/03/2025 par l'organe délibérant.

DARGENTOLLE GEORGES (gdargentolle-xt), PRESIDENT DE SEANCE M. DUBOIS**A LE PALAIS SUR VIENNE, le 11/04/2025**

ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBL SEHV

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE ASYMIX SYND ENERGIES HTE VIENN

Numéro SIRET : 25870858500041

POSTE COMPTABLE : 087014 SGC LIMOGES ET AMENDES

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET ANNEXE

ANNEE 2024

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCF](#)

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur 5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur 6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable 7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur 8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur 9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur 10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur 11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur 12
D	Bilan synthétique	Comptable 13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable 14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur 16
II. Exécution budgétaire		
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur 17
	<i>Vue d'ensemble</i>	
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur 18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur 19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur 20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur 22
	<i>Vue détaillée</i>	
B1	Dépenses d'investissement	Comptable 23
B2	Recettes d'investissement	Comptable 25
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur 27
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable 28
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable 30
III. États financiers		
A	Bilan	Comptable 32
B	Compte de résultat	Comptable 36
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe 38
D	Balance des comptes	Comptable 39
IV. États annexés		

A. Présentation croisée et agrégée

A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur

B. États annexés patrimoniaux

B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3	État des provisions	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6	Prêts	Ordonnateur
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur

B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur
<i>C. États annexés budgétaires</i>		
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur
<i>D. Autres éléments d'information</i>		
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur

V. Arrêté et signatures

A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable
---	--------------------------------------	-------------------------

44

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Ratios de niveau

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3 Dépenses d'équipement brut / population	0
4 Encours de dette / population (2)(3)	0
5 DGF / population	0

Ratios de structure et d'analyse financière

	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91,87 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	0 %
9 Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	0 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	2 358 560,59	2 358 560,59
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	1 933 602,64	1 933 602,64
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	4 292 346,00	4 292 346,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	1 776 386,04	1 776 386,04
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	0,00	157 216,60	157 216,60
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	1 933 785,41	1 933 785,41
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	2 091 002,01	2 091 002,01
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	2 091 002,01	2 091 002,01

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés****B2**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBL SEHV					
Investissement					
Fonctionnement	1 933 785,41		157 216,60		2 091 002,01
Sous-Total	1 933 785,41		157 216,60		2 091 002,01
TOTAL II	1 933 785,41		157 216,60		2 091 002,01
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 933 785,41		157 216,60		2 091 002,01

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES
DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I II) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(I V) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	1 933,79
Terrains		Résultat de l'exercice	157,22
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	2 091,00
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	563,45
Stocks		Autres dettes non financières	16,49
Créances	2 670,94	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	579,94
Trésorerie		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 670,94	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	579,94
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 670,94	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 670,94

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	161,54	
Participations	1 413,73	
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	331,53	
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	26,80	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	1 933,60	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	1 648,41	
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	127,98	
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	1 776,39	

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	157,22	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	157,22	

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		0,00	0,00		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		0,00	0,00		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	4 157 246,00	1 371 781,05	276 628,64	1 648 409,69	39,65	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	130 100,00	126 880,14	0,00	126 880,14	97,53	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 287 346,00	1 498 661,19	276 628,64	1 775 289,83	41,41	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	1 096,21	0,00	1 096,21	21,92	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		4 292 346,00	1 499 757,40	276 628,64	1 776 386,04	41,38	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 292 346,00	1 499 757,40	276 628,64	1 776 386,04	41,38	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 292 346,00	1 499 757,40	276 628,64	1 776 386,04		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

SYNDICAT ENERGIES HAUTE VIENNE - SEHV - ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC - CFU - 2024

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_27CFU2-DE



II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	809 519,25	306 214,61	25 313,26	331 527,87	40,95	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 549 041,34	1 575 272,05	0,00	1 575 272,05	101,69	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	26 802,72	0,00	26 802,72	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 358 560,59	1 908 289,38	25 313,26	1 933 602,64	81,98	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		2 358 560,59	1 908 289,38	25 313,26	1 933 602,64	81,98	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		2 358 560,59	1 908 289,38	25 313,26	1 933 602,64	81,98	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 933 785,41					
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 292 346,00	1 908 289,38	25 313,26	1 933 602,64		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
Total des dépenses d'équipement						
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement						
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Dépenses d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement						
<i>total chapitre 021</i>	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>					
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>					
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des recettes d'ordre en investissement						
Total des recettes d'investissement de l'exercice						
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Recettes d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'investissement						

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60622	Carburants		52,20		52,20	
615232	Réseaux		1 873 803,80	266 236,98	1 607 566,82	
617	Études et recherches		36 879,87	610,60	36 269,27	
6251	Voyages, déplacements et missions		4 521,40		4 521,40	
total chapitre 011	Charges à caractère général	4 157 246,00	1 915 257,27	266 847,58	1 648 409,69	2 508 836,31
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés					
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65822	Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal		126 880,14		126 880,14	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	130 100,00	126 880,14		126 880,14	3 219,86
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		4 287 346,00	2 042 137,41	266 847,58	1 775 289,83	2 512 056,17
total chapitre 66	Charges financières					
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 096,21		1 096,21	
total chapitre 67	Charges spécifiques	5 000,00	1 096,21		1 096,21	3 903,79
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		4 292 346,00	2 043 233,62	266 847,58	1 776 386,04	2 515 959,96
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 292 346,00	2 043 233,62	266 847,58	1 776 386,04	2 515 959,96

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 292 346,00	2 043 233,62	266 847,58	1 776 386,04	2 515 959,96

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
704	Travaux		358 910,56	27 382,69	331 527,87	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	809 519,25	358 910,56	27 382,69	331 527,87	477 991,38
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
744	FCTVA		161 543,05		161 543,05	
74748	Autres communes		1 407 934,00	1 861,00	1 406 073,00	
74758	Autres groupements		7 656,00		7 656,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	1 549 041,34	1 577 133,05	1 861,00	1 575 272,05	-26 230,71
755	Dédits et pénalités perçus		23 300,00		23 300,00	
75888	Autres		3 502,72		3 502,72	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante		26 802,72		26 802,72	-26 802,72
Total des recettes de gestion des services		2 358 560,59	1 962 846,33	29 243,69	1 933 602,64	424 957,95
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits spécifiques					
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		2 358 560,59	1 962 846,33	29 243,69	1 933 602,64	424 957,95
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		2 358 560,59	1 962 846,33	29 243,69	1 933 602,64	424 957,95

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Recettes de fonctionnement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat de fonctionnement reporté		1 933 785,41				
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 292 346,00	1 962 846,33	29 243,69	1 933 602,64	2 358 743,36

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)					
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		25 286,05		25 286,05	39 117,05
Créances sur les redevables et comptes rattachés		40 999,34		40 999,34	67 573,09
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes		2 585 152,81		2 585 152,81	2 281 033,85
Créances sur les autres débiteurs		19 502,72		19 502,72	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		2 670 940,92		2 670 940,92	2 387 723,99
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		2 670 940,92		2 670 940,92	2 387 723,99

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES			
REPORT A NOUVEAU		1 933 785,41	3 848 326,09
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		157 216,60	-1 914 540,68
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		2 091 002,01	1 933 785,41
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		563 452,34	346 929,31
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		16 486,57	99 664,45
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		579 938,91	446 593,76
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		579 938,91	446 593,76
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			7 344,82
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		2 670 940,92	2 387 723,99

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		161 543,05		
Participations		1 413 729,00		
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		331 527,87		
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		26 802,72		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		1 933 602,64		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		1 648 409,69		
Charges de personnel				
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>				
<i>Dont charges sociales</i>				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		127 976,35		
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		1 776 386,04		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>				
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		157 216,60		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		157 216,60		

III – ÉTATS FINANCIERS

Annexe

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)		3 848 326,09	1 914 540,68				1 914 540,68	3 848 326,09		1 933 785,41
	Sous Total compte 11		3 848 326,09	1 914 540,68				1 914 540,68	3 848 326,09		1 933 785,41
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	1 914 540,68			1 914 540,68			1 914 540,68	1 914 540,68		
	Sous Total compte 12	1 914 540,68			1 914 540,68			1 914 540,68	1 914 540,68		
	Total classe 1	1 914 540,68	3 848 326,09	1 914 540,68	1 914 540,68			3 829 081,36	5 762 866,77		1 933 785,41
4011	Fournisseurs		80 081,73	1 427 365,26	1 634 107,23			1 427 365,26	1 714 188,96		286 823,70
	Sous Total compte 401		80 081,73	1 427 365,26	1 634 107,23			1 427 365,26	1 714 188,96		286 823,70
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		266 847,58	266 847,58	276 628,64			266 847,58	543 476,22		276 628,64
	Sous Total compte 40		346 929,31	1 694 212,84	1 910 735,87			1 694 212,84	2 257 665,18		563 452,34
411	Redevables	39 045,28		333 597,30	359 622,21			372 642,58	359 622,21	13 020,37	
4161	Créances douteuses	1 145,12		4 099,73	2 579,14			5 244,85	2 579,14	2 665,71	
	Sous Total compte 416	1 145,12		4 099,73	2 579,14			5 244,85	2 579,14	2 665,71	
4181	Redevables - Produits non encore facturé	27 382,69		25 313,26	27 382,69			52 695,95	27 382,69	25 313,26	
	Sous Total compte 418	27 382,69		25 313,26	27 382,69			52 695,95	27 382,69	25 313,26	
	Sous Total compte 41	67 573,09		363 010,29	389 584,04			430 583,38	389 584,04	40 999,34	
4411	Subventions à recevoir - Amiable	5 676,04			5 676,00			5 676,04	5 676,00	0,04	
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	33 441,01		3 432,00	36 873,00			36 873,01	36 873,00	0,01	
	Sous Total compte 441	39 117,05		3 432,00	42 549,00			42 549,05	42 549,00	0,05	
44342	Recettes - Amiable			1 407 934,00	1 407 934,00			1 407 934,00	1 407 934,00		
44346	Recettes - Contentieux			30 236,00	4 950,00			30 236,00	4 950,00	25 286,00	
	Sous Total compte 4434			1 438 170,00	1 412 884,00			1 438 170,00	1 412 884,00	25 286,00	
44352	Recettes - Amiable			7 656,00	7 656,00			7 656,00	7 656,00		

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4435			7 656,00	7 656,00			7 656,00	7 656,00		
	Sous Total compte 443			1 445 826,00	1 420 540,00			1 445 826,00	1 420 540,00	25 286,00	
	Sous Total compte 44	39 117,05		1 449 258,00	1 463 089,00			1 488 375,05	1 463 089,00	25 286,05	
451001	Compte de rattachement avec... (à subdiv	2 281 033,85		1 954 296,46	1 650 177,50			4 235 330,31	1 650 177,50	2 585 152,81	
	Sous Total compte 451	2 281 033,85		1 954 296,46	1 650 177,50			4 235 330,31	1 650 177,50	2 585 152,81	
	Sous Total compte 45	2 281 033,85		1 954 296,46	1 650 177,50			4 235 330,31	1 650 177,50	2 585 152,81	
466	Excédents de versement		5 753,75		9 832,82				15 586,57		15 586,57
46711	Autres comptes créditeurs		93 910,70	224 412,24	131 401,54			224 412,24	225 312,24		900,00
	Sous Total compte 4671		93 910,70	224 412,24	131 401,54			224 412,24	225 312,24		900,00
46721	Débiteurs divers - Amiable			26 802,72	7 300,00			26 802,72	7 300,00	19 502,72	
	Sous Total compte 4672			26 802,72	7 300,00			26 802,72	7 300,00	19 502,72	
	Sous Total compte 467		93 910,70	251 214,96	138 701,54			251 214,96	232 612,24	18 602,72	
	Sous Total compte 46		99 664,45	251 214,96	148 534,36			251 214,96	248 198,81	3 016,15	
47138	Autres			161 543,05	161 543,05			161 543,05	161 543,05		
	Sous Total compte 4713			161 543,05	161 543,05			161 543,05	161 543,05		
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		7 344,82	9 832,82	2 488,00			9 832,82	9 832,82		
	Sous Total compte 47141		7 344,82	9 832,82	2 488,00			9 832,82	9 832,82		
	Sous Total compte 4714		7 344,82	9 832,82	2 488,00			9 832,82	9 832,82		
	Sous Total compte 471		7 344,82	171 375,87	164 031,05			171 375,87	171 375,87		
	Sous Total compte 47		7 344,82	171 375,87	164 031,05			171 375,87	171 375,87		
	Total classe 4	2 387 723,99	453 938,58	5 883 368,42	5 726 151,82			8 271 092,41	6 180 090,40	2 670 940,92	579 938,91
60622	Carburants					52,20		52,20		52,20	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6062					52,20		52,20		52,20	
	Sous Total compte 606					52,20		52,20		52,20	
	Sous Total compte 60					52,20		52,20		52,20	
615232	Réseaux					1 873 803,80	266 236,98	1 873 803,80	266 236,98	1 607 566,82	
	Sous Total compte 61523					1 873 803,80	266 236,98	1 873 803,80	266 236,98	1 607 566,82	
	Sous Total compte 6152					1 873 803,80	266 236,98	1 873 803,80	266 236,98	1 607 566,82	
	Sous Total compte 615					1 873 803,80	266 236,98	1 873 803,80	266 236,98	1 607 566,82	
617	Études et recherches					36 879,87	610,60	36 879,87	610,60	36 269,27	
	Sous Total compte 61					1 910 683,67	266 847,58	1 910 683,67	266 847,58	1 643 836,09	
6251	Voyages, déplacements et missions					4 521,40		4 521,40		4 521,40	
	Sous Total compte 625					4 521,40		4 521,40		4 521,40	
	Sous Total compte 62					4 521,40		4 521,40		4 521,40	
65822	Reversement de l'excédent des budgets an					126 880,14		126 880,14		126 880,14	
	Sous Total compte 6582					126 880,14		126 880,14		126 880,14	
	Sous Total compte 658					126 880,14		126 880,14		126 880,14	
	Sous Total compte 65					126 880,14		126 880,14		126 880,14	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)					1 096,21		1 096,21		1 096,21	
	Sous Total compte 67					1 096,21		1 096,21		1 096,21	
	Total classe 6					2 043 233,62	266 847,58	2 043 233,62	266 847,58	1 776 386,04	
704	Travaux					27 382,69	358 910,56	27 382,69	358 910,56		331 527,87
	Sous Total compte 70					27 382,69	358 910,56	27 382,69	358 910,56		331 527,87
744	FCTVA						161 543,05		161 543,05		161 543,05

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74748	Autres communes					1 861,00	1 407 934,00	1 861,00	1 407 934,00		1 406 073,00
	Sous Total compte 7474					1 861,00	1 407 934,00	1 861,00	1 407 934,00		1 406 073,00
74758	Autres groupements						7 656,00		7 656,00		7 656,00
	Sous Total compte 7475						7 656,00		7 656,00		7 656,00
	Sous Total compte 747					1 861,00	1 415 590,00	1 861,00	1 415 590,00		1 413 729,00
	Sous Total compte 74					1 861,00	1 577 133,05	1 861,00	1 577 133,05		1 575 272,05
755	Dédits et pénalités perçus						23 300,00		23 300,00		23 300,00
75888	Autres						3 502,72		3 502,72		3 502,72
	Sous Total compte 7588						3 502,72		3 502,72		3 502,72
	Sous Total compte 758						3 502,72		3 502,72		3 502,72
	Sous Total compte 75						26 802,72		26 802,72		26 802,72
	Total classe 7					29 243,69	1 962 846,33	29 243,69	1 962 846,33		1 933 602,64
	Total général	4 302 264,67	4 302 264,67	7 797 909,10	7 640 692,50	2 072 477,31	2 229 693,91	14 172 651,08	14 172 651,08	4 447 326,96	4 447 326,96

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-2025_27CFU2-DE

Exercice 2024
Berser
Levrault



V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Date d'édition : 24/03/2025

Comptable(s)

M Franck BENOIT

du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion

au 24/03/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**HAMIWKA Valerie (1018814853-0), Administrateur des Finances Publiques Adjoint****A DDFIP DU LIMOUSIN ET DEPT DE..., le 25/03/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

BENOIT Franck (1003080859-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A LIMOGES ET AMENDES, le 26/03/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 27/04/2023 par l'organe délibérant.

DARGENTOLLE GEORGES (gdargentolle-xt), PRESIDENT SEANCE M. DUBOIS**A LE PALAIS SUR VIENNE, le 11/04/2025**

PROD ENERGIE PHOTOVOLT SEHV
RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE ASYMIX SYND ENERGIES HTE VIENN

Numéro SIRET : 25870858500058

POSTE COMPTABLE : 087014 SGC LIMOGES ET AMENDES

Compte financier unique (M4)

Service public local

BUDGET ANNEXE

ANNEE 2024

Sommaire


Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCF](#)

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur 5
B	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable 6
C	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur 7
D1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur 8
D2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur 9
E	Bilan synthétique	Comptable 10
F	Compte de résultat synthétique	Comptable 11
II. Exécution budgétaire		
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur 12
<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1	Dépenses d'exploitation	Ordonnateur 13
A1.2	Recettes d'exploitation	Ordonnateur 14
A2.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur 15
A2.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur 16
<i>Vue détaillée</i>		
B1	Dépenses d'exploitation	Comptable 17
B2	Recettes d'exploitation	Comptable 18
C1	Dépenses d'investissement	Comptable 19
C2	Recettes d'investissement	Comptable 21
D1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur 22
III. États financiers		
A	Bilan	Comptable 23
B	Compte de résultat	Comptable 28
C	Balance des comptes	Comptable 31
IV. États annexés		
A	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>		
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur

B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3	État des provisions et des dépréciations	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B6.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B7.1	Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Ordonnateur
B8.1	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B8.2	État des marchés de partenariat	Ordonnateur
B8.3	État des autres engagements donnés	Ordonnateur
B8.4	État des engagements reçus	Ordonnateur
B9.1	État du personnel	Ordonnateur
B9.2	État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Ordonnateur
B10	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Ordonnateur
<i>C. États annexés budgétaires</i>		
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - Dépenses	Ordonnateur
C1.3	Équilibre budgétaire - Recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
C3	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur
<i>D. Autres éléments d'information</i>		
D1.1.1	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	Ordonnateur
D1.1.2	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur

Exercice 2024
Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 
ID : 087-258708585-20250327-2025_27CFU2-DE

D1.2.1 État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

Ordonnateur

D1.2.2 État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

Ordonnateur

V. Arrêté et signatures

A [Arrêté et signatures](#)

Ordonnateur / Comptable

34

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 561,00	3 439,09	6 000,09
	Recettes réalisées (1)	B	2 560,19	2 519,18	5 079,37
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	2 611,00	2 611,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	2 603,55	2 603,55
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	2 560,19	-84,37	2 475,82
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	35 508,16	-828,09	34 680,07
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	38 068,35	-912,46	37 155,89
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	38 068,35	-912,46	37 155,89

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
PROD ENERGIE PHOTOVOLT SEHV					
Investissement	35 508,16		2 560,19		38 068,35
Fonctionnement	828,09		-84,37		743,72
Sous-Total	36 336,25		2 475,82		38 812,07
TOTAL III	36 336,25		2 475,82		38 812,07
TOTAL I + II + III	36 336,25		2 475,82		38 812,07

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUE
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET A

- (1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.
- (2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	0,00
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	20,48	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau (1)	0,83
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-0,08
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	0,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	20,48	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	58,55
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	20,48	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	59,29
Créances	2,73	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	36,08	Fournisseurs (2)	0,00
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	38,81	Total des dettes à court terme	0,00
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	0,00
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	59,29	TOTAL PASSIF	59,29

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		0,79
Produits des services	2,52	2,73
Autres produits		
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	2,52	3,52
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	0,04	0,04
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	2,56	2,56
Autres charges		
Charges courantes non financières	2,60	2,60
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-0,08	0,92
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-0,08	0,92
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-0,08	0,92

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;

- budgétaires (délibération n° du).



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachement s (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	50,00	43,36	0,00	43,36	86,72	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		50,00	43,36	0,00	43,36	86,72	0,00
Chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		50,00	43,36	0,00	43,36	86,72	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	2 561,00	2 560,19	0,00	2 560,19	99,97	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 561,00	2 560,19	0,00	2 560,19	99,97	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		2 611,00	2 603,55	0,00	2 603,55	99,71	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		828,09					
Total des dépenses de la section d'exploitation		3 439,09	2 603,55	0,00	2 603,55		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachemen ts (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisatio n (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 800,00	2 519,18	0,00	2 519,18	89,97	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	639,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 439,09	2 519,18	0,00	2 519,18	73,25	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 439,09	2 519,18	0,00	2 519,18	73,25	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		3 439,09	2 519,18	0,00	2 519,18	73,25	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des recettes de la section d'exploitation		3 439,09	2 519,18	0,00	2 519,18		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d' investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 561,00	2 560,19	99,97	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d' investissement		2 561,00	2 560,19	99,97	0,00
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 561,00	2 560,19	99,97	0,00
001 Solde d'exécution de la section d' investissement reporté		35 508,16			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		38 069,16	2 560,19		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		43,36		43,36	
total chapitre 011	Charges à caractère général	50,00	43,36		43,36	6,64
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés					
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion courante		50,00	43,36		43,36	6,64
total chapitre 66	Charges financières					
total chapitre 67	Charges exceptionnelles					
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)					
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		50,00	43,36		43,36	6,64
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		2 560,19		2 560,19	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 561,00	2 560,19		2 560,19	0,81
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 561,00	2 560,19		2 560,19	0,81
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		2 611,00	2 603,55		2 603,55	7,45
002 Résultat d'exploitation reporté		828,09				
Total des dépenses de la section d'exploitation		3 439,09	2 603,55		2 603,55	835,54

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
701	Ventes de produits finis et intermédiaires		2 519,18		2 519,18	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	2 800,00	2 519,18		2 519,18	280,82
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	639,09				639,09
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		3 439,09	2 519,18		2 519,18	919,91
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits exceptionnels					
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		3 439,09	2 519,18		2 519,18	919,91
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>					
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		3 439,09	2 519,18		2 519,18	919,91
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des recettes de la section d'exploitation		3 439,09	2 519,18		2 519,18	919,91

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
Total des dépenses d'équipement						
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement						
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice						
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Dépenses d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section d'investissement						



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement						
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation					
2825	Installations, matériel et outillage techniques		2 560,19		2 560,19	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 561,00	2 560,19		2 560,19	0,81
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		2 561,00	2 560,19		2 560,19	0,81
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 561,00	2 560,19		2 560,19	0,81
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		35 508,16				
Total des recettes de la section d'investissement		38 069,16	2 560,19		2 560,19	35 508,97



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET A

Cet état ne contient pas d'information.



III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D				
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial, droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
1) En toute propriété				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques				
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
3) Reçues en affectation ou en concession				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique	58 549,84	38 068,35	20 481,49	23 041,68
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
TOTAL I	58 549,84	38 068,35	20 481,49	23 041,68
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Créances				
<i>Créances d'exploitation</i>				
Clients et comptes rattachés	2 729,32		2 729,32	5 079,44
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres				
<i>Créances diverses</i>				
Créances sur l'état et les collectivités publiques				

III – ÉTATS FINANCIERS**Bilan (en euros)**

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal				
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances				790,27
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	36 082,75		36 082,75	32 816,66
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	38 812,07		38 812,07	38 686,37
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	97 361,91	38 068,35	59 293,56	61 728,05

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau (1)	828,09	-90,27
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-84,37	918,36
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés		
Droits de l'affectant	58 549,84	58 549,84
TOTAL I	59 293,56	59 377,93
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés		

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Dettes fiscales et sociales		
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations		
Dettes envers l'État et les collectivités publiques		
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)		
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III		
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser		2 350,12
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV		2 350,12
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	59 293,56	61 728,05

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS**Compte de résultat (en euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>		
<i>Divers</i>	2 519,18	2 729,32
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité		
Subventions d'exploitation		790,27
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I	2 519,18	3 519,59
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	43,36	41,04
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>		
<i>Autres</i>		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	2 560,19	2 560,19
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>		

III – ÉTATS FINANCIERS**Compte de résultat (en euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
Autres charges		
TOTAL II	2 603,55	2 601,23
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-84,37	918,36
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RÉSULTAT COURANT	-84,37	918,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Reprises sur dépréciations et provisions		

III – ÉTATS FINANCIERS**Compte de résultat (en euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 519,18	3 519,59
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	2 603,55	2 601,23
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-84,37	918,36

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)				828,09				828,09		828,09
119	Report à nouveau (solde débiteur)	90,27			90,27			90,27	90,27		
	Sous Total compte 11	90,27			918,36			90,27	918,36		828,09
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou pert)		918,36	918,36				918,36	918,36		
	Sous Total compte 12		918,36	918,36				918,36	918,36		
	Total classe 1	90,27	918,36	918,36	918,36			1 008,63	1 836,72		828,09
2253	Installations à caractère spécifique	58 549,84						58 549,84		58 549,84	
	Sous Total compte 225	58 549,84						58 549,84		58 549,84	
2291	Commune		58 549,84						58 549,84		58 549,84
	Sous Total compte 229		58 549,84						58 549,84		58 549,84
	Sous Total compte 22	58 549,84	58 549,84					58 549,84	58 549,84		
2825	Installations, matériel et outillage tec		35 508,16				2 560,19		38 068,35		38 068,35
	Sous Total compte 282		35 508,16				2 560,19		38 068,35		38 068,35
	Sous Total compte 28		35 508,16				2 560,19		38 068,35		38 068,35
	Total classe 2	58 549,84	94 058,00				2 560,19	58 549,84	96 618,19	58 549,84	96 618,19
411	Clients	5 079,44			2 350,12			5 079,44	2 350,12	2 729,32	
	Sous Total compte 41	5 079,44			2 350,12			5 079,44	2 350,12	2 729,32	
46721	Débiteurs divers - Amiable	790,27			790,27			790,27	790,27		
	Sous Total compte 4672	790,27			790,27			790,27	790,27		
	Sous Total compte 467	790,27			790,27			790,27	790,27		
	Sous Total compte 46	790,27			790,27			790,27	790,27		

III – ÉTATS FINANCIERS


Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4713	Recettes perçues avant émission des titr		2 350,12	4 869,30	2 519,18			4 869,30	4 869,30		
	Sous Total compte 471		2 350,12	4 869,30	2 519,18			4 869,30	4 869,30		
4721	Dépenses réglées sans mandatement préalable			43,36	43,36			43,36	43,36		
	Sous Total compte 472			43,36	43,36			43,36	43,36		
	Sous Total compte 47		2 350,12	4 912,66	2 562,54			4 912,66	4 912,66		
	Total classe 4	5 869,71	2 350,12	4 912,66	5 702,93			10 782,37	8 053,05	2 729,32	
515	Compte au trésor	32 816,66		3 309,45	43,36			36 126,11	43,36	36 082,75	
	Sous Total compte 51	32 816,66		3 309,45	43,36			36 126,11	43,36	36 082,75	
580	Opérations d'ordre budgétaire			2 560,19	2 560,19			2 560,19	2 560,19		
	Sous Total compte 58			2 560,19	2 560,19			2 560,19	2 560,19		
	Total classe 5	32 816,66		5 869,64	2 603,55			38 686,30	2 603,55	36 082,75	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)					43,36		43,36		43,36	
	Sous Total compte 606					43,36		43,36		43,36	
	Sous Total compte 60					43,36		43,36		43,36	
6811	Dotations aux amortissements sur immobil					2 560,19		2 560,19		2 560,19	
	Sous Total compte 681					2 560,19		2 560,19		2 560,19	
	Sous Total compte 68					2 560,19		2 560,19		2 560,19	
	Total classe 6					2 603,55		2 603,55		2 603,55	
701	Ventes de produits finis et intermédiaireir						2 519,18		2 519,18		2 519,18
	Sous Total compte 70						2 519,18		2 519,18		2 519,18
	Total classe 7						2 519,18		2 519,18		2 519,18
	Total général	97 326,48	97 326,48	11 700,66	9 224,84	2 603,55	5 079,37	111 630,69	111 630,69	99 965,46	99 965,46

État des Contrôles du Compte Financier

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-2025_27CFU2-DE

Exercice 2024



L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Date d'édition : 24/03/2025

Comptable(s)

M Franck BENOIT

du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion

au 24/03/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**HAMIWKA Valerie (1018814853-0), Administrateur des Finances Publiques Adjoint****A DDFIP DU LIMOUSIN ET DEPT DE..., le 25/03/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

BENOIT Franck (1003080859-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A LIMOGES ET AMENDES, le 26/03/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 27/03/2025 par l'organe délibérant.

DARGENTOLLE GEORGES (gdargentolle-xt), PRESIDENT DE SEANCE M. DUBOIS**A LE PALAIS SUR VIENNE, le 11/04/2025**

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 087-258708585-20250327-2025_28V3-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Bernard LAGRANDE, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Emilie GILLET, Jean-Claude GUILLON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGÉ, Patrick LAMBERT, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres en exercice : 54

Présents : 30

Votants : 30

Représentant

Secteur Est : 7

Secteur Nord : 2

Secteur Ouest : 10

Secteur Sud : 7

Secteur Sud Est : 4

2025-28

Objet :

FINANCES

**COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2024 :
BUDGET ANNEXE
INFRASTRUCTURES DE
RECHARGE DES
VEHICULES
ELECTRIQUES (IRVE).**

Monsieur le Président propose à l'Assemblée que M. André DUBOIS, doyen d'âge présent pour cette assemblée, soit désigné Président de séance pour la présentation de la présente délibération où sont à débattre les Comptes Financiers Uniques du budget annexe IRVE.

Monsieur le Président Georges DARGENTOLLE cède la présidence de la séance à Monsieur André DUBOIS et quitte la salle de l'Assemblée.

Monsieur Jacques PLEINEVERT, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne informe :

Le Compte Financier Unique (CFU) a vocation à devenir, à partir de 2026, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens.

Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, est annoncé comme constituant une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'amélioration de la qualité des comptes et de simplification les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, tout en mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires dans le but de mieux éclairer les assemblées délibérantes et ainsi de contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

L'Assemblée plénière va donc délibérer, pour la 1ère fois, sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Le CFU est présenté pour le budget annexe INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE).

Signé par : Georges DARGENTOLLE
Date : 09/04/2025

Qualité : Président

2025-28**Objet :****FINANCES****COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2024 :
BUDGET ANNEXE
INFRASTRUCTURES DE
RECHARGE DES
VEHICULES
ELECTRIQUES (IRVE).**

Les résultats, pour l'exercice 2024, du CFU sont présentés (en milliers d'euros et en ordres).

Il expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 2222-3 ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M.4 et M-57 ;

Vu la demande du 28 novembre 2024 auprès du Comptable public la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) à partir de l'exercice 2025) ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 du SEHV pour le Budget annexe **INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE)** présenté en annexe ;

Budget annexe INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) :

L'exécution du Budget annexe INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) est arrêtée à la somme de 171 745.87€ en recettes et à la somme de 276 960.43€ en dépenses.

Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 29 849.67€ en recettes et 112 109.97€ en dépenses et dégagent un résultat déficitaire de 82 260.30 €.

En investissement, les recettes réalisées atteignent 140 296.20 € et les dépenses 164 850.46 €, soit un résultat déficitaire de 23 554.26€.

Section	Titres émis en €	Mandats émis en €	Résultats
Investissement	29 849.67€	112 109.97€	82 260.30 €
Fonctionnement	140 296.20 €	164 850.46 €	23 554.26€
Total	171 745.87€	276 960.43€	105 814.56€

Compte tenu des résultats antérieurs reportés et des restes à réaliser, le résultat de clôture est déficitaire de 102 387.42€.

Monsieur le vice-président propose invite l'assemblée plénière à se prononcer sur :

- l'adoption du Compte Financier Unique 2024 du SEHV pour le Budget annexe INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) ;
- L'autorisation qui sera donnée au Président pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Il précise que ce rapport appelle la délibération des seuls membres inclus au périmètre de cette compétence.

Monsieur Jacques PLEINEVERT, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, invite M. André DUBOIS à soumettre cette délibération au Comité pour en délibérer hors la présence de Monsieur Georges DARGENTOLLE.

2025-28

Objet :

FINANCES

**COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2024 :
BUDGET ANNEXE
INFRASTRUCTURES DE
RECHARGE DES
VEHICULES
ELECTRIQUES (IRVE).**

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide

- **D'APPROUVER, hors la présence de Monsieur le Président du SEHV, le compte Financier unique 2024 du budget annexe INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE).**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 087-258708585-20250327-2025_28V3-DE

à l'unanimité :



REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_29AFFECTAT-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Nombre de membres en exercice : 67

Présents : 35
Votants : 37

Représentant

Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

2025-29

Objet :

FINANCES

AFFECTATIONS DES RESULTATS 2024 :

BUDGET PRINCIPAL /
BUDGET ANNEXE
ENTRETIEN ECLAIRAGE
PUBLIC / BUDGET
ANNEXE PRODUCTION
ENERGIE
PHOTOVOLTAIQUE
1/3

Monsieur Jacques PLEINEVERT, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, expose :

Vu l'article L2311-5 du CGCT, précisant, entre autres, que « Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant. »

« Le résultat déficitaire de la section de fonctionnement, le besoin de financement ou l'excédent de la section d'investissement sont repris en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice. »

Vu les instructions budgétaires et comptables M.4 et M-57 ;

Vu les Comptes Financiers Uniques 2024 du SEHV pour le Budget principal et les Budgets annexes ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC - PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE présentés lors de cette même séance ;

Monsieur le Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne propose au bureau d'affecter définitivement les résultats 2024, aux différents budgets primitifs 2024, dans les conditions suivantes :

➤ BUDGET PRINCIPAL 2025 :

Pour mémoire :

- Excédent de fonctionnement antérieur reporté : 10 000 000 €
- Déficit d'investissement antérieur reporté : 10 000 000 €

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président

Objet :**FINANCES****AFFECTATIONS DES
RESULTATS 2024 :****BUDGET PRINCIPAL /
BUDGET ANNEXE
ENTRETIEN ECLAIRAGE
PUBLIC / BUDGET
ANNEXE PRODUCTION
ENERGIE
PHOTOVOLTAIQUE****Solde d'exécution de la section d'investissement**

▪ Solde d'exécution de l'exercice	
<u>Reste à réaliser au 31/12/2024</u>	
▪ Dépenses d'investissement :	8 175 788.69 €
▪ Recettes d'investissement :	12 238 903.10 €
▪ Solde d'investissement :	+ 4 063 114.41 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2024

▪ Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 8 119 483.96 €
▪ Rappel du solde des restes à réaliser :	+ 4 063 114.41 €
▪ Besoin de financement :	- 4 056 369.55 €

Résultat de la section de fonctionnement au 31/12/2024

▪ Résultat de l'exercice :	+ 3 019 674.84 €
▪ Résultat antérieur reporté :	+ 4 530 209.55 €
▪ Total résultat à affecter :	+ 7 549 884.39 €

Proposition d'affectation des résultats au BP 2025 :

▪ Affectation en réserve sur le compte 1068 :	4 056 369.55 €
▪ Report du solde d'exécution de la Section d'Investissement sur le compte 001 (Déficit):	8 119 483.96 €
▪ Report en Section de Fonctionnement sur le compte 002 (Excédent):	3 493 514.84 €

➤ BUDGET ANNEXE ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC 2025 :Pour mémoire

▪ Excédent de fonctionnement antérieur reporté:	+ 1 933 785.41 €
---	------------------

Résultat de la section de fonctionnement au 31/12/2024

▪ Résultat de l'exercice :	+ 157 207.60 €
----------------------------	----------------

Proposition d'affectation des résultats au BP 2025 :

▪ Report en Section de Fonctionnement sur le compte 002 (Excédent):	+ 2 091 002.01 €
---	------------------

➤ BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE 2025 :Pour mémoire :

▪ Déficit de fonctionnement antérieur reporté:	- 828.09 €
▪ Excédent d'investissement antérieur reporté :	+ 35 508.16 €
▪ Résultat section de fonctionnement 31/12/2024 :	- 84.37 €
▪ Solde d'exécution cumulé (Déficit):	- 912.46 €
▪ Solde d'exécution section d'investissement 31/12/2024 :	2 560.19 €
▪ Solde d'exécution cumulé (Excédent) :	+ 38 068.35 €

Reste à réaliser au 31/12/2024

▪ Dépenses d'investissement :	0 €
▪ Recettes d'investissement :	0 €

Proposition d'affectation des résultats au BP 2025 :

▪ Report en Section d'investissement sur le compte 001 (Excédent) :	+ 38 068.35 €
▪ Report en Section de fonctionnement sur le compte 002 (Déficit) :	- 912.46 €



**Monsieur Jacques PLEINEVERT, Vice-président
Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.**

Objet :

FINANCES

**AFFECTATIONS DES
RESULTATS 2024 :**

**BUDGET PRINCIPAL /
BUDGET ANNEXE
ENTRETIEN ECLAIRAGE
PUBLIC / BUDGET
ANNEXE PRODUCTION
ENERGIE
PHOTOVOLTAÏQUE**

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les affectations de résultats 2024 sur l'exercice 2025 du budget PRINCIPAL, du budget ANNEXE ECLAIRAGE PUBLIC, du budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE comme énoncées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 087-258708585-20250327-2025_30AFFECTAT-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Bernard LAGRANDE, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Emilie GILLET, Jean-Claude GUILLON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

**Nombre de membres
en exercice : 54**

**Présents : 30
Votants : 11**

Représentant
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

2025-30

Objet :

FINANCES

**AFFECTATIONS DES
RESULTATS 2024 :**

**BUDGET ANNEXE
INFRASTRUCTURES DE
RECHARGE DES
VEHICULES ELECTRIQUES
(IRVE).**

1/2

Monsieur Jacques PLEINEVERT, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne expose :

Vu l'article L2311-5 du CGCT, précisant, entre autres, que « *Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.* »

« *Le résultat déficitaire de la section de fonctionnement, le besoin de financement ou l'excédent de la section d'investissement sont repris en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice.* »

Vu les instructions budgétaires et comptables M.4 et M-57 ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 du SEHV pour le Budget annexe INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) présenté lors de cette même séance;

Monsieur le Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, propose aux membres d'affecter définitivement les résultats 2024 au budget ANNEXE IRVE 2025, dans les conditions suivantes :

➤ **BUDGET ANNEXE IRVE 2025 :**

Pour mémoire :

- Déficit de fonctionnement antérieur re
- Déficit d'investissement antérieur repoi

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025 €

Qualité : Président €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2024

- Solde d'exécution de l'exercice - 23 554.26 €

Reste à réaliser au 31/12/2024

- Dépenses d'investissement : 106 677.34 €
- Recettes d'investissement : 183 299.11 €
- Solde d'investissement : + 76 621.87 €

Objet :**FINANCES****AFFECTATIONS DES
RESULTATS 2024 :****BUDGET ANNEXE
INFRASTRUCTURES DE
RECHARGE DES
VEHICULES ELECTRIQUES
(IRVE).**Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2024

- Rappel du solde d'exécution cumulé : - 139 032.27 €
- Rappel du solde des restes à réaliser : 76 621.87 €
- Besoin de financement : 62 410.40 €

Résultat de la section de fonctionnement au 31/12/2024

- Résultat de l'exercice : - 82 260.30 €
- Résultat antérieur reporté : - 20 127.12 €
- Total résultat à affecter : - 102 387.42 €

Proposition d'affectation des résultats au BP 2025 :

- Affectation en réserve sur le compte 1068 : 0 €
- Report du solde d'exécution de la Section d'Investissement sur le compte 001 (Déficit): 139 032.27 €
- Report en Section de Fonctionnement sur le compte 002 (Déficit): 102 387.42 €

Il précise que seuls les délégués issus du périmètre de compétence pourront participer aux débats et exprimer leurs votes.

Monsieur Jacques PLEINEVERT, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les affectations de résultats 2024 sur l'exercices 2025 du budget ANNEXE IRVE comme énoncées ci-dessus.


Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance : André DUBOIS

Nombre de membres en exercice : 67

Présents : 35
Votants : 37

Représentant
Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

2025-31

FINANCES

BUDGETS PRIMITIFS 2025 :

BUDGET PRINCIPAL / BUDGET ANNEXE ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC / BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

1/2

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M.57 et M-4 ;

Vu les Comptes Financiers Uniques (CFU) du budget PRINCIPAL, du budget ANNEXE ECLAIRAGE PUBLIC et du budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE pour l'année 2024 ;

Vu l'affectation des résultats 2024 du budget PRINCIPAL, du budget ANNEXE ECLAIRAGE PUBLIC et du budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE ;

Considérant les projets de budgets primitifs du budget PRINCIPAL, du budget ANNEXE ECLAIRAGE PUBLIC et du budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE pour l'année 2025 ;

Considérant que la Commission des finances, lors de sa réunion du 13 février 2025, a procédé, dans le respect du rapport d'orientation budgétaire préalablement adopté, à l'examen des prévisions budgétaires 2025 pour ces mêmes budgets ;

Considérant les détails des prévisions 2025 pour le budget PRINCIPAL, le budget ANNEXE ECLAIRAGE PUBLIC, le budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE annexés au présent rapport ;

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président



Monsieur le Président propose de débattre et d'approuver les projets de budgets primitifs 2025 pour le budget PRINCIPAL PUBLIC, le budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE annexés au présent rapport.

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les projets des budgets primitifs 2025 pour le budget PRINCIPAL, le budget annexe ECLAIRAGE PUBLIC, le budget annexe PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE annexés au présent rapport.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

2025-31

Objet :

FINANCES

**BUDGETS PRIMITIFS
2025 :**

**BUDGET PRINCIPAL /
BUDGET ANNEXE
ENTRETIEN ECLAIRAGE
PUBLIC / BUDGET
ANNEXE PRODUCTION
ENERGIE
PHOTOVOLTAIQUE**

BUDGET 2025

ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Le contexte 2025

- un contexte d'incertitude budgétaire et financière pour les collectivités, dont le SEHV.
- Incidences sur le contexte économique général : taux d'intérêt, fluctuation des prix de l'énergie, charges financières des prestataires économiques, pouvoir d'achat.
- Approche prudente par anticipation d'éventuelles fluctuations de ses ressources, notamment sur l'accise de l'électricité (TICCFE), sur le sort qui sera réservé au Fond d'amortissement des charges d'électricité (Facé), perte de recettes liées aux contentieux, provisionnement, impact sur la ligne de trésorerie...
- Souhait de maintenir au mieux les trajectoires de fonctionnement, d'investissement et d'accompagnement des membres.

Contexte pour le SEHV



Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

- Mise en place d'un « Budget vert » à partir de 2025 et plus large à terme ;
- Mise en place d'un Compte Financier Unique (CFU) ;
- Recours à l'emprunt en regard des nécessités d'investissement liées aux compétences ;
- Exécution des nouvelles modalités de subvention sur l'éclairage public ;
- Exécution des nouvelles modalités de financement des lotissements publics ;
- Mise en place d'un schéma directeur de déploiement de la télégestion d'éclairage public ;
- Réflexion sur le devenir de la compétence IRVE;
- Transfert du service public « Nov'Habitat 87 » au sein du Département ;
- Constatation du risque budgétaire de différents contentieux et absence de recettes;

Le budget vert

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

Berser
Levrault

ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

Le budget vert = nouvelle classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement et une identification des ressources publiques à caractère environnemental.

OBJECTIF: mieux intégrer les enjeux environnementaux dans le pilotage des politiques publiques.

Cotation des actions : Très favorable, favorable, défavorable, neutre, non cotée.

L'article 191 de la loi de finances pour 2024 introduit, pour les entités de + 3500 hbs, une nouvelle annexe au compte administratif ou au compte financier unique ((budgets principaux et aux budgets annexes) dite « annexe environnementale des collectivités locales »).

La cotation environnementale relève de la seule responsabilité de l'ordonnateur.

Pas de contrôle de la TP ni de la Préfecture. La présence de l'annexe sera vérifiée par le contrôle de légalité et non sur le fond.

L'annexe pourra être étudiée par les chambres régionales des comptes.

Très favorable

Dépenses qui permettent de contribuer significativement aux objectifs de long terme du PCAET

Favorable

Dépenses qui permettent de contribuer aux objectifs du PCAET mais insuffisantes pour les objectifs de long terme

Neutre

Dépenses sans impact significatif sur les objectifs du PCAET

À partir de 2026, le périmètre de l'état annexé « Impact du budget pour la transition énergétique » s'élargit.
La loi rendra obligatoire l'analyse sur l'ensemble des dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025



ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

L'axe 1 : **Atténuation au changement** climatique à compter de l'exercice 2024 (pour toutes les sections d'investissement à partir de 2025).

L'axe 6 : **Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles** à compter de l'exercice 2025 ;



Sous réserve de publications méthodologiques

Comptes concernés en 2024 :

2031, 2111, 2115, 2128, 21312, 21318, 21351,
21352, 2138, 2151, 2152, 21821, 21828, 2312,
2313, 2315, 2317

À partir de 2027, 4 axes restants à compter de l'exercice 2027 :

- Axe 2 : **Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels**
- Axe 3 : **Gestion des ressources en eau ;**
- Axe 4 : **Transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;**
- Axe 5 : **Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;**

Bilan pour le SEHV sur 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
 Reçu en préfecture le 11/04/2025
 Publié le
 ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE



Budget principal

Budget annexe IRVE

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE
 AXE 1 : ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE
 AXE 1 : ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Budget principal					Budget annexe IRVE						
	Total des dépenses(mand)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées		Total des dépenses(mand)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	A105 Subventions d'investissement versées	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	A110 Autres immobilisations incorporelles	1 347,80 €	100,0%	0,00 € 0,0%	0,00 € 0,0%	0,00 € 0,0%
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!
A120 Terrains	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	A120 Terrains	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!
A125 Constructions	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	A125 Constructions	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	A130 Réseaux et installations de voirie	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!
A135 Réseaux divers	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	A135 Réseaux divers	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!
A150 Autres	91 054,20 €	32 235,00 € 35,4%	58 819,20 € 64,6%	0,00 € 0,0%	0,00 € 0,0%	A150 Autres	14 333,87 €	100,0%	0,00 € 0,0%	0,00 € 0,0%	0,00 € 0,0%
A155 Immobilisations corporelles en cours	7 457 324,78 €	53 347,06 € 0,7%	0,00 € 0,0%	7 403 977,72 € 99,3%	0,00 € 0,0%	A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!
A165 Immobilisations financières	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	A165 Immobilisations financières	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00 €	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!	0,00 € #DIV/0!
Total	7 548 378,98 €	85 582,06 € 1,1%	58 819,20 € 0,8%	7 403 977,72 € 98,1%	0,00 € 0,0%	Total	15 681,67 €	15 681,67 € 100,0%	0,00 € 0,0%	0,00 € 0,0%	0,00 € 0,0%

A Achat de véhicules
B Maison de l'énergie

1 Etudes sur schéma de déploiement
2 Mise en place de bornes IRVE

Le compte financier unique (CFU)

= se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion

Maintien du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


Berser
Levrault

ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière (les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document) ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne (des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes).
- le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.
- Obligatoire à l'exercice 2026. Lancement dès cette année pour le SEHV et adoption à cette séance.
- Contrôlé par la Préfecture (maintien du contrôle budgétaire et du contrôle de légalité)
- Le vote de l'organe délibérant sur le compte financier unique doit intervenir **au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice auquel il se rapporte.**

L'accise sur l'électricité (TICFE)

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 
ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

Depuis 2023, le recouvrement de la TCCFE est assuré par les services de l'Etat.

- Pour 2023: 6 129 349 €.
- Pour 2024 : 6 072 894 €.

■ Cette dégradation correspond à une conjoncture de relative baisse de la consommation d'énergie électrique sur le territoire du SEHV.

Contestation du montant de l'Accise perçue en 2023.

Article D. 2333-5 du CGCT, « *Pour l'application de l'article L. 2333-2, les montants de la part communale de l'accise sur l'électricité sont ceux inscrits aux comptes dédiés à la "taxe sur la consommation finale d'électricité" dans les comptes de gestion des communes ou, selon le cas, des établissements publics de coopération intercommunale, des départements ou de la métropole de Lyon qui leur sont substitués au titre de leur compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité mentionnée à l'article L. 2224-31, établis au titre de l'année précédente.* ».

Or, dans le compte de gestion 2023 du budget principal du SEHV, approuvé par la délibération n° 2024-45 le 20 juin 2024, le montant de l'article budgétaire 7351 (retraçant les recettes de la taxe sur la consommation finale d'électricité perçues en 2023) s'élève à **7 702 951,13 €** et non pas à **6 129 349 €**.

Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE)



Créé en 1936 pour compenser la faiblesse des investissements des opérateurs privés sur les réseaux de distribution de l'électricité dans les zones rurales. Ce fonds soutient l'effort du SEHV en sa maîtrise d'ouvrage des travaux à hauteur de 80% du montant HT de ces travaux.

Le SEHV sollicite aujourd'hui les 4 sous programmes suivants :

- Renforcement
- Extension
- Enfouissement
- Sécurisation fils nus

Le projet de loi de finance pour 2025 questionne ce modèle. Le décret n° 2024-1236 du 30 décembre 2024 fait évoluer les règles d'attribution et de gestion du dispositif de financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale (Facé), en vue de rechercher une plus grande performance du dispositif et notamment une dynamisation de ses aides pour faciliter l'accueil de la transition énergétique sur les réseaux publics de distribution d'électricité.

S'agissant des demandes de subventions pour 2025, le SEHV a sollicité les montants suivants :

	Renforcement	Extension	Sécurisation fils nus	Enfouissement
	<i>Montant maxi subv. en €</i>	<i>Montant maxi subv. en €</i>	<i>Montant maxi subv. en €</i>	<i>Montant maxi subv.</i>
DEMANDE 2025	900 000	180 000	740 000	600 000
OBTENU 2024	872 600	173 200	717 900	584 400

Contentieux avec l'opérateur Orange

Les investissements du SEHV sont engagés sur la base de la définition des besoins des opérateurs qui participent au coût de l'infrastructure réalisée et qui verse annuellement un droit d'usage pour les fourreaux installés à leur demande.

Une contestation existe de la part de l'opérateur historique sur le droit d'usage réclamé par le SEHV. Ce dernier conteste désormais 3 titres de recettes (et certainement le prochain titre pour l'année 2024), ce qui entraîne un manque de recettes pour le SEHV et une obligation de constitution d'une provision.

Total des recettes non perçues à ce jour	Montant de la provision actuelle
1 319 719.62 €	526 000 €
Projection 2025 des recettes non perçues	Projection du montant de la provision à constituer
350 000 € HT	1 € ?

Montant global des provisions:

D'autres contentieux sont actuellement en cours. L'obligation de constitution d'une provision a pour conséquence qu'une somme globale de **785 607€** a impacté les résultats.

	2025	2026	2027	2028
Eclairage public				
Télégestion	100 000,00 €			
Travaux neufs	1 800 000,00 €	1 500 000,00 €		
Entretien	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €		
AODE				
Dissimulation	4 500 000,00 €	4 200 000,00 €		
Renforcement	1 400 000,00 €	1 450 000,00 €		
sécurisation	1 250 000,00 €	1 250 000,00 €		
Raccordement (HT)	1 300 000,00 €	1 100 000,00 €		
télécom	1 577 777,00 €	1 533 333,00 €		
IRVE				
bornes (9+7)	30 000,00 €	10 000,00 €		
ombrières (3)	80 000,00 €	40 000,00 €		
Pôle administration générale				
renouvellement véhicules	50 000,00 €		35 000,00 €	
Informatique				
ordinateurs	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Ecrans	2 000,00 €	2 000,00 €		2 000,00 €
Vidéoprojecteur	1 000,00 €			
Total	13 595 777,00 €	12 590 333,00 €	40 000,00 €	7 000,00 €

Budget annexe **Eclairage public**

Projet de Budget primitif 20²⁵

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

Berser
Levrault

ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

(en Euros)					
INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		RECETTES (Recettes N + 1068 N-1)	DEPENSES		RECETTES
Résultat N	0,00	0,00	Résultat N	1 776 386,04	1 933 602,64
Solde d'exécution de l'exercice (1)	0,00		Solde d'exécution de l'exercice (1)	157 216,60	
Déficit antérieur (2)	0,00		002 Excédent 2023 (2)	0,00	1 933 785,41
TOTAL (1) + (2) = solde d'exécution cumulé (3) à mettre au 001 du BP N+1	0,00		(1) + (2) = (3)	2 091 002,01	
R.A.R.	0,00	0,00	R.A.R.		
Différence des R.A.R. (4)	0,00		Différence des R.A.R. (4)	0,00	
(3) + (4) = Besoin de financement (5) A mettre au 1068 du BP N+1 en Recettes d'Investissement	0,00		RESULTAT NET : Reste sur excédent après avoir couvert le Déficit d'investissement (3)+(4)+(5) A mettre au 002 du BP N+1 en Recettes de Fonctionnement	2 091 002,01	

Programme ACTEE 2 sous-programme Lum'ACTEE à 2 filres !

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

Berser
Levrault

ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

1. réalisation **d'audits du patrimoine sur 42 communes** (7930 points lumineux)(aide de 27 790€) avec Visite et entretien, Mise à jour ...
2. élaboration d'un Schéma directeur de déploiement de dispositifs de Télégestion sur le périmètre des communes adhérentes au service EP du syndicat. Il s'agit de dresser la liste des sites susceptibles d'être équipés afin de favoriser la flexibilité de l'extinction nocturne (lever les freins à l'extinction nocturne, réduire les déplacements et les délais de mise en oeuvre des besoins ponctuels des communes).
 - Le déploiement portera sur 234 armoires situées sur 114 communes. Il représenterait un investissement de l'ordre de 120 000€ TTC et un coût de fonctionnement de l'ordre 4 700 € lié aux abonnements annuels à la plateforme de télégestion.
 - L'achat des appareils et la pose sera financés par budget Entretien/Maintenance EP sans augmenter la contribution des communes adhérentes au service.

Vue synthétique du budget 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	002 Déficit cumulé		002 Excédent cumulé	2 091 002,01
022 Dép. imprévues	0,00	013 Attén. Charges	0,00	
011 Charges	3 013 211,00	70 prod. Sce domaine	800 907,99	
012 frais personnel	0,00	73 produits divers	0,00	
014 Attén. produits	0,00	731 Fiscalité locale	0,00	
65 Autres charges	1 288 699,00	74 Subventions	1 420 000,00	
66 Intérêts dette	10 000,00	75 Autres produits		
67 Charges except.		76 Prod. Financiers		
68 Dot. aux amort. et aux provisions		77 Prod. Spécifiques		
042 OO transf. sections		78 Reprises		
023 Vir. Investissement	0	79 Transfert		
		042 OOB (Amort Sub) art 777		
TOTAL	4 311 910,00	TOTAL	4 311 910,00	

INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	001 Déficit cumulé	0,00	001 Excédent cumulé	0,00
10 Dotations, fonds divers, réserves	0,00	10222 FC TVA	0,00	
13 Subventions d'invest	0,00	1068 réserves	0,00	
16 Dette	0,00	13 subventions Invest.	0,00	
20 Immob. incorporelles	0,00	23 Immob. En cours	0,00	
204 Sub. d'équip. versées (FDC)	0,00	16 emprunts	0,00	
21 Immob. corporelles	0,00	204 Sub. D'équipement	0,00	
23 Immo en cours	0,00	4582 Opérations sous mandats	0,00	
4581 Opérations sous mandats	0,00	040 Op transfert entre sections	0,00	
040 (Amort sub) OOB	0,00	041 (2031) OOB	0,00	
041 Opérations patrimoniales	0,00	RAR Recettes	0,00	
RAR	0	021 Vir. Fonction.	0,00	
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00	
		diff : 0	A financer	
TOTAL DU BUDGET	4 311 910,00	TOTAL DU BUDGET	4 311 910,00	

Budget annexe **Photovoltaïque**

Projet de Budget primitif 20²⁵

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		RECETTES (Recettes N + 1068 N-1)	DEPENSES		RECETTES
Résultat N	0,00	2 560,19	Résultat N	2 603,55	2 519,18
Solde d'exécution de l'exercice (1)	2 560,19		Solde d'exécution de l'exercice (1)	-84,37	
Déficit antérieur (2)	35 508,16		002 Excédent 2023 (2)	-828,09	
TOTAL (1) + (2) = solde d'exécution cumulé (3) à mettre au 001 du BP N+1	38 068,35		(1) + (2) = (3)	-912,46	
R.A.R.	0,00	0,00	-	-	-
Différence des R.A.R. (4)	0,00		-	-	-
(3) + (4) = Besoin de financement (5) A mettre au 1068 du BP N+1 en Recettes d'Investissement	0,00		RESULTAT NET : Reste sur excédent après avoir couvert le Déficit d'investissement (3)+(5) A mettre au 002 du BP N+1 en Dépenses de Fonctionnement		-912,46

DEPENSES		RECETTES	
002 Déficit cumulé	912,46	002 Excédent cumulé	0,00
022 Dép. imprévues	0,00	013 Attén. Charges	0,00
011 Charges	1 719,00	70 prod. Sce domaine	3 600,00
012 frais personnel	0,00	73 produits divers	0,00
014 Attén. produits	0,00	731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges	5 992,00	74 Subventions	7 584,46
66 Intérêts dette	0,00	75 Autres produits	0,00
67 Charges except.	0,00	76 Prod. Financiers	0,00
68 Dot. aux amort. et aux provisions	0,00	77 Prod. Spécifiques	0,00
042 OO transf. sections	2 561,00	78 Reprises	0,00
023 Vir. Investissement	0	79 Transfert	0,00
		042 OOB (Amort Sub) art 777	0,00
TOTAL	11 184,46	TOTAL	11 184,46

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
001 Déficit cumulé	0,00	001 Excédent cumulé	38 068,35
10 Dotations, fonds divers, réserves	0,00	10222 FC TVA	0,00
13 Subventions d'invest	0,00	1068 réserves	0,00
16 Dette	0,00	13 subventions Invest.	5 962,00
20 Immob. incorporelles	0,00	23 Immob. En cours	0,00
204 Sub. d'équip. versées (FDC)	0,00	16 emprunts	0,00
21 Immob. corporelles	0,00	204 Sub. D'équipement	0,00
23 Immo en cours	0,00	4582 Opérations sous mandats	0,00
4581 Opérations sous mandats	0,00	040 Op transfert entre sections	2 561,00
040 (Amort sub) OOB	0,00	041 (2031) OOB	
041 Opérations patrimoniales	0,00	RAR Recettes	
RAR	0	021 Vir. Foncion.	
TOTAL	0,00	TOTAL	46 591,35
		diff : 46 591	A financer
TOTAL DU BUDGET	11 184,46	TOTAL DU BUDGET	57 775,81

INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

Fonctionnement	Exercice 2023			Exercice 2024			Proposition 2025	Evolution 2023/2024 sur voté
	voté	Ordonnancé	Réalisé	voté	Ordonnancé	Réalisé	Crédits nouveaux	
011- charges à caractère général	100,00	41,04	41,04%	50,00	43,36	87%	1 719,00	non significatif
042- Opérations d'ordre transfert	2 600,00	2 560,19	98,47%	2 561,00	2 560,19	100%	2 561,00	0%
6811- Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 600,00	2 560,19	98,47%	2 561,00	2 560,19	100%	2 561,00	0%
65 - Autres charges de gestion courante							5 992,00	
002 affectation provisoire des résultats report SF (déficit)	90,27			828,09	0,00	0%	912,46	10%
TOTAL DEPENSES	2 790,27	2 601,23	1,40	3 439,09	2 603,55	76%	11 184,46	
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations	2 000,00	2 729,32	136,47%	2 800	2 519,18	90%	3 600,00	80%
74 - Subventions d'exploitation (Equilibre du BP vers le BA)	790,27	790,27	100,00%	639,09	0	0%	7 584,46	N.S.
TOTAL RECETTES HORS VIREMENT	2 790,27	3 519,59		3 439,09	2 519,18	73%	11 184,46	NS
002 affectation provisoire des résultats report SF							0,00	
TOTAL RECETTES	2 790,27	3 519,59	126,14%	3 439,09	2 519,18	73%	11 184,46	NS
Investissement	Exercice 2023			Exercice 2024			Proposition 2025	
	voté	Ordonnancé	Réalisé	voté	Ordonnancé	Réalisé	Crédits nouveaux	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	
040- Opération d'ordre transfert entre section	2 600,00	2 560,19	98,47%	2 561,00	2 560,19	99,97%	2 561,00	0%
1311							5 962,00	NS
TOTAL RECETTES HORS VIREMENT	2 600,00	2 560,19	98,47%	2 561,00	2 560,19	100%	8 523,00	NS
reporté	32 947,97	0,00	0,00%	35 508,16	0,00		38 068,35	
TOTAL RECETTES	2 600,00	2 560,19	98,47%	2 561,00	2 560,19	99,97%	46 591,35	NS

Budget annexe **Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques(IRVE)**

Projet de Budget Primitif 20²⁵

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		RECETTES (Recettes N + 1068 N-1)	DEPENSES		RECETTES
Résultat N	164 850,46	141 296,20	Résultat N	112 109,97	29 849,67
Solde d'exécution de l'exercice (1)	-23 554,26		Solde d'exécution de l'exercice (1)	-82 260,30	
Déficit antérieur (2)	-115 478,01		002 Déficit 2023(2)	-20 127,12	
TOTAL (1) + (2) = solde d'exécution cumulé (3) à mettre au 001 du BP N+1	-139 032,27		(1) + (2) = (3)	-102 387,42	
R.A.R.	106 677,34	183 299,21	R.A.R.		0,00
Différence des R.A.R. (4)	76 621,87		Différence des R.A.R. (4)	0,00	
(3) + (4) = Besoin de financement (5)	62 410,40		RESULTAT NET : Reste sur excédent après avoir couvert le Déficit d'investissement (3)+(4)+(5) A mettre au 002 du BP N+1 en Dépenses de Fonctionnement	-102 387,42	

Vue synthétique du budget 2025



Envoyé en préfecture le 11/04/2025
 Reçu en préfecture le 11/04/2025
 Publié le
 ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

	DEPENSES		RECETTES			DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	002 Déficit cumulé	102 387,42	002 Excédent cumulé	0,00	INVESTISSEMENT	001 Déficit cumulé	139 032,27	001 Excédent cumulé	0,00
	022 Dép. imprévues	0,00	013 Attén. Charges	0,00		10 Dotations, fonds divers, réserves	0,00	10222 FC TVA	0,00
	011 Charges	141 497,00	70 prod. Sce domaine	45 000,00		13 Subventions d'invest	0,00	1068 réserves	0,00
	012 frais personnel	0,00	73 produits divers	0,00		16 Dette	0,00	13 subventions Invest.	35 959,40
	014 Attén. produits	0,00	731 Fiscalité locale	0,00		20 Immob. incorporelles	0,00	23 Immob. En cours	0,00
	65 Autres charges	276,58	74 Subventions	0,00		204 Sub. d'équip. versées (FDC)	0,00	16 emprunts	0,00
	66 Intérêts dette	0,00	75 Autres produits	260 412,00		21 Immob. corporelles	27 600,00	204 Sub. D'équipement	0,00
	67 Charges except.	0,00	76 Prod. Financiers	0,00		23 Immo en cours	7 200,00	4582 Opérations sous mandats	0,00
	68 Dot. aux amort. et aux provisions	0,00	77 Prod. Spécifiques	0,00		4581 Opérations sous mandats	0,00	040 Op transfert entre sections	61 251,00
	042 OO transf. sections	61 251,00	78 Reprises	0,00		040 (Amort sub) OOB	0,00	041 (2031) OOB	0,00
	023 Vir. Investissement	0	79 Transfert	0,00		041 Opérations patrimoniales	0,00	RAR Recettes	183 299,21
			042 OOB (Amort Sub) art 777	0,00		RAR	106 677,34	021 Vir. Fonction.	
	TOTAL	305 412,00	TOTAL	305 412,00		TOTAL	280 509,61	TOTAL	280 509,61
								diff : 0	A financer
				TOTAL DU BUDGET	585 921,61	TOTAL DU BUDGET	585 921,61		

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

Evolution
2025
2024/2025

Berser
Levrault

ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

FONCTIONNEMENT									
	chapitre	2023			2024				
		Voté	Ordonné	réalisé	Voté	Ordonné	réalisé		
Dépenses	011 - Charges à caractère général	111 420,00	79 884,73	71,70%	118 920,00	57 019,53	47,95%	141 497,00	19%
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 000,00	43 280,00	96,18%	50 000,00	49 932,00	99,86%	61 251,00	23%
	65 - Autres charges de gestion courante	10,00	0,55	5,50%	5,00	0,00	0,00%	276,58	NS
	002 - affectation provisoire des résultats report SF (DEFICIT)				20 127,12	20 127,12		102 387,42	
	Dépenses de fonctionnement hors virement	156 420,00	123 164,73	78,74%	168 920,00	127 078,65	75,23%	305 412,00	81%
	023 VIREMENT SF==> SI	0	0						
	Dépenses de fonctionnement	156 420,00	123 164,73	78,74%	168 920,00	127 078,65	75,23%	305 412,00	81%
FONCTIONNEMENT									
	chapitre	2023			2024			2024	
		Voté	Ordonné	réalisé	Voté	Ordonné	réalisé	Crédits nouveaux	
Recettes	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	20 000,00	25 393,15	126,97%	40 000,00	29 118,06	72,80%	45 000,00	13%
	75 - Autres produits de gestion courante	94 214,99	35 430,00	37,61%	149 052,12	100 656,12	67,53%	260 412,00	75%
	Recettes de fonctionnement hors virement	114 214,99	60 823,15	53,25%	189 052,12	129 774,18	68,64%	305 412,00	62%
	002 - affectation provisoire des résultats report SF	0	0	0,00%	0,00			0,00	
	Recettes de fonctionnement	114 214,99	60 823,15	0,53	189 052,12	129 774,18	68,64%	305 412,00	62%

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 2025

Evolution 2023/2024



ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

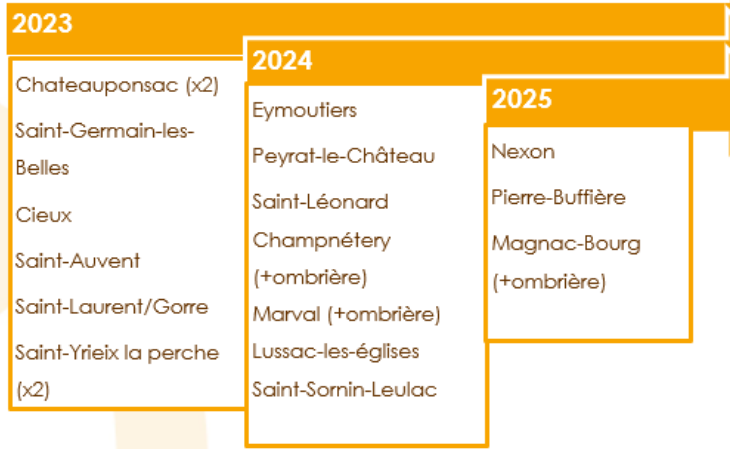
IRVE = INVESTISSEMENT									
Sens	chapitre	2023			2024			Crédits 2025	Evolution 2023/2024
		Voté 2023	Ordonnancé	réalisé	Voté 2024	Ordonnancé	réalisé		
Dépenses	20 - Immobilisations incorporelles	42 880,00	34 383,45	80,19%	1 347,80	1 347,80	100,00%	0,00	NS
	21 - Immobilisations corporelles	138 810,65	33 187,72	23,91%	383 719,76	149 168,79	38,87%	27 600,00	NS
	<i>Schéma</i>	<i>110151,31</i>	<i>8753,21</i>	<i>7,74%</i>					
	<i>Hors schéma</i>	<i>286659,34</i>	<i>24434,49</i>	<i>95,23%</i>					
	23 - Immobilisations en cours	166 740,09	37 075,57	22,24%	23 891,49	14 333,87	60,00%	7 200,00	NS
	<i>Schéma</i>	<i>149 653,20</i>	<i>19 646,41</i>	<i>13,13%</i>					
	<i>Hors schéma</i>	<i>17 086,89</i>	<i>17 429,16</i>	<i>102,04%</i>					
Dépenses d'investissement hors virement		348 430,74	104 646,74	30,03%	408 959,05	164 850,46	40,31%	34 800,00	NS
001 - affectation provisoire des résultats Report SI		405 678,94	0			0		139 032,27	
R.A.R.								106 677,34	
Dépenses d'investissement		754 109,68	104 646,74	13,88%	408 959,05	164 850,46	40,31%	280 509,61	-31%
Recettes	chapitre	2023			2024			2025	
		Voté 2023	Ordonnancé	réalisé	Voté 2024	Ordonnancé	réalisé	Crédits nouveaux	
Recettes	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 000,00	47 200,00	96,18%	50 000,00	49 932,00	99,86%	61 251,00	36%
	13 - Subventions d'investissement	709 109,68	351 667,67	49,58%	474 437,06	31 364,20	19,26%	35 959,40	NS
Recettes d'investissement hors virement		754 109,68	394 847,67	52,36%	524 437,06	141 296,20	26,94%	97 210,40	NS
021 VIREMENT SF==> SI		0	0	0		0			
RAR								183299,21	
Recettes d'investissement		754 109,68	394 847,67	52,36%	524 437,06	141 296,20	26,94%	280 509,61	NS

1^{er} déploiement

2019-2022

28 bornes

2^{ème} déploiement



2026 Revoyure

46 bornes SEHV (dont 3 avec ombrière solaire) seront en service en 2025

- 3 types:
- 22 kVA AC
 - 50 kVA DC
 - 24 kVA DC/22kVA AC
- Analyse des usages par site, par type de bornes
 - Analyse de la maintenance par type de bornes
 - Analyse du développement des IRVE sur le territoire
 - Intégration contraintes réglementaires (parking,...)

Le marché de supervision des bornes attribué par le groupement de commandes du TENAQ a été renouvelé. C'est désormais CITEOS qui est chargé de la supervision.

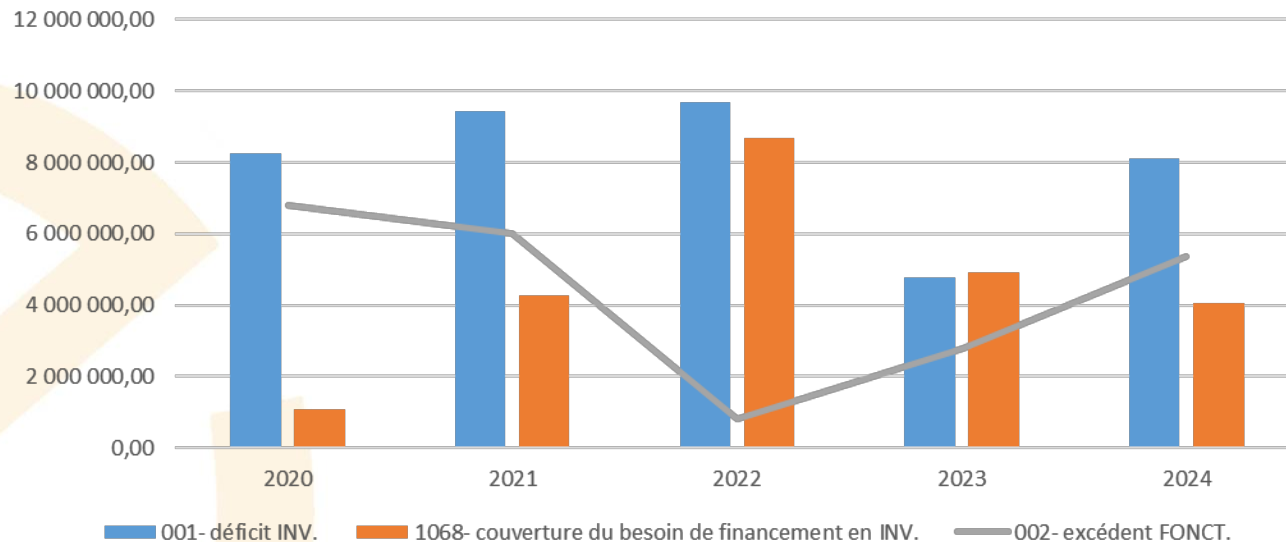
2025 sera l'année de revoyure pour décider des suites à donner à l'investissement du SEHV dans le déploiement d'IRVE mais aussi du mode de gestion du service.

Budget Principal

Projet de Budget primitif 20²⁵

(en Euros)					
INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		RECETTES (Recettes N + 1068 N-1)	DEPENSES		RECETTES
Résultat N	17 953 907,27	19 860 616,05	Résultat N	6 663 253,40	9 682 928,24
Solde d'exécution de l'exercice (1)	1 906 708,78		Solde d'exécution de l'exercice (1)	3 019 674,84	
Déficit antérieur (2)	-10 026 192,74		002 Excédent 2023 (2)	0,00	4 530 209,55
TOTAL (1) + (2) = solde d'exécution cumulé (3) à mettre au 001 du BP N+1	-8 119 483,96		(1) + (2) = (3)	7 549 884,39	
R.A.R.	8 175 788,69	12 238 903,10	R.A.R.	0,00	0,00
Différence des R.A.R. (4)	4 063 114,41		Différence des R.A.R. (4)	0,00	
(3) + (4) = Besoin de financement (5) A mettre au 1068 du BP N+1 en Recettes d'Investissement	-4 056 369,55		RESULTAT NET : Reste sur excédent après avoir couvert le Déficit d'investissement (3)+(4)+(5) A mettre au 002 du BP N+1 en Recettes de Fonctionnement	3 493 514,84	

Evolution des résultats du budget principal



Reconstituer l'excédent de fonctionnement (-87% entre 2021 et 2022) est un enjeu important pour le SEHV (Assurer la couverture du besoin de financement en investissement (1068) par un excédent de fonctionnement).

Vue synthétique du projet de budget principal 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

DEPENSES		RECETTES	
002 Déficit cumulé	0,00	002 Excédent cumulé	3 493 514,84
022 Dép. imprévues	0,00	013 Attén. Charges	29 896,00
011 Charges	1 199 790,00	70 prod. Sce domaine	186 420,00
012 frais personnel	2 600 000,00	73 produits divers	0,00
014 Attén. produits	322 000,00	731 Fiscalité locale	6 100 000,00
65 Autres charges	449 361,46	74 Subventions	650 082,00
66 Intérêts dette	200 000,00	75 Autres produits	3 528 160,00
67 Charges except.	15 000,00	76 Prod. Financiers	50,00
68 Dot. aux amort. et aux provisions	12 001,00	77 Prod. Spécifiques (reprises 2 véhicules)	5 900,00
042 OO transf. sections	1 670 105,00	78 Reprises sur provisions	250 000,00
023 Vir. Investissement	7 897 510,38	79 Transfert	0,00
		042 OOB (Amort Sub) art 777	121 745,00
TOTAL	14 365 767,84	TOTAL	14 365 767,84

DEPENSES		RECETTES	
001 Déficit cumulé	8 119 483,96	001 Excédent cumulé	0,00
10 Dotations, fonds divers, réserves	2 000,00	10222 FC TVA	25 000,00
13 Subventions d'invest	0,00	1068 réserves	4 056 369,55
16 Dette	750 000,00	13 subventions Invest.	3 835 265,00
20 Immob. incorporelles	12 500,00	23 Immob. En cours	3 217,00
204 Sub. d'équip. versées (FDC)	1 523 000,00	16 Emprunts	1 289 427,62
21 Immob. corporelles	115 880,00	204 Sub. D'équipement	0,00
23 Immo en cours	12 195 400,00	4582 Opérations sous mandats	5 339 587,00
4581 Opérations sous mandats	5 339 587,00	040 Opérations sous sections	1 686 347,50
040 (Amort sub) OOB	137 987,50	041 (2031) OOB	1 000,00
041 Opérations patrimoniales	1 000,00	RAR Recettes	12 238 903,10
RAR	8 175 788,69	021 Vir. Fonctio.	7 897 510,38
TOTAL	36 372 627,15	TOTAL	36 372 627,15
	diff : 0		A financer
TOTAL DU BUDGET	50 738 394,99	TOTAL DU BUDGET	50 738 394,99

Dépenses 2025



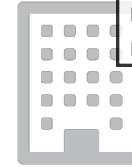
Charges financières : 84 000€
 intérêts Ligne Trésorerie : 60 000€
 Autres frais :24 000 €
 (icne+intérêts échus)

Charges générales : 1 199 970€
 dont 137 700 € d'assurances
 et 56 500 € d'assurance statutaire

Personnel : 2 600 000€

Renewat: 91 756 €

Dépréciations actif :12 001 €
 dont dotation provision pour risques: **1€**



Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le :

ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

Reversement TICFE:322 000 €?

Berser
Levrault

Amortissements :..... 1 670 105€

Subvention au BA IRVE: 260 412€

Subvention au BA PHOTOV: 7 584,46 €

Subvention du BA EP vers BP: 1 158 699 €

Recettes 2025



TICFE : 6 100 000 €

Autres recettes

Redevance concession R1+R2 : 1 700 000 €

Energie réservée..... 15 000€

Reprise sur provisions: 250 000 €

Adhésions au service ESP

EPCI: 16 635 €

CD 87: 14 946 €

Communes: 140 601 €

Adhésions au groupement granulés/ énergies: 33 000 €

Loyer SEM ELINA : 15 000 €

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Exécution 2023			Exécution 2024			Proposition 2025	Evolution 2024/2025 en voté
	chapitre	Voté	Ordonnancé	Réalisé	Voté	Ordonnancé	Réalisé	
011 - Charges à caractère général	1 204 600,49	751 675,24	62,40%	1 077 387,23	676 355,56	62,78%	1 199 790,00	11%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 479 444,00	2 451 747,31	98,88%	2 763 600,00	2 722 434,01	98,51%	2 600 000,00	-6%
014 - Atténuations de produits	567 000,00	508 496,07	89,68%	512 150,00	321 440,21	62,76%	322 000,00	-37%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 800 000,00	1 809 170,62	100,51%	2 000 000,00	2 017 215,42	100,86%	1 670 105,00	-16%
65 - Autres charges de gestion courante	184 628,14	110 354,51	59,77%	316 937,21	120 495,60	38,02%	449 361,46	42%
66 - Charges financières	133 500,00	131 447,17	98,46%	189 764,43	162 566,26	85,67%	200 000,00	5%
67 - Charges exceptionnelles	71 591,00	1 363,16	1,90%	15 000,00	11 595,33	77,30%	15 000,00	0%
68 - Dotations aux provisions pour risques	509 129,44	508 004,35	99,78%	797 607,00	785 607,00	98,50%	12 001,00	ns
Dépenses de fonctionnement hors virement	6 949 893,07	6 272 258,43	90,25%	7 672 445,87	6 817 709,39	88,86%	6 468 257,46	-16%
023 VIREMENT SF==> SI	7 784 709,42			6 935 459,13			7 897 510,38	
Dépenses de fonctionnement	14 734 602,49	6 272 258,43	42,57%	14 607 905,00	6 817 709,39	46,67%	14 365 767,84	-2%

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Exécution 2023			Prévisionnel d'exécution 2024			Proposition 2025	Evolution 2024/2025 en voté
	chapitre	Voté	Ordonnancé	Réalisé	Voté	Ordonnancé	Réalisé	
013 - Atténuations de charges	10 999,40	28 858,07	262,36%	20 000,00	36 708,70	183,54%	29 896,00	49%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00	118 556,36	98,80%	200 000,00	164 396,04	82,20%	121 745,00	-39%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	120 970,00	75 362,49	62,30%	158 543,00	83 542,83	52,69%	186 420,00	18%
731 - Fiscalité	6 720 267,36	7 703 301,14	114,63%	6 072 893,96	6 127 656,37	100,90%	6 100 000,00	0%
74 - Dotations et participations	608 346,04	482 890,53	79,38%	1 074 541,40	541 640,49	50,41%	650 082,00	-40%
75 - Autres produits de gestion courante	4 366 688,00	4 467 304,18	102,30%	2 551 367,09	2 695 710,59	105,66%	3 528 160,00	38%
76 - Produits financiers	356,10	356,10	100,00%	350,00	781,96	223,42%	50,00	-86%
77 - Produits exceptionnels	0,00	39 262,41				%	5 900,00	
78- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00%	250 000,00	
Recettes de fonctionnement hors virement	11 947 626,90	12 915 891,28	108,10%	10 077 695,45	9 650 436,98	95,76%	10 872 253,00	8%
002 - affectation provisoire des résultats report SF	2 786 975,59			4 530 209,55			3 493 514,84	
Recettes de fonctionnement	14 734 602,49	12 915 891,28	87,66%	14 607 905,00	9 650 436,98	66,06%	14 365 767,84	-2%

Dépenses 2025

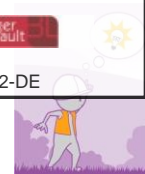


Achat 2 véhicules : 50 400€
(remplacement de 2 VP diesel)

Emprunt :1 289 427,62€



Programme			
Envoyé en préfecture le 11/04/2025			
Reçu en préfecture le 11/04/2025			
Publié le			
ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE			
NATURE	Montants estimés travaux € HT	Evol/ 2024	Montant Dotation (80% travaux)(sous réserve d'attribution)
EFF	750 000,00 €	10%	600 000,00 €
EXT	225 000,00 €	-2%	180 000,00 €
SECU	925 000,00 €	-16%	740 000,00 €
RENF	1 125 000,00 €	7%	900 000,00 €
total	3 025 000,00	-1%	2 420 000,00

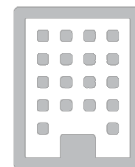


Recettes 2025

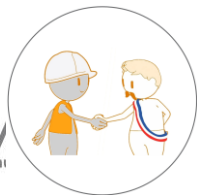
Participation des membres
CD 87 : 200 000€



Autres recettes
FACE :2 420 000€
ENEDIS : 700 000€
(PCT 250 000 € + 450 000€ art 8)



Versement de la section de
fonctionnement : 7 897 510,38€



travaux sous mandat en €	Travaux neufs	Réseaux télécom	Contrib. Syndicale
Modernisation	276 000,00	168 000,00	84 000,00
Effacement	972 000,00	2 400 000,00	1 680 000,00
Extension	78 000 dont 54 000 LOT	60 000,00	8 400,00
Renforcement	252 000,00	192 000,00	180 000,00
Eclairage	2 160 000,00		

Boitiers télégestion EP: 120 000 €

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Berser
Levrault

Publié le

SYNDICAT ÉNERGIES HAUTE-VIENNE

ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

Maitre d'ouvrage		SYNDICAT ÉNERGIES HAUTE-VIENNE				
Destination de l'investissement	unité	Prév	Réalisé	année	Prévu	Prévisionnel
		2023 (rappel conf. précédente)	année 2023	2024 (rappel conf. précédente)	année 2024	année 2025
I. Raccordements des utilisateurs consommateurs et producteurs	k€ HT	1422	1514	1300	1556	1300
II. Investissements pour l'amélioration du patrimoine	k€ HT	7950	8918	7250	6960	6900
II.1 Investissements pour la performance et la modernisation du réseau	k€ HT	2484	2801	2570	2451	2600
dont renforcement des réseaux BT	k€ HT	1288	1572	1350	1218	1400
dont renforcement des réseaux HTA	k€ HT					
dont actions visant à améliorer la résilience des réseaux et des postes	k€ HT	1196	1229	1220	1233	1200
II.2 Investissements motivés par des exigences environnementales et des contraintes externes	k€ HT	5466	6117	4680	4509	4300
dont intégration d'ouvrages dans l'environnement	k€ HT	5216	6009	4500	4309	4150
dont sécurité et obligations réglementaires	k€ HT	250	108	180	200	150
III. Investissement de logistique	k€ HT					
IV. Autres investissements	k€ HT					
Total (= I + II.1 + II.2 + III + IV)	k€ HT	9372	10432	8550	8516	8200



Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

Dépenses d'investissement chapitre	Exécution 2023			Prévisionnel d'exécution 2024			TOTAL	2024/2023 voté
	Voté	Ordonnancé	Réalisé	Voté	Ordonnancé	Réalisé		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00	118 556,36	98,80%	200 000,00	164 396,04	82,20%	137 987,50	-39%
041 - Opérations d'ordre Opérations patrimoniales	0,00	0,00		100 000,00	0,00		1 000,00	NS
10 dotations-fonds dives et réserves	1 345,00	1 340,87		2 785,00	2 784,70	99,99%	2 000,00	-28%
13 - Subventions d'investissement	85 625,52	43 141,62	50,38%	84 755,63	24 115,79	28,45%	0,00	NS
16 - Emprunts et dettes assimilées	835 000,00	732 689,56	87,75%	900 000,00	760 310,32	84,48%	750 000,00	-17%
20 - Immobilisations incorporelles	45 408,92	8 588,60	18,91%	12 742,05	1 692,00	13,28%	12 500,00	-2%
204 - Subventions d'équipement versées	963 000,00	749 294,01	77,81%	1 583 451,02	978 412,38	61,79%	1 523 000,00	-4%
21 - Immobilisations corporelles	350 201,52	196 994,51	56,25%	218 807,19	167 675,91	76,63%	115 880,00	-47%
23 - Immobilisations en cours	17 926 583,15	16 002 710,80	89,27%	16 549 129,57	10 633 589,62	64,25%	12 195 400,00	-26%
26 - Participations et créances rattachées à des participations	512 000,00	0,00	0,00%	819 000,00	819 200,00	100,02%	0,00	NS
4581 - Opérations sous mandat	8 117 728,75	8 117 728,75	100,00%	9 907 808,85	4 401 730,51	44,43%	5 339 587,00	-46%
Dépenses d'investissement hors virement	28 956 892,86	25 971 045,08	89,69%	30 378 479,31	17 953 907,27	59,10%	20 077 354,50	-34%
001 - affectation provisoire des résultats Report SI	4 761 409,59						8 119 483,96	
RAR				4 701 990,95			8 175 788,69	
Dépenses d'investissement	33 718 302,45	25 971 045,08	77,02%	30 378 479,31	17 953 907,27	59,10%	36 372 627,15	20%

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

Recettes d'investissement chapitre	Exécution 2023			Prévisionnel d'exécution 2024			Proposition 2025	Evolution 2024/2025 sur
	Voté	Ordonnancé	Réalisé	Voté	Ordonnancé	Réalisé	TOTAL	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 800 000,00	1 809 170,62	100,51%	2 000 000,00	1 852 819,38	92,64%	1 686 347,50	-16%
041 - Opérations d'ordre- Opérations patrimoniales	0,00	0,00		100 000,00	0,00		1 000,00	ns
10 - Dotations, fonds divers et réserves	175 901,25	175 901,25	100,00%	5 153 145,88	5 153 145,89	100,00%	25 000,00	NS
1068	1 931 377,62	1 931 377,62	100,00%				4 056 369,55	
13 - Subventions d'investissement	11 775 112,91	12 149 091,30	103,18%	13 504 827,59	6 463 273,66	47,86%	3 835 265,00	-72%
16 - Emprunts et dettes assimilées	506 000,00	505 494,00	99,90%	1 000 000,00	1 000 000,00	100,00%	1 289 427,62	35%
23 - Immobilisations en cours	7 100,00	24 001,14	338,04%	5 000,41	67 465,60	1349,20%	3 217,00	-36%
4581 - Opérations sous mandat							0,00	
4582 - Opérations sous mandat	9 738 101,25	9 749 369,86	100,12%	16 432 174,99	5 323 911,52	32,40%	5 339 587,00	-68%
Recettes d'investissement hors virement	25 933 593,03	26 344 405,79	101,58%	38 095 148,87	19 860 616,05	52,13%	16 236 213,67	-57%
021 VIREMENT SF==> SI	7 784 709,42			6 935 459,13			7 897 510,38	13%
RAR							12 238 903,10	
Recettes d'investissement	33 718 302,45	26 344 405,79	78,13%	45 030 608,00	19 860 616,05	44,10%	36 372 627,15	-19%

La capacité d'autofinancement et le désendettement

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

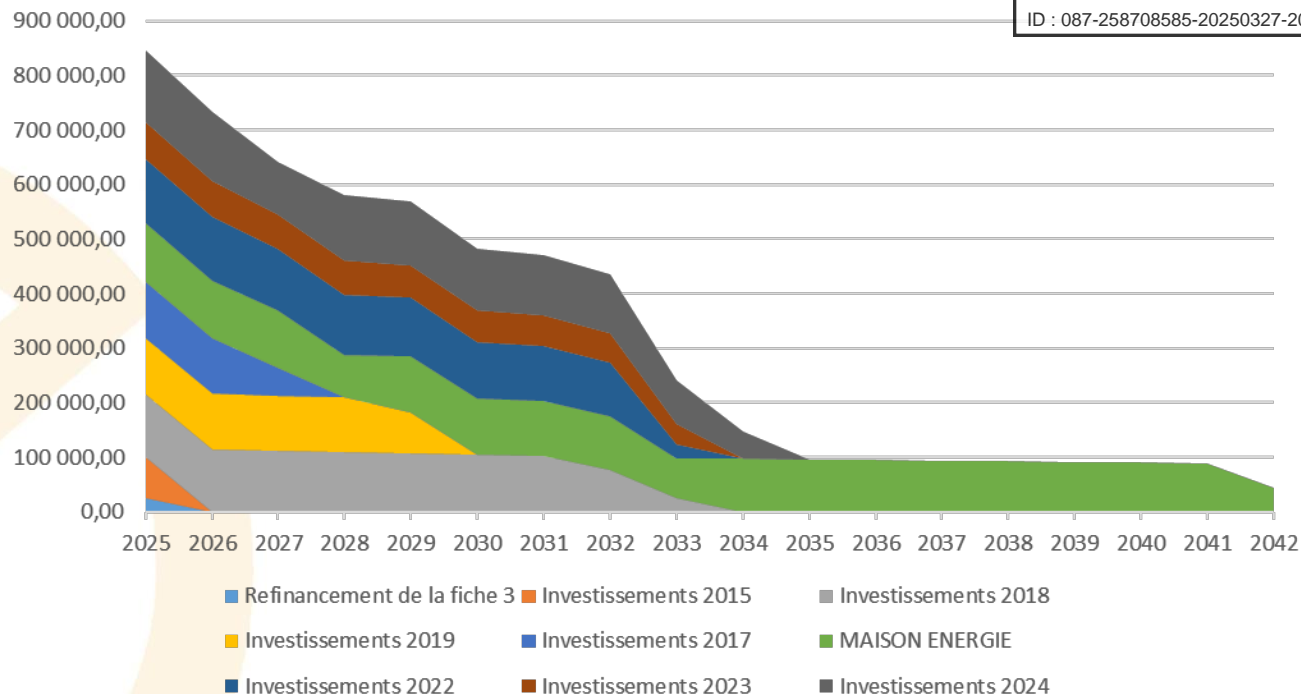
Année	libellé	Prêteur	Durée en années	Capital	Encours de la dette au 1er janvier 2025	Intérêts	Annuité
2015	Refinancement de la fiche 3	Caisse d'Epargne	10	342 343,40	25 049,48	212,92	25 262,40
2015	Investissement 2015	Caisse d'Epargne	10	1 000 000,00	73 170,88	621,96	73 792,84
2017	Investissement 2017	Banque postale	10	1 000 000,00	250 000,00	1 933,76	101 933,76
2018	Investissement 2018	Caisse d'Epargne	15	1 500 000,00	850 000,00	16 168,76	116 168,76
2019	Investissement 2019	CFFL	10	1 000 000,00	450 000,00	3 806,26	103 806,26
2022	Maison de l'Energie	Crédit agricole	20	1 750 000,00	1 531 250,00	19 929,22	107 429,22
2023	Investissement 2022	Banque postale	10	950 000,00	783 750,00	24 089,63	119 089,63
2024	Investissement 2023	Banque postale	10	506 000,00	455 400,00	17 457,00	68 057,00
2024	Investissement 2024	crédit coopératif	10	1 000 000,00	950 000,00	30 842,50	130 842,50
			TOTAL	9 048 343,40	5 368 620,36	115 062,01	846 382,37

• Structure de la dette :

- La dette du SEHV est constituée à ce jour de 9 emprunts contractés auprès de divers établissements, conclus à taux fixe.
- L'amortissement choisi est un amortissement constant.
- Ils sont classés A1 dans la charte Gissler (sain).

Le projet de budget 2025 nécessite un emprunt de 1 289 427,62 €

Evolution des annuités entre 2025 et 2042 en €



- 2025 voit l'extinction de 2 emprunts.
- La dette du SEHV connaîtra des paliers (2026-2028- 2030 et 2034) avec l'extinction de plusieurs emprunts sur la période.

Capacité d'autofinancement

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

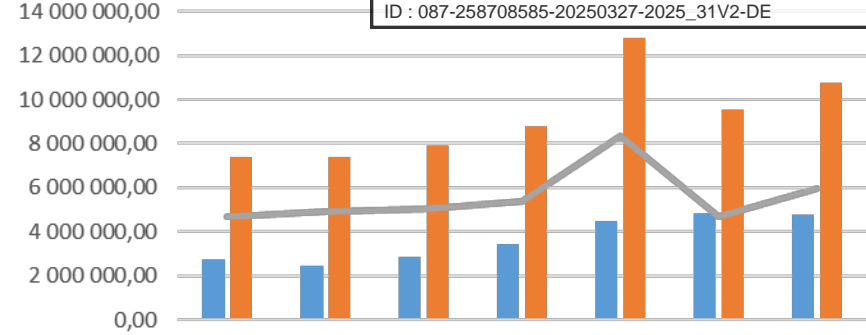
Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

Evolution



■ Dépenses FONCT

■ Recettes FONCT

— CAF Brute (R-D) ou épargne brute = capacité d'investissement

Hypothèse BP 2025 (au 20/03/25)

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (hors opérations d'ordre)						
Chapitres	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Hypothèse BP 2025 (au 20/03/25)
011- Charges à caractère général	515 384,43	346 829,42	552 042,56	474 905,08	751 675,24	683 632,08	1 199 790,00
012- Charges de personnel	1 752 092,48	1 690 723,31	1 862 957,17	2 227 546,69	2 451 747,31	2 722 434,01	2 600 000,00
014- Atténuations de produits	348 948,23	316 536,35	337 917,25	349 251,19	508 496,07	321 440,21	322 000,00
65- autres charges de gestion courante	40 411,13	37 179,11	59 831,35	306 205,56	110 354,51	123 159,13	449 361,46
66- charges financières	60 853,64	54 808,23	45 127,50	50 659,36	131 447,17	162 566,26	200 000,00
67 - charges exceptionnelles	11 360,22	1 063,64	708,76	1 182,78	1 363,16	11 595,33	15 000,00
68 - dotations aux provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00	508 004,35	785 607,00	12 001,00
total:	2 729 050,13	2 447 140,06	2 858 584,59	3 409 750,66	4 463 087,81	4 810 434,02	4 798 152,46

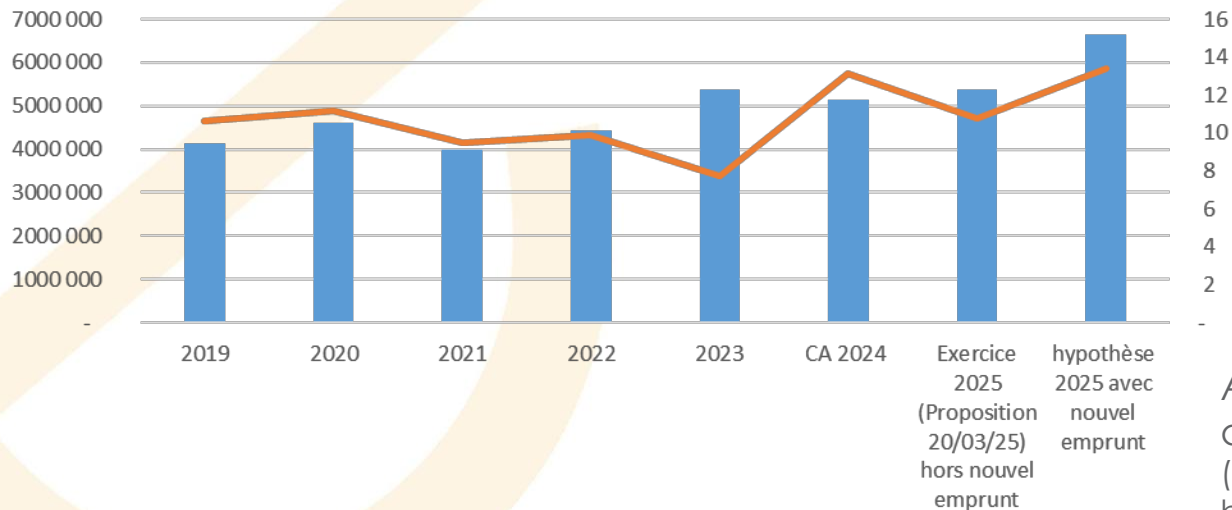
BUDGET PRINCIPAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT (hors opérations d'ordre)						
Chapitres	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Hypothèse BP 2025 (au 20/03/25)
013- Atténuations de charges	41 044,78	30 182,80	27 318,82	17 250,15	28 858,07	36 708,70	29 896,00
70 - produits services domaines, ventes	0,00	22 045,60	12 034,89	49 934,43	75 362,49	83 542,83	186 420,00
731- Fiscalité locale (TICFE)	5 384 080,88	5 329 099,27	5 631 457,96	5 973 091,94	7 703 301,14	6 127 656,37	6 100 000,00
74-Dotations et participations	154 014,26	107 322,70	220 820,58	421 337,06	482 890,53	574 131,75	650 082,00
75 - Autres produits de gestion courante (R1, R2, autres redevances...)	1 761 331,93	1 886 511,69	1 994 972,24	2 280 318,47	4 467 304,18	2 695 710,59	3 528 160,00
76- Produits financiers	356,10	249,27	231,47	291,47	356,10	781,96	50,00
77 - Produits exceptionnels	76 101,76	9 179,09	13 824,92	49 863,64	39 262,41	0,00	5 900,00
78- Reprise provision							250 000,00
total:	7 416 929,71	7 384 590,42	7 900 660,88	8 792 087,16	12 797 334,92	9 518 532,20	10 750 508,00

FONCT	2019	2020	2021	2022	2023	CA 2024	Hypothèse BP 2025 (au 20/03/25)
Dépenses FONCT	2 729 050,13	2 447 140,06	2 858 584,59	3 409 750,66	4 463 087,81	4 810 434,02	4 798 152,46
Recettes FONCT	7 416 929,71	7 384 590,42	7 900 660,88	8 792 087,16	12 797 334,92	9 518 532,20	10 750 508,00
CAF Brute (R-D) ou épargne brute = capacité d'investissement	4 687 879,58	4 937 450,36	5 042 076,29	5 382 336,50	8 334 247,11	4 708 098,18	5 952 355,54
Taux d'épargne brute	63%	67%	64%	61%	65%	49%	55%

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
 Reçu en préfecture le 11/04/2025
 Publié le
 Exercice 2025 (Proposition)
 ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE

	2019	2020	2021	2022	2023			
Encours de la dette au 01/01/N	4 147 045	4 597 626	3 973 208	4 430 620	5 380 620	5 153 931	5 368 620,30	6 658 047,92
Capacité de désendettement (mois)	11	11	9	10	8	13	11	13
Capacité de désendettement (année)	0,88	0,93	0,79	0,82	0,65	1,09	0,90	1,12

Capacité de désendettement en mois



Au 1^{er} janvier 2025, le poids de la dette est de 21,74€ par habitants (base 246 946 hbs chiffres CRA 2023-hors nouvel emprunt)

Le choix d'une nouvelle ligne de trésorerie

Le besoin en financement du SEHV relève principalement de recettes trimesimelles ou trimestrielles ou annuelles. Le flux de recettes issues des contributions des communes aux travaux réels est important mais d'un niveau insuffisant pour combler les pics de dépenses. Il convient de pallier la forte diminution de l'excédent de fonctionnement depuis 4 ans.



Pour faire face au décalage entre les rentrées des recettes et les décaissements, le SEHV a souscrit une ligne de trésorerie de 2,5 millions d'euros sollicitée très régulièrement (voire totalement souscrite sur le mois de décembre).

Le contrat s'arrête le 1er avril 2025, ce qui suppose la capacité à disposer de la totalité de la somme à cette date afin de rembourser l'établissement de crédit.

Une nouvelle consultation a été lancée le 4 février 2025. Les organismes suivants ont été consultés:

- Crédit agricole
- Caisse d'Epargne (actuel titulaire)
- La Banque postale
- Crédit coopératif
- Banque Tarneaud

Les offres ont été remises le 7 mars 2025. **C'est l'offre de la Caisse d'Epargne qu'il est proposé de retenir avec un taux fixe de 2,79%.**

Cela a généré un coût non négligeable en 2024 (45 023 € au 11/12/24 contre 40 822 € au CA 2023 et 1060€ en 2022)*.

*NB: La ligne de trésorerie souscrite en 2022 était de 1 000 000 € contre 2 500 000 € en 2023 et 2024.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

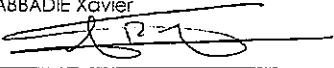

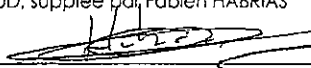
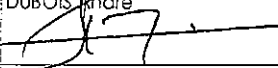
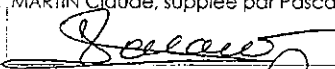
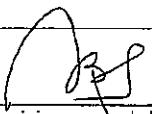
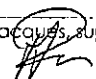

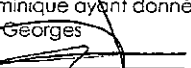

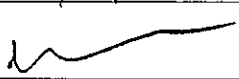
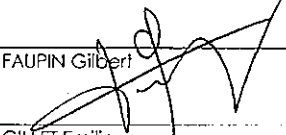
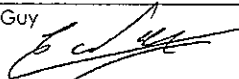

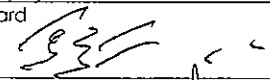
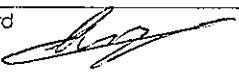

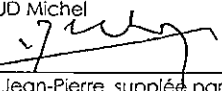
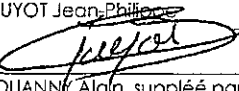
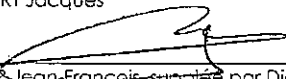
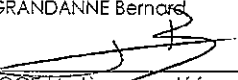
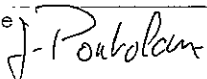
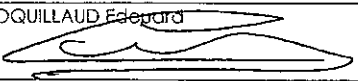

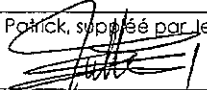

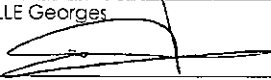

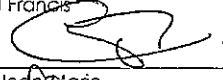
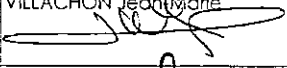
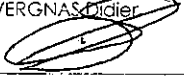
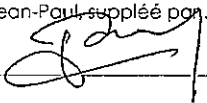
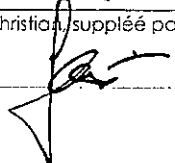
ID : 087-258708585-20250327-2025_31V2-DE



Merci de votre attention

SYNDICAT ENERGIES HAUTE-VIENNE
Budget annexe Infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE)
Budget Primitif 2025

SIGNATURES

ABBADIE Xavier 	DESROCHE Roger	MALET Patrick, suppléé par Sylvie ACHARD
ALMOSTER-RODRIGUES Anne-Marie	DOGNON Jean-Barnard 	MANUS Lydie
René ARNAUD, suppléé par Fabien HABRIAS 	DUBOIS André 	MARQUET Dominique, suppléé par Dominique LACOUTURE
AUZEMERY Alain, suppléé Stéphane VETRIRAS	DUFOURD Jacques, suppléé par Ginette IMBERT	MARTIN Claude, suppléé par Pascal BARAUD 
BASCANS Max 	DUPRAT Jean-Jacques, suppléé par Manuel PERTHUISOT 	MAURY André 
BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges 	FALCON Laurent, suppléé par Kévin GOUDARD	MOURET Michel 
BERGERON Eric 	FAUPIN Gilbert 	NOEL Guy 
BREUIL Christophe, suppléé par Loïc GAYOT	GILLET Emilie	NOUHAUD Jean-Louis, suppléé par François BOISSERIE
BROUSSE Didier, suppléé par Jean-Luc LE GOFF	GRANET Jean-Pierre 	PEIGNER Bernard 
CHADELAUD Gérard 	GUILLOIN Jean-Claude, suppléé par Fabrice NIVARD	PINEDA Emmanuel 
CHADELAUD Michel 	GUYOT Jean-Philippe 	PLEINEVERT Jacques 
CHALARD Jean-Pierre, suppléé par Jean PUYHARDY	JOUANNY Alain, suppléé par Jean-Luc MAUDUIT	POMMIER Jean-François, suppléé par Didier JUSIAK
CHIROL Christian, suppléé par René PARRAUD	LAGRANDANNE Bernard 	PORTOLAN Jocelyne 
COQUILLAUD Edgard 	LALOGUE Marlène, suppléée par Brigitte LARDY	SAINTONGE Jean-Claude, suppléé par Philippe BARRY
COUNORD Jean-Louis, Virginie LECOURT 	LAMBERT Patrick, suppléé par Jean-Claude LATHIERE 	SIMON Philippe 
DARGENTOLLE Georges 	LEGAY Jean-Marc 	THOMASSON Francis 
DAVID Roland, suppléé par Jean-Claude DEMANGHON	LETANG Jean-Paul, suppléé par Eric DESSON	VILLACHON Jean-Marie 
DELAVERGNAS Didier 	LONGUEQUEE Jean-Paul, suppléé par Jacques BARRY 	VIMPERE Christian, suppléé par Louis GALTIER 



REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : SYNDICAT ENERGIES HAUTE VIENNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 25870858500066

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE LIMOGES MUNICIPALE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SEHV - IRVE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108



B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	113
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	114
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	117
B3.2 - Etalement des provisions	118
B4 - Etat des charges transférées	119
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	120
B6 - Prêts	121
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	122
B9 - Etat du personnel	123
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	126
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	127
B11.2 - Liste des établissements publics créés	128
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	129
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	130
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	131
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	132
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	133
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	134
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	135
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	136

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3 Dépenses d'équipement brut / population	0
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	0
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	46,42 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	46,32 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	276 960,43	171 145,87	-135 605,13	A1	-241 419,69	
Investissement	164 850,46	141 296,20	(3) -115 478,01	A2	-139 032,27	
Fonctionnement	112 109,97	29 849,67	(4) -20 127,12	A3	-102 387,42	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	106 677,34	III + IV	183 299,21	B1	76 621,87
Investissement	I	106 677,34	III	183 299,21	B2	76 621,87
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-164 797,82
Investissement	A2 + B2	-62 410,40
Fonctionnement	A3 + B3	-102 387,42

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 106 677,34
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	101 484,74
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	5 192,60
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 183 299,21
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	183 299,21
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	34 800,00	97 210,40
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	106 677,34	183 299,21
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 139 032,27	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		280 509,61	280 509,61
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	203 024,58	305 412,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 102 387,42	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		305 412,00	305 412,00
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		585 921,61	585 921,61

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 347,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	383 719,76	101 484,74	27 600,00	27 600,00	129 084,74
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	23 891,49	5 192,60	7 200,00	7 200,00	12 392,60
Total des dépenses d'équipement		408 959,05	106 677,34	34 800,00	34 800,00	141 477,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		408 959,05	106 677,34	34 800,00	34 800,00	141 477,34

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	408 959,05	106 677,34	34 800,00	34 800,00	141 477,34
--------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	139 032,27
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	280 509,61
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	474 437,06	183 299,21	35 959,40	35 959,40	219 258,61
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		474 437,06	183 299,21	35 959,40	35 959,40	219 258,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		474 437,06	183 299,21	35 959,40	35 959,40	219 258,61

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	50 000,00		61 251,00	61 251,00	61 251,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		50 000,00		61 251,00	61 251,00	61 251,00

TOTAL	524 437,06	183 299,21	97 210,40	97 210,40	280 509,61
--------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	280 509,61
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	61 251,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_32IRVE2025-DE

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	118 920,00	0,00	141 497,00	141 497,00	141 497,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5,00	0,00	276,58	276,58	276,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		118 925,00	0,00	141 773,58	141 773,58	141 773,58
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		118 925,00	0,00	141 773,58	141 773,58	141 773,58

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	50 000,00		61 251,00	61 251,00	61 251,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		50 000,00		61 251,00	61 251,00	61 251,00

TOTAL	168 925,00	0,00	203 024,58	203 024,58	203 024,58
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	102 387,42
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	305 412,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	149 052,12	0,00	260 412,00	260 412,00	260 412,00
Total des recettes de gestion courante		189 052,12	0,00	305 412,00	305 412,00	305 412,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		189 052,12	0,00	305 412,00	305 412,00	305 412,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	189 052,12	0,00	305 412,00	305 412,00	305 412,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	305 412,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	61 251,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	129 084,74	0,00	129 084,74
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	12 392,60	0,00	12 392,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		141 477,34	0,00	141 477,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	139 032,27
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	280 509,61
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	141 497,00		141 497,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	276,58	0,00	276,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	61 251,00	61 251,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		141 773,58	61 251,00	203 024,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	102 387,42
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	305 412,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.



- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	219 258,61	0,00	219 258,61
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		61 251,00	61 251,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		219 258,61	61 251,00	280 509,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00


=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

280 509,61

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	45 000,00		45 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	260 412,00	0,00	260 412,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		305 412,00	0,00	305 412,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le  **TOTAL**
 ID : 087-258708585-20250327-2025_32IRVE2025-DE

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			305 412,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
TOTAL		408 959,05	106 677,34	0,00	34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	141 477,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 347,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	383 719,76	101 484,74	0,00	27 600,00	27 600,00	0,00	27 600,00	129 084,74
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	23 891,49	5 192,60	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	12 392,60
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		408 959,05	106 677,34	0,00	34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	141 477,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		408 959,05	106 677,34	0,00	34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	141 477,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

139 032,27

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 10/04/2025
 ID : 087-258708585-20250327-2025_32IRVE2025-DE

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	(RAB N-1 (Vote))
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								280 509,61

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		524 437,06	183 299,21	97 210,40	97 210,40	280 509,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	474 437,06	183 299,21	35 959,40	35 959,40	219 258,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		474 437,06	183 299,21	35 959,40	35 959,40	219 258,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		474 437,06	183 299,21	35 959,40	35 959,40	219 258,61
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	50 000,00		61 251,00	61 251,00	61 251,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		50 000,00		61 251,00	61 251,00	61 251,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le
 ID : 087-258708585-20250327-2025_32IRVE2025-DE

TOTAL
 (RAR N-1 + Vote)
 Berser
 Levrault

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées	280 509,61
---	-------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		408 959,05	106 677,34	0,00	34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	141 477,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 347,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 347,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	383 719,76	101 484,74	0,00	27 600,00	27 600,00	0,00	27 600,00	129 084,74
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	383 719,76	101 484,74		27 600,00	27 600,00	0,00	27 600,00	129 084,74
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	23 891,49	5 192,60	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	12 392,60
2315	Install., matériel et outill. technique	23 891,49	5 192,60		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	12 392,60
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		408 959,05	106 677,34	0,00	34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	141 477,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote
			I			II			III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		408 959,05	106 677,34	0,00	34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	141 477,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		524 437,06	183 299,21	97 210,40	97 210,40	280 509,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	474 437,06	183 299,21	35 959,40	35 959,40	219 258,61
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 322,63	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	171 990,42	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	300 124,01	183 299,21	35 959,40	35 959,40	219 258,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		474 437,06	183 299,21	35 959,40	35 959,40	219 258,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		474 437,06	183 299,21	35 959,40	35 959,40	219 258,61
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	50 000,00		61 251,00	61 251,00	61 251,00
28152	Installations de voirie	50 000,00		220,00	220,00	220,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		48 272,00	48 272,00	48 272,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00		12 759,00	12 759,00	12 759,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II			III = I + II
Total des recettes d'ordre	50 000,00		61 251,00	61 251,00			61 251,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		168 925,00	0,00	0,00	203 024,58	203 024,58	0,00	203 024,58	203 024,58
011	Charges à caractère général (3)	118 920,00	0,00	0,00	141 497,00	141 497,00	0,00	141 497,00	141 497,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5,00	0,00	0,00	276,58	276,58	0,00	276,58	276,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		118 925,00	0,00	0,00	141 773,58	141 773,58	0,00	141 773,58	141 773,58
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		118 925,00	0,00	0,00	141 773,58	141 773,58	0,00	141 773,58	141 773,58
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	50 000,00			61 251,00	61 251,00		61 251,00	61 251,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		50 000,00			61 251,00	61 251,00		61 251,00	61 251,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)**102 387,42****Total des dépenses de fonctionnement cumulées****305 412,00**

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_32IRVE2025-DE

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		189 052,12	0,00	305 412,00	305 412,00	305 412,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	149 052,12	0,00	260 412,00	260 412,00	260 412,00
Total des recettes de gestion des services		189 052,12	0,00	305 412,00	305 412,00	305 412,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		189 052,12	0,00	305 412,00	305 412,00	305 412,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**0,00****Total des recettes de fonctionnement cumulées****305 412,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		168 925,00	0,00	0,00	203 024,58	203 024,58	0,00	203 024,58	203 024,58
011	Charges à caractère général (4)	118 920,00	0,00	0,00	141 497,00	141 497,00	0,00	141 497,00	141 497,00
60612	Energie - Electricité	50 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	0,00		36 477,00	36 477,00	0,00	36 477,00	36 477,00
6156	Maintenance	32 000,00	0,00		38 400,00	38 400,00	0,00	38 400,00	38 400,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 420,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00		420,00	420,00	0,00	420,00	420,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5,00	0,00	0,00	276,58	276,58	0,00	276,58	276,58
65888	Autres	5,00	0,00		276,58	276,58	0,00	276,58	276,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		118 925,00	0,00	0,00	141 773,58	141 773,58	0,00	141 773,58	141 773,58
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		118 925,00	0,00	0,00	141 773,58	141 773,58	0,00	141 773,58	141 773,58

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le Pour
 ID : 087-258708585-20250327-2025_32IRVE2025-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	50 000,00			61 251,00	61 251,00		61 251,00	61 251,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	50 000,00			61 251,00	61 251,00		61 251,00	61 251,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		50 000,00			61 251,00	61 251,00		61 251,00	61 251,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		189 052,12	0,00	305 412,00	305 412,00	305 412,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	149 052,12	0,00	260 412,00	260 412,00	260 412,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7573621	Subv.Fonct. BA/régies sans ps.morale	0,00	0,00	260 412,00	260 412,00	260 412,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	149 052,12	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		189 052,12	0,00	305 412,00	305 412,00	305 412,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		189 052,12	0,00	305 412,00	305 412,00	305 412,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
AT

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		34 800,00	0,00	0,00	0,00		34 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	27 600,00	0,00	0,00	0,00		27 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 200,00	0,00	0,00	0,00		7 200,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		35 959,40	0,00	0,00	0,00		35 959,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	35 959,40	0,00	0,00	0,00		35 959,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 9
 ID : 087-258708585-20250327-2025_32IRVE2025-DE



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****AT.900****FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****AT.900-5****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****AT.901****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.90Z

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32									
		Sports (autres que scolaires)							327		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	Soutien aux sportifs			
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****AT.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****AT.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	34 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	27 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	35 959,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	35 959,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 800,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 959,40
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 959,40

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		276,58	5 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	5 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	276,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	136 077,00	0,00	0,00	0,00		141 773,58
011	Charges à caractère général	0,00	136 077,00	0,00	0,00	0,00		141 497,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		276,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	305 412,00	0,00	0,00	0,00		305 412,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00		45 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	260 412,00	0,00	0,00	0,00		260 412,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		276,58
658	Charges diverses de gestion courante	276,58
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		5 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 420,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****AZ.930-5****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****AZ.931****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****AZ.934-3****FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	97 677,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 400,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	61 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	36 477,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 400,00	0,00
RECETTES		0,00	305 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	260 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 077,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 477,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 400,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 412,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 412,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoielement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).


(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 
 ID : 087-258708585-20250327-2025_32IRVE2025-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					0,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_32IRVE2025-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		19-10-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres installations matériel, outillag	10	19/10/2023
L	Aménagement de terrain	15	19/10/2023
L	Installation de voirie	10	19/10/2023
L	Installations reçues MAD	10	19/10/2023
L	Frais d'études	5	19/10/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises	SOLD
					D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**IV
BT.Z**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

SYNDICAT ENERGIES HAUTE VIENNE - SEHV - IRVE - BP - 2025

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le



ID : 087-258708585-20250327-2025_32IRVE2025-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-139 032,27	-139 032,27
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	76 621,87	76 621,87
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-62 410,40	-62 410,40

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-62 410,40	-62 410,40
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-62 410,40	-62 410,40

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	61 251,00	61 251,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	61 251,00	61 251,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		61 251,00	III 61 251,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		61 251,00	61 251,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28152	Installations de voirie	220,00	220,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	48 272,00	48 272,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	12 759,00	12 759,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV

DT

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-2025_32IRVE2025-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Bernard LAGRANDE, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Emilie GILLET, Jean-Claude GUILLON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres en exercice : 54

Présents : 30

Votants : 31

Représentant

Secteur Est : 7

Secteur Nord : 2

Secteur Ouest : 10

Secteur Sud : 7

Secteur Sud Est : 4

2025-32

Objet :

FINANCES

BUDGETS PRIMITIFS 2025 :

BUDGET ANNEXE INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE).

1/2

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M.57 et M-4 ;

Considérant le projet de budget primitif du budget ANNEXE IRVE pour l'année 2025 ;

Considérant que la Commission des finances, lors de sa dernière réunion, a procédé, dans le respect du rapport d'orientation budgétaire préalablement adopté, à l'examen des prévisions budgétaires 2025 pour ces mêmes budgets ;

Considérant les détails des prévisions 2025 pour le budget ANNEXE IRVE annexés au présent rapport ;

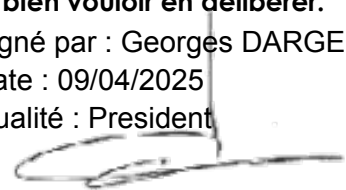
Monsieur le Président propose de débattre du projet de budget ANNEXE IRVE annexé au présent rapport.

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président



Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le projet de budget annexe IRVE 2025 comme détaillé en annexe.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

2025-32

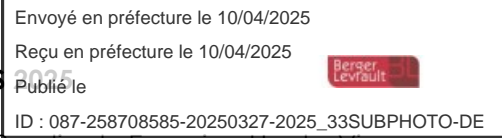
Objet :

FINANCES

**BUDGETS PRIMITIFS
2025 :**

**BUDGET ANNEXE
INFRASTRUCTURES DE
RECHARGE DES
VEHICULES ELECTRIQUES
(IRVE).**

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres en exercice : 67	Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne expose :
Présents : 35 Votants : 37	Vu l'article L 2224-2 du Code général des Collectivités territoriales, précisant : « Il est interdit aux communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre des services publics visés à l'article L. 2224-1. Toutefois, le conseil municipal peut décider une telle prise en charge lorsque celle-ci est justifiée par l'une des raisons suivantes : 1° Lorsque les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement (...) La décision du conseil municipal fait l'objet, à peine de nullité, d'une délibération motivée. Cette délibération fixe les règles de calcul et les modalités de versement des dépenses du service prises en charge par la commune, ainsi que le ou les exercices auxquels elles se rapportent. En aucun cas, cette prise en charge ne peut se traduire par la compensation pure et simple d'un déficit de fonctionnement » ;
Représentant Secteur Centre : 5 Secteur Est : 7 Secteur Nord : 2 Secteur Ouest : 10 Secteur Sud : 7 Secteur Sud Est : 4	Vu l'instruction budgétaire M4, applicable au budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE.
2025-33	Considérant que les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2025 portent sur un montant total de 3 600€ correspondant aux recettes de production ;
Objet :	Considérant les charges de fonctionnement prévisionnelles 2025 portant sur un total de 11 184.46€ incluant les charges d'exploitation ;
FINANCES	Considérant que le résultat de la section d'investissement budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE pour 2024 est un excédent de 38 068.35 € et compte tenu de la prévision de l'amortissement des infrastructures de production photovoltaïque ;
SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE 2025 PAR LE BUDGET PRINCIPAL 2025.	Considérant que l'équilibre de la section de fonctionnement budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE ne peut être obtenu sans subvention du budget PRINCIPAL, et que le tarif de rachat de l'électricité produite est fixé règlementairement ;
1/2	Signé par : Georges DARGENTOLLE Date : 09/04/2025 Qualité : Président

Monsieur le Vice-président propose :

- **DE PREVOIR** une subvention exceptionnelle du budget PRINCIPAL 2025 vers le budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE 2025 d'un montant maximum de **7 584.46 €** qui donne lieu à un mandat du budget PRINCIPAL à l'article 67441 et à un titre équivalent, au chapitre 74 sur le budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE.

2025-33

Objet :

FINANCES

**SUBVENTION AU BUDGET
ANNEXE PRODUCTION
ENERGIE
PHOTOVOLTAÏQUE 2025
PAR LE BUDGET
PRINCIPAL 2025.**

Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **DE PREVOIR** une subvention exceptionnelle du budget PRINCIPAL 2025 vers le budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE 2025 d'un montant maximum de **7 584.46 €** qui donne lieu à un mandat du budget PRINCIPAL à l'article 67441 et à un titre équivalent, au chapitre 74 sur le budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

EUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 087-258708585-20250327-2025_34SUBIRVE-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Bernard LAGRANDE, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Emilie GILLET, Jean-Claude GUILLON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres en exercice : 54

Présents : 30
Votants : 31

Représentant
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

2025-34

Objet :

FINANCES

SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE IRVE 2025 PAR LE BUDGET PRINCIPAL 2025.

1/2

Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne expose :

Vu l'article L 2224-2 du Code général des Collectivités territoriales, précisant : « Il est interdit aux communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre des services publics visés à l'article L. 2224-1. Toutefois, le conseil municipal peut décider une telle prise en charge lorsque celle-ci est justifiée par l'une des raisons suivantes : 1° Lorsque les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement (...) La décision du conseil municipal fait l'objet, à peine de nullité, d'une délibération motivée. Cette délibération fixe les règles de calcul et les modalités de versement des dépenses du service prises en charge par la commune, ainsi que le ou les exercices auxquels elles se rapportent. En aucun cas, cette prise en charge ne peut se traduire par la compensation pure et simple d'un déficit de fonctionnement » ;

Vu l'instruction budgétaire M57, applicable au budget ANNEXE INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE).

Considérant le budget prévisionnel BUDGET ANNEXE IRVE 2025 exposé précédemment ;

Considérant que l'équilibre de la section de fonctionnement et de la section d'investissement du budget ANNEXE IRVE 2025 ne peut être obtenu, sans subvention du budget PRINCIPAL 2025.

Considérant :

- Que les dépenses prévisionnelles de fonctionnement et d'investissement 2025 du BUDGET ANNEXE IRVE 2025 portent sur un montant total de : **305 412 €**

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président

2025-34

Objet :

FINANCES

**SUBVENTION AU BUDGET
ANNEXE IRVE 2025 PAR
LE BUDGET PRINCIPAL
2025.**

- Que les recettes prévisionnelles de d'investissement 2025 du BUDGET ANNEXE IRVE 2025 sur un montant total de : **45 000 €**.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-2025_34SUBIRVE-DE

Il convient de prévoir une subvention d'équilibre de fonctionnement au BUDGET ANNEXE IRVE 2025 par le BUDGET PRINCIPAL 2025 d'un montant de : **260 412 €**.

Monsieur le Vice-président propose :

- **DE PREVOIR** une subvention exceptionnelle de fonctionnement du budget PRINCIPAL 2025 vers le budget ANNEXE IRVE 2025 d'un montant maximum de **260 412 €** qui donne lieu à un mandat du budget PRINCIPAL à l'article 6521 et à un titre équivalent, à l'article 7552 sur le budget ANNEXE IRVE.
- **D'INSCRIRE** les sommes nécessaires aux budgets ANNEXE IRVE et au BUDGET PRINCIPAL.

Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **DE PREVOIR** une subvention exceptionnelle de fonctionnement du budget PRINCIPAL 2025 vers le budget ANNEXE IRVE 2025 d'un montant maximum de **260 412 €** qui donne lieu à un mandat du budget PRINCIPAL à l'article 6521 et à un titre équivalent, à l'article 7552 sur le budget ANNEXE IRVE.
- **D'INSCRIRE** les sommes nécessaires aux budgets ANNEXE IRVE et au BUDGET PRINCIPAL.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-2025_35EMPRUNT-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

**Nombre de membres
en exercice : 67**

**Présents : 35
Votants : 37**

Représentant

Secteur Centre : 5

Secteur Est : 7

Secteur Nord : 2

Secteur Ouest : 10

Secteur Sud : 7

Secteur Sud Est : 4

2025-35

Objet :

**SOUSCRIPTION D'UN
EMPRUNT**

1/2

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne expose :

Vu la délibération n°2020-50 en date du 1^{er} octobre 2020 portant élection du Président du SEHV ;

Vu la délibération n°2020-56 en date du 1^{er} octobre 2020 portant délégation de compétences du Comité syndical au Président du SEHV ;

Vu la délibération n°2024-23 en date du 21 mars 2024 portant adoption du budget primitif du Budget principal ;

Vu la délibération 2025-31 du 27 mars 2025 portant adoption du budget principal 2025 ;

Considérant le besoin de financement des travaux d'investissement estimé à 1 289 427.62 €;

Considérant le plafond de la délégation accordée à l'exécutif en matière de souscription d'emprunt ;

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président



2025-35

Objet :

**SOUSCRIPTION D'UN
EMPRUNT**

Monsieur le Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, propose :

- **D'AUTORISER** la souscription d'un emprunt estimé à 1 289 428 € ;
- **D'AUTORISER** le lancement d'une consultation auprès des établissements bancaires ;
- **DE L'AUTORISER** à retenir la meilleure proposition ;
- **DE L'AUTORISER** à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** la souscription d'un emprunt estimé à 1 289 428 € ;
- **D'AUTORISER** le lancement d'une consultation auprès des établissements bancaires ;
- **D'AUTORISER** le Président à retenir la meilleure proposition ;
- **D'AUTORISER** le Président à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE



REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Philippe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres en exercice : 67

Présents : 35
Votants : 37

Représentant
Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

2025-36

Objet :

PROVISIONS POUR RISQUES CONTENTIEUX

1/2

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne expose :

Vu l'article L2321-2 (29°) et R 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant notamment qu'une provision budgétaire doit être constituée dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la commune, et quelle doit être constituée à hauteur du montant estimé par la commune de la charge qui pourrait en résulter en fonction du risque financier encouru ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 prévoyant la constitution de provision pour créances douteuses, en vertu du principe comptable de prudence ;

Vu la délibération n° 2023-69 du 19 octobre 2023 portant constitution et actualisation de provisions pour risques contentieux ;

Considérant les contentieux en cours avec l'opérateur téléphonique quant au paiement des redevances d'occupation des fourreaux, qui se cumulent chaque année ;

Considérant que ces redevances sont contestées par requêtes successives auprès du tribunal administratif de Limoges depuis 3 exercices budgétaires cumulant déjà à ce jour 526 000 € de provisions pour risque contentieux ;

Considérant que le tribunal de céans n'a toujours pas prononcé de jugement sur le premier titre querellé depuis 2023.

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président

Il informe :

- que cette « escalade » met à mal la capacité d'investissement du SEHV, économiquement bien attendue par ailleurs ;
- qu'il n'apparaît pas insincère de considérer que le risque d'un jugement en défaveur du SEHV, sur le titre de recette à émettre en 2025, soit à constater pleinement dès le budget 2025.

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, propose en conséquence :

2025-36

Objet :

- **DE PROVISIONNER** la somme symbolique de **1 €** ;
- **D'INSCRIRE** cette provision au budget principal du SEHV.

**PROVISIONS POUR
RISQUES CONTENTIEUX**

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **DE PROVISIONNER** la somme symbolique de **1 €** ;
- **D'INSCRIRE** cette provision au budget principal du SEHV.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-2025_37AP2023-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance : André DUBOIS

Nombre de membres en exercice : 67

Présents : 35
Votants : 37

Représentant

Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

2025-37

Objet :

FINANCES

ACTUALISATION DE L'AP 2023-01 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS.

1/2

Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, expose :

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, lesquels disposent que « *Les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement. Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements* » et que « *Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.* » ;

Vu l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 ratifiée par l'article 138 I de la Loi n° 2009-526 du 12 2009, et notamment son article 7, relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés ;

Vu les délibérations successives, relatives à la participation du SEHV aux opérations d'éclairage public, de télécommunication et de maîtrise de l'énergie ;

Vu la délibération n°2023-28 du 23 mars 2023 portant attribution de subventions ;

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président

Vu la délibération n°2023-75 du 19 octobre 2023 portant attribution de subventions ;

2025-37

Objet :FINANCES**ACTUALISATION DE
L'AP 2023-01 :
ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS.****Vu** la délibération du 30 janvier 2025 portant attri**Vu** la délibération n° 2025-31 du 27 mars 2025 portant adoption des budgets primitifs 2025 du Budget principal, des budgets annexes Entretien de l'éclairage public et production d'énergie photovoltaïque ;**Considérant** les opérations sollicitées par les collectivités adhérentes lors de l'élaboration des programmes 2023 ;**Considérant** la nécessité d'actualiser le montant des subventions au vu de l'état annexé ;**Monsieur le Vice-président propose :**

- **D'AUTORISER** la notification des subventions conformément à l'état annexé au présent rapport ;
- **DE PORTER L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP N °2023-01 à un total de 1 603 236.03 €**, compte tenu des différents projets et des demandes formulées par les communes et communautés de communes adhérentes ;
- **DE RETENIR** la répartition suivante :

Crédits de paiement 2023 : 287 663.26 € chapitre 204 (inchangé)**Crédits de paiement 2024 : 552 745.92 € chapitre 204** (- 247 254,08 €)**Crédits de paiement 2025 : 762 826.85 € chapitre 204** (+247 254,08€)**Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.****Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :**

- **D'AUTORISER** la notification des subventions conformément à l'état annexé au présent rapport ;
- **DE PORTER L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP N °2023-01 à un total de 1 603 236.03 €**, compte tenu des différents projets et des demandes formulées par les communes et communautés de communes adhérentes ;
- **DE RETENIR** la répartition suivante :

Crédits de paiement 2023 : 287 663.26 € chapitre 204 (inchangé)**Crédits de paiement 2024 : 552 745.92 € chapitre 204** (- 247 254,08 €)**Crédits de paiement 2025 : 762 826.85 € chapitre 204** (+247 254,08€)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne

Monsieur Georges DARGENTOLLE

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-2025_38AP2024-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres en exercice :67

Présents : 35
Votants : 37

Représentant
Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4

2025-38

Objet :

FINANCES

**ACTUALISATION DE L'AP 2024-01 :
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS.**

1/2

Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, expose :

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, lesquels disposent que « *Les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement. Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements* » et que « *Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.* » ;

Vu l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 ratifiée par l'article 138 I de la Loi n° 2009-526 du 12 2009, et notamment son article 7, relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés ;

Vu les délibérations successives, relatives à la participation du SEHV aux opérations d'éclairage public, de télécommunication et de maîtrise de l'énergie ;

Vu la délibération n°2023-28 du 23 mars 2023 portant attribution de subventions ;

Vu la délibération n°2023-75 du 19 octobre 2023 portant attribution de subventions ;

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président



2025-38

Objet :

FINANCES

**ACTUALISATION DE
L'AP 2024-01 :
ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS.**

Vu la délibération du 30 janvier 2025 portant attribution de subventions ;

Vu la délibération n° 2025-31 du 27 mars 2025 portant adoption des budgets primitifs 2025 du Budget principal, des budgets annexes Entretien de l'éclairage public et production d'énergie photovoltaïque ;

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 087-258708585-20250327-2025_38AP2024-DE



Considérant les opérations sollicitées par les collectivités adhérentes lors de l'élaboration des programmes 2024;

Considérant la nécessité d'actualiser le montant des subventions au vu de l'état annexé ;

Monsieur le Vice-président propose :

- **D'AUTORISER** la notification des subventions conformément à l'état annexé au présent rapport ;
- **DE PORTER L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP N °2024-01 à un total de 895 008.09€**, compte tenu des différents projets et des demandes formulées par les communes et communautés de communes adhérentes ;
- **DE RETENIR** la répartition suivante :

Crédits de paiement 2024 : 242 470,48 € chapitre 204 (-77 529.52 €)

Crédits de paiement 2025 : 380 000 € chapitre 204 (+98 885.64 €)

Crédits de paiement 2026 : 272 537,61 € chapitre 204 (- 21 356,12€)

Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** la notification des subventions conformément à l'état annexé au présent rapport ;
- **DE PORTER L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP N °2024-01 à un total de 895 008.09€**, compte tenu des différents projets et des demandes formulées par les communes et communautés de communes adhérentes ;
- **DE RETENIR** la répartition suivante :

Crédits de paiement 2024 : 242 470,48 € chapitre 204 (-77 529.52 €)

Crédits de paiement 2025 : 380 000 € chapitre 204 (+98 885.64 €)

Crédits de paiement 2026 : 272 537,61 € chapitre 204 (- 21 356,12€)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE



COMMUNES	Libellés	Références opérations	Références chantiers	Programmes	BP 2024 - AP 2024-01 21/03/2024		DM N°2024-01 AP 2024-01 17/10/2024		ECARTS AU 17/10/2024		BP 2025 - AP 2024-01 30/01/2025		ECARTS AU 30/01/2025		BP 2025 - AP 2024-01 27/03/2025		ECARTS AU 27/03/2025		MANDATS 2024	MANDATS 2025	MANDATS 2026	Différence AP/CP
					Montants TV X HT	Subventions	Montants TV X HT	Subventions	Besoins nouveaux	Subventions modifiées	Montants TV X HT	Subventions	Besoins nouveaux	Subventions modifiées	Montants TV X HT	Subventions	Besoins nouveaux	Subventions modifiées	Subventions	Subventions	Subventions	
BALLEDEMENT	MODERNISATION DE VILLAGE	23ECL282	23ECL282ECL1	TN ECP			73,077.99 €	32,885.10 €	32,885.10 €													
BEAUMONT DU LAC	EXTINCTION COMMUNE	23ECL262	23ECL262ECL1	TN ECP	6,579.09 €	2,960.59 €													2,552.74 €			-407.85 €
BESSINES SUR GARTEMPE	COFFRET FORRAIN	23RA C067	23RA C067ECL1	TN EXT	3,222.32 €	805.58 €	4,570.15 €	1,142.54 €							5,561.99 €	1,390.50 €						
BESSINES SUR GARTEMPE	ETUDE DE FAISABILITE BOIS & RESEAU DE CHALEUR	2020502	24010037	ENE ESP	12,884.95 €	10,307.96 €													10,307.96 €			0.00 €
BEYNAC	EXTINCTION NOCTURNE	22ECL303	22ECL303ECL1	TN ECP	1,883.27 €	847.47 €													628.34 €			-219.13 €
BLANZAC	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - MAIRIE LOGEMENTS COMPLEMENT	2020502-1	22101997	ENE ESP	1,749.15 €	1,399.32 €													1,399.32 €			0.00 €
BLANZAC	MODERNISATION	22ECL334	22ECL334ECL1	TN ECP			123,599.57 €	55,619.81 €	55,619.81 €													
BLANZAC	EXTINCTION NOCTURNE	23ECL396	23ECL396ECL1	TN ECP			1,588.17 €	714.68 €	714.68 €													
BLOND	MISE EN LUMIERE EGLISE (REPORT 2021-AP01)	21ECL036	21ECL036ECL1	TN ECP	5,514.81 €	2,481.67 €																-84.73 €
BLOND	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - MAISON MISTRAL	2020502-1	24061054	ENE ESP			2,423.56 €	1,938.85 €	1,938.85 €													0.00 €
BOISSEUIL	AMENAGEMENT RUE DE LA TOUR	23ECL303	23ECL303ECL1	TN ECP	16,359.09 €	7,361.59 €																0.00 €
BOISSEUIL	MODERNISATION RUE DE LA TOUR	23ECL317	23ECL317ECL1	TN ECP	2,427.89 €	1,092.55 €																-1,030.16 €
BOISSEUIL	ECLAIRAGE TERRAIN TENNIS EXTERIEUR AU CROUZU	24ECL093	24ECL093ECL1	TN ECP			17,279.68 €	7,775.85 €	7,775.85 €													-97.96 €
BOSMIE L'AIGUILLE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - ORANGERIE	2020502-1	24050946	ENE ESP			2,423.56 €	1,938.85 €	1,938.85 €													0.00 €
BURGNAC	MODERNISATION DE LA COMMUNE	22ECL413	22ECL413ECL2	TN ECP	62,755.71 €	28,240.07 €																-4,339.31 €
BURGNAC	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - ECOLE ET LOGEMENT	2020502-1	24061236	ENE ESP			2,061.83 €	1,649.46 €	1,649.46 €													0.00 €
BUSSIÈRE GALANT	MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE	23ECL028	23ECL028ECL1	TN ECP	39,482.26 €	17,767.02 €																-3,316.00 €
BUSSIÈRE GALANT	STADE PUY CHABROL	23ECL029	23ECL029ECL1	TN ECP	24,719.44 €	11,123.75 €																0.00 €
BUSSIÈRE GALANT	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - COMPLEXE POLYVALENT	2020502-1	24050942	ENE ESP			4,847.12 €	3,877.70 €	3,877.70 €													0.00 €
CC PORTE OCEANE DU LIMOUSIN	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - PEPINIERE D'ENTREPRISES	2020502-1	24030462	ENE ESP			2,966.15 €	2,372.92 €	2,372.92 €													0.00 €
CC VAL DE VIENNE	ZAE BOURNAZAUD	22LOT003	22LOT003ECL1	TN LOT			17,571.51 €	7,907.18 €	7,907.18 €													0.00 €
CHALLUS	MODERNISATION LANTERNE VETUSTE	23ECL092	23ECL092ECL1	TN ECP	84,997.08 €	38,248.69 €																0.00 €
CHAMPNETERY	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - SALLE DES FETES	2020502-1	24020388	ENE ESP			2,423.56 €	1,938.85 €	1,938.85 €													0.00 €
CHAMPSAC	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - LOCAL COMMERCIAL	2020502-1	24061236	ENE ESP			2,061.83 €	1,649.46 €	1,649.46 €													0.00 €
CHAPTELAT	AMENAGEMENT RUE SAINT ELOY	23ECL394	23ECL394ECL1	TN ECP	70,373.24 €	31,467.96 €																0.00 €
CHATEAUNEUF LA FORET	STD - SALLE POLYVALENTE	2020502-1		ENE ESP			2,242.70 €	1,794.16 €	1,794.16 €													0.00 €
CHATEAUPONSAC	LOTISSEMENT LA LANDE	23LOT005	23LOT005ECL1	TN LOT	7,657.76 €	3,445.99 €																0.00 €
COGNAC LA FORET	MODERNISATION STADE	23DM011	23DM011	ADM EP	27,349.47 €	12,307.26 €																0.00 €
COMPREIGNAC	GROUPE SCOLAIRE - ETUDE DE FAISABILITE CHAUFFERIE BOIS & RESEAU DE CHALEUR (REPORT 2021-AP01)	2020502	2109EE912	ENE ESP	4,715.00 €	3,772.00 €													3,772.00 €		12,307.26 €	0.00 €
COMPREIGNAC	STADE DE FOOT	22ECL289	22ECL289ECL1	TN ECP			47,294.00 €	21,282.30 €	21,282.30 €													0.00 €
COMPREIGNAC	TRAVAIL MAISON MEDICALE	24ECL082	24ECL082ECL1	TN ECP			18,893.66 €	8,502.15 €	8,502.15 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - MDD LIMOGES LANDOUGE	2020502-1		ENE ESP			2,404.42 €	2,083.54 €	2,083.54 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - MDD LIMOGES LES CARMES	2020502-1		ENE ESP			4,774.77 €	3,819.82 €	3,819.82 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - MDD LIMOGES LES COUITURES	2020502-1		ENE ESP			2,966.15 €	2,372.92 €	2,372.92 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - MDD ANTENNE SAINT JUNIEN	2020502-1		ENE ESP			2,404.42 €	2,083.54 €	2,083.54 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - MDD SAINT JUNIEN	2020502-1		ENE ESP			2,966.15 €	2,372.92 €	2,372.92 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - MDD EYMOUTIERS	2020502-1		ENE ESP			2,423.56 €	1,938.85 €	1,938.85 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - MDD BELLA C	2020502-1		ENE ESP			2,966.15 €	2,372.92 €	2,372.92 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - MDD SAINT YRIEUX LA PERCHE	2020502-1		ENE ESP			2,966.15 €	2,372.92 €	2,372.92 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	ETUDE DE FAISABILITE BOIS & RESEAU DE CHALEUR - COLLEGE DE CHALLUS	2020502	24020375	ENE ESP			3,409.90 €	2,727.92 €	2,727.92 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	ETUDE DE FAISABILITE BOIS & RESEAU DE CHALEUR - COLLEGE DE LE DORAT	2020502	24020379	ENE ESP			2,795.00 €	2,236.00 €	2,236.00 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	ETUDE DE FAISABILITE BOIS & RESEAU DE CHALEUR - COLLEGE MAUPASSANT	2020502	24020382	ENE ESP			4,164.55 €	3,331.64 €	3,331.64 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	ETUDE DE FAISABILITE BOIS & RESEAU DE CHALEUR - COLLEGE DE NEXON	2020502	24020384	ENE ESP			3,465.80 €	2,772.64 €	2,772.64 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	ETUDE DE FAISABILITE BOIS & RESEAU DE CHALEUR - COLLEGE FIRMIN ROZ	2020502	24020387	ENE ESP			2,795.00 €	2,236.00 €	2,236.00 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	ETUDE DE FAISABILITE BOIS & RESEAU DE CHALEUR - COLLEGE DE AMBAZAC	2020502	23102808	ENE ESP			3,077.20 €	2,461.76 €	2,461.76 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	ETUDE DE FAISABILITE BOIS & RESEAU DE CHALEUR - COLLEGE DE COUZEIX	2020502	23102809	ENE ESP			3,077.20 €	2,461.76 €	2,461.76 €													0.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	ETUDE DE FAISABILITE BOIS & RESEAU DE CHALEUR - COLLEGE DE SAINT SULPICE LES FEUILLES	2020502	2020502-2-2	ENE ESP			8,352.40 €	6,681.92 €	6,681.92 €													0.00 €
COUSSAC BONNEVAL	3 DIAGNOSTICS ENERGETIQUE DE BATIMENT (REPORT 2021-AP01)	2020502-1		ENE ESP	6,424.76 €	5,139.81 €													5,139.81 €			0.00 €
CROMAC	LEBOURG	21DIS049	21DIS049ECL2	TN EFF	1,888.45 €	849.80 €																0.00 €
CROMAC	LEBOURG	21DIS049	21DIS049ECL3	TN EFF	24,699.22 €	6,174.81 €																0.00 €
CROMAC	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - SALLE COMMUNALE	2020502-1		ENE ESP			1,880.97 €	1,504.78 €	1,504.78 €													0.00 €
CUSSAC	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE - ECOLE MATERNELLE	2020502-1	24010035	ENE ESP			2,061.83 €	1,649.46 €	1,649.46 €													0.00 €
DOMPS	MODERNISATION LED COMMANDE 001 & 013	23ECL237	23ECL237ECL1	TN ECP			32,690.47 €	14,710.71 €	14,710.71 €													0.00 €
EYJEAUX	CANDELABRE SOLAIRE ARRET DE BUS (REPORT 2021-AP01)	21ECL032	21ECL032ECL2	TN ECP	5,196.70 €	2,338.51 €																-45.85 €
EYJEAUX	ECLAIRAGE LAUBAUDIE	23ECL369	23ECL369ECL1	TN ECP	1,882.34 €	847.05 €																0.00 €
EYJEAUX	REMPLACEMENT DES SOURCES POSTES 001 & 003	23ECL324	23ECL324ECL1	TN ECP			5,410.24 €	2,434.61 €	2,434.61 €													-153.95 €
EYJEAUX	ETUDE DE FAISABILITE BOIS & RESEAU DE CHALEUR - GROUPE SCOLAIRE ET SALLE DES FETES	2020502		ENE ESP			8,725.99 €	6,980.79 €</														

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 087-258708585-20250327-2025_38AP2025-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Secrétaire de séance: André DUBOIS

Nombre de membres en exercice : 67

Présents : 35

Votants : 37

Représentant

Secteur Centre : 5

Secteur Est : 7

Secteur Nord : 2

Secteur Ouest : 10

Secteur Sud : 7

Secteur Sud Est : 4

2025-39

Objet :

FINANCES

ACTUALISATION DE

L'AP 2025-01 :

ATTRIBUTION DES

SUBVENTIONS

Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, expose :

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, lesquels disposent que « *Les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement. Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements* » et que « *Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.* » ;

Vu l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 ratifiée par l'article 138 I de la Loi n° 2009-526 du 12 2009, et notamment son article 7, relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés ;

Vu les délibérations successives, relatives à la participation du SEHV aux opérations d'éclairage public, de télécommunication et de maîtrise de l'énergie ;

Vu la délibération n°2023-28 du 23 mars 2023 portant attribution de subventions ;

Vu la délibération n°2023-75 du 19 octobre 2023 portant attribution de subventions ;

Vu la délibération du 30 janvier 2025 portant attribution de subventions ;

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Qualité : Président

Vu la délibération n° 2025-31 du 27 mars 2025 portant adoption des budgets primitifs 2025 du Budget principal, de l'entretien de l'éclairage public et production d'énergie photovoltaïque ;

Considérant les opérations sollicitées par les collectivités adhérentes lors de l'élaboration des programmes 2025 ;

Considérant la nécessité d'actualiser le montant des subventions au vu de l'état annexé ;

Monsieur le Vice-président propose :

- **D'AUTORISER** la notification des subventions conformément à l'état annexé au présent rapport ;
- **DE PORTER L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP N °2025-01 à un total de 753 362.10€**, compte tenu des différents projets et des demandes formulées par les communes et communautés de communes adhérentes ;
- **DE RETENIR** la répartition suivante :

Crédits de paiement 2025 :	380 000 €	chapitre 204
Crédits de paiement 2026:	190 000 €	chapitre 204
Crédits de paiement 2027 :	183 362.10 €	chapitre 204

Monsieur André DUBOIS, Vice-président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** la notification des subventions conformément à l'état annexé au présent rapport ;
- **DE PORTER L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP N °2025-01 à un total de 753 362.10€**, compte tenu des différents projets et des demandes formulées par les communes et communautés de communes adhérentes ;
- **DE RETENIR** la répartition suivante :

Crédits de paiement 2025 :	380 000 €	chapitre 204
Crédits de paiement 2026:	190 000 €	chapitre 204
Crédits de paiement 2027 :	183 362.10 €	chapitre 204

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

2025-39

Objet :


FINANCES

**ACTUALISATION DE
L'AP 2025-01 :
ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS.**

COMMUNES	Libellés	Références opérations	Références chantiers	Programmes	BP 2025 - AP 2025-01 27/03/2025		DM N°2025-01 AP 2025-01 XX/XX/XXXX		ECARTS AU XX/XX/XXXX		BP 2026 - AP 2025-01 XX/XX/XXXX		ECARTS AU XX/XX/XXXX		MANDATS 2025	MANDATS 2026	MANDATS 2027	Différence AP/CP
					Montants TVX HT	Subventions	Montants TVX HT	Subventions	Besoins nouveaux	Subventions modifiées	Montants TVX HT	Subventions	Besoins nouveaux	Subventions modifiées	Subventions	Subventions	Subventions	
AIXE SUR VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE GYMNASSE CHAZELAS	2020S02-1	24102244	ENE ESP	2,423.56 €	1,938.85 €												
ARNAC LA POSTE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE MAIRIE/SALLE DES FETES	2024S10-1		ENE ESP	3,725.00 €	2,980.00 €												
ARNAC LA POSTE	ETUDE FAISABILITE GEOTHERMIE	2024S10-2		ENE ESP	8,375.00 €	6,700.00 €												
BERNEUIL	COUPURE NOCTURNE DES VILLAGES	24DM010	24SDM010	ENE ESP	6,948.34 €	3,126.75 €												
BESSINES SUR GARTEMPE	STADE DE MORTEROLLES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES	22ECL193	22ECL193ECL2	TN ECP	15,295.56 €	6,883.00 €												
BOISSEUIL	POSE LANTERNES SUR PBA ALL MOUSNIER BUISSION	23ECL323	23ECL323ECL1	TN ECP	5,054.47 €	2,274.51 €												
BOISSEUIL	POSE D'UNE LANTERNE SUR PBA ABRI VOYAGEURS	24ECL024	24ECL024ECL1	TN ECP	721.35 €	324.61 €												
BUSSIERE GALANT	VERIFICATION TENUE DES MATS STADE HERMELINE	24ECL219	24ECL219ECL1	TN ECP	6,200.27 €	2,790.12 €												
CC ELAN	EXTENSION ELAN LAC DU PONT A LAGE	24RAC046	24RAC046ECL1	TN EXT	11,075.05 €	3,876.27 €												
CC VAL DE VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE SIEGE	2020S02-1	24102301	ENE ESP	2,061.83 €	1,649.46 €												
CC VAL DE VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE POLE JEUNESSE	2024S10-1		ENE ESP	3,744.48 €	2,995.58 €												
CC VAL DE VIENNE	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE COMPLEXE SPORTIF	2024S10-1		ENE ESP	3,974.48 €	3,179.58 €												
CHALUS	MODERNISATION LED PHASE 1 LANT RESIDENTIELLES	24ECL221	24ECL221ECL1	TN ECP	27,828.32 €	12,522.74 €												
CHALUS	BOUCHETORT (REPORT 2022-AP01)	21SEC013	21SEC013ECL1	TN MOD	5,979.79 €	5,979.79 €												
CHALUS	BOUCHETORT (REPORT 2022-AP01)	21SEC013	21SEC013ECL2	TN MOD	8,047.71 €	8,047.71 €												
CHALUS	SEMUM (REPORT 2022-AP01)	21SEC040	21SEC040ECL2	TN MOD	4,214.46 €	3,500.00 €												
CHAMBORET	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE MAISON PELLECHEVENT	2020S02-1	24102206	ENE ESP	1,880.97 €	1,504.78 €												
CHERONNAC	MODERNISATION DES LANTERNES	23ECL091	23ECL091ECL1	TN ECP	56,217.13 €	25,297.71 €												
COGNAC LA FORET	LE QUEYROIX (REPORT 2022-AP01)	21REN008	21REN008ECL1	TN REN	4,873.81 €	4,873.81 €												
COGNAC LA FORET	LE QUEYROIX (REPORT 2022-AP01)	21REN008	21REN008ECL2	TN REN	5,670.64 €	5,670.64 €												
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	COLLEGE DE BESSINES-ETUDE DE FAISABILITE BOIS ET RESEAU DE CHALEUR (REPORT 2022 - AP01)	2020S02	22112751	ENE ESP	2,909.20 €	2,327.36 €												
CUSSAC	MODERNISATION DU STADE DE FOOTBALL PHASE 1	24ECL187	24ECL187ECL1	TN ECP	30,001.52 €	13,500.68 €												
EYJEAUX	PASSAGE SOURCES LEDS LOT FONTAINE CAILLAUD	24ECL329	24ECL329ECL1	TN ECP	3,708.34 €	1,668.75 €												
EYMOUTIERS	COUEGNIS	23SEC022	23SEC022ECL1	TN MOD	2,844.50 €	2,844.50 €												
LE CHALARD	MODERNISATION LED LE BOURG GROS NOYER ET LA GARE	23ECL358	23ECL358ECL1	TN ECP	57,439.09 €	25,847.59 €												
LE DORAT	MODERNISATION PHASE 2	23ECL196	23ECL196ECL1	TN ECP	266,647.64 €	119,991.44 €												
LE PALAIS SUR VIENNE	VOIE VERTE	24ECL304	24ECL304ECL1	TN ECP	61,140.14 €	27,513.07 €												
LE VIGEN	PHASE 1 MODERNISATION LEDS LANT CENTRE BOURG	24ECL159	24ECL159ECL2	TN ECP	27,786.23 €	12,503.80 €												
LE VIGEN	PHASE 1 MODERNISATION LEDS LANT CENTRE BOURG	24ECL159	24ECL159ECL3	TN ECP	18,404.62 €	8,282.08 €												
LE VIGEN	PHASE 1 MODERNISATION LEDS LANT CENTRE BOURG	24ECL159	24ECL159ECL4	TN ECP	15,062.39 €	6,778.07 €												
LE VIGEN	CANDELABRE AERIEN POTEAU BETON (REPORT 2022-AP01)	22ECL017	22ECL017ECL1	TN ECP	1,402.23 €	631.00 €												
LES SALLES LAVAUGUYON	MODERNISATION DES AMPOULES	24ECL079	24ECL079ECL1	TN ECP	15,168.54 €	6,825.84 €												
LINARDS	MONTAIGUT	24SEC011	24SEC011ECL1	TN MOD	3,433.25 €	3,433.25 €												
LINARDS	MONTAIGUT	24SEC011	24SEC011ECL2	TN MOD	2,822.00 €	2,822.00 €												
LUSSAC LES EGLISES	MODERNISATION DE L'AVENUE PRINCIPAL	22ECL146	22ECL146ECL1	TN ECP	13,737.74 €	6,181.98 €												
MAGNAC BOURG	ECLAIRAGE DEVANT LE NOUVEAU DOJO	24ECL130	24ECL130ECL1	TN ECP	6,829.19 €	3,073.13 €												
MAGNAC LAVAL	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE LOGEMENTS ECOLE	2024S10-1		ENE ESP	5,208.84 €	4,167.07 €												
MAILHAC SUR BENAIZE	MONDON	23SEC032	23SEC032ECL1	TN MOD	2,074.61 €	2,074.61 €												
MAILHAC SUR BENAIZE	MONDON	23SEC032	23SEC032ECL2	TN MOD	1,749.88 €	1,749.88 €												
MARVAL	MOD DU PARC ECLAIRAGE PUBLIC 61PL7 HORLOGES	24ECL299	24ECL299ECL1	TN ECP	53,523.97 €	24,085.79 €												
MARVAL	SECU MOURIOL	23SEC036	23SEC036ECL1	TN MOD	1,752.96 €	1,752.96 €												
MARVAL	SECU MOURIOL	23SEC036	23SEC036ECL2	TN MOD	1,271.32 €	1,271.32 €												
NANTLAT	CARREFOUR DE LA RUE DES VIGNES	24ECL133	24ECL133ECL3	TN ECP	4,739.66 €	2,132.85 €												
NEUVIC ENTIER	REMPLACEMENT LED COMMANDE BOURG	23ECL022	23ECL022ECL1	TN ECP	27,065.58 €	12,179.51 €												
NEUVIC ENTIER	MODERNISATION DE LANTERNE	24ECL202	24ECL202ECL1	TN ECP	1,925.56 €	866.50 €												
NEUVIC ENTIER	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE ANCIEN PRESBYTERE	2024S10-1		ENE ESP	1,862.50 €	1,490.00 €												
NEDDE	AMENAGEMENT DU BOURG	24ECL107	24ECL107ECL1	TN ECP	4,231.72 €	1,904.28 €												
NEXON	ETUDE FAISABILITE GEOTHERMIE GYMNASSE	2024S10-2		ENE ESP	7,100.00 €	5,680.00 €												
ORADOUR SUR GLANE	ETUDE FAISABILITE GEOTHERMIE GROUPE SCOLAIRE/RAM/BIBLIOTHEQUE	2024S10-2		ENE ESP	9,250.00 €	7,400.00 €												
PANAZOL	REMPLACEMENT NERGIVORE VILLAGES	24DM004	24SDM004	ADM EP	20,165.77 €	9,074.60 €												
PANAZOL	MODERNISATION RUE LANGEVIN KLEBBER MARCEAU	24DM005	24SDM005	ADM EP	17,736.30 €	7,981.34 €												
PANAZOL	MODERNISATION SECTEUR VERT ET BLEU	24DM006	24SDM006	ADM EP	114,982.55 €	51,742.15 €												
PANAZOL	REMPLACEMENT LUMINAIRES DIVERS RUES	24DM007	24SDM007	ADM EP	77,745.96 €	34,985.68 €												
PANAZOL	MODERNISATION D500	24DM008	24SDM008	ADM EP	110,791.31 €	49,856.09 €												
PEYRAT LE CHATEAU	SECU LA VIALLE	24SEC020	24SEC020ECL1	TN MOD	5,289.20 €	5,289.20 €												
PEYRAT LE CHATEAU	SECU LA VIALLE	24SEC020	24SEC020ECL2	TN MOD	3,498.26 €	3,498.26 €												
PIERRE BUFFIERE	CREATION ECLAIRAGE ALLEE HALLE COUVERTE	24ECL297	24ECL297ECL1	TN ECP	12,438.64 €	5,597.39 €												
RILHAC RANCON	MODERNISATION DE LA COMMANDE 034 LALLEUE	24ECL048	24ECL048ECL1	TN ECP	11,272.16 €	5,072.47 €												
RILHAC RANCON	RAJOUT DE POINT LUMINEUX	24ECL245	24ECL245ECL1	TN ECP	3,448.67 €	1,551.90 €												
RILHAC RANCON	ETUDE FAISABILITE CHAUFFERIE BOIS	2024S10-2		ENE ESP	4,000.00 €	3,200.00 €												
SAILLAT SUR VIENNE	MODERNISATION DU BOURG	24ECL249	24ECL249ECL1	TN ECP	45,627.04 €	20,532.17 €												
SAINTE AMAND MAGNAZEIX	MODERNISATION LED 002 029 004	23ECL273	23ECL273ECL1	TN ECP	15,504.13 €	6,976.86 €												
SAINTE BONNET DE BELLAC	RENF BEZEAU	23REN014	23REN014ECL1	TN REN	2,186.47 €	2,186.47 €												
SAINTE BONNET DE BELLAC	RENF BEZEAU	23REN014	23REN014ECL2	TN REN	5,048.33 €	5,048.33 €												
SAINTE BRICE SUR VIENNE	LOCATION FESTIF 2024	24DM011	24SDM011	ADM EP	2,400.00 €	360.00 €												
SAINTE CYR	LA TRONCHASSE	23SEC033	23SEC033ECL1	TN MOD	2,451.15 €	2,451.15 €												
SAINTE CYR	LA TRONCHASSE	23SEC033	23SEC033ECL2	TN MOD	3,109.28 €	3,109.28 €												
SAINTE DENIS DES MURS	RENF LES TILLEULS	23REN016	23REN016ECL3	TN EXT	14,519.72 €	6,533.88 €												
SAINTE JEAN LIGOURE	RENF POSTE LE BOURG	23REN021	23REN021ECL2	TN REN	7,066.14 €	7,066.14 €												
SAINTE JUNIEN LES COMBES	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE LOGEMENT	2024S10-1		ENE ESP	1,700.00 €	1,360.00 €												
SAINTE JUST LE MARTEL	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE RESTAURANT SCOLAIRE	2024S10-1		ENE ESP	2,025.00 €	1,620.00 €												
SAINTE JUST LE MARTEL	ETUDE FAISABILITE CHAUFFERIE BOIS + RESEAU CHALEUR ECOLE MATERNELLE	2020S02-2	24102077	ENE ESP	9,363.25 €	7,490.60 €												
SAINTE MARTIN LE MAULT	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE SALLE DES FETES ET LOGEMENT	2020S02-1	24102319	ENE ESP	2,423.56 €	1,938.85 €												

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-2025_40RH-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Nombre de membres en exercice : 67

**Présents : 35
Votants : 37**

**Représentant
Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4**

2025-40

Objet :

RESSOURCES HUMAINES

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE (AVANCEMENT DE GRADE)

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'arrêté du 8 février 2021 portant établissement des Lignes Directrices de Gestion du SEHV ;

Vu la délibération du 11 mars 2021 fixant un taux de promotion de 100% pour tous les avancements de grade ;

Considérant le tableau annuel d'avancement de grade proposé par Monsieur le Président du SEHV pour l'année 2025 ;

Considérant que l'agent concerné remplit les conditions règlementaires d'avancement et les critères définis par les Lignes Directrices de Gestion précitées, et qu'il réalise avec professionnalisme l'ensemble de ses missions.

Monsieur le Président propose de :

- **CREER** un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2025 afin de permettre cet avancement de grade.
- **PREVOIR** la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe initialement ouvert et pourvu par un agent bénéficiant de cet

Signé par : Georges DARGENTOLLE
Date : 09/04/2025
Qualité : Président





avancement, par une délibération future, une fois accomplies les formalités administratives.

2025-40

Objet :

RESSOURCES HUMAINES

**CREATION D'UN POSTE
D'ADJOINT
ADMINISTRATIF
PRINCIPAL DE 1ERE
CLASSE (AVANCEMENT
DE GRADE)**

- **PREVOIR** au budget principal les crédits nécessaires.

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **DE CREER** un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2025 afin de permettre cet avancement de grade.
- **DE PREVOIR** la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe initialement ouvert et pourvu par l'agent bénéficiant de cet avancement, par une délibération future, une fois accomplies les formalités administratives.
- **DE PREVOIR** au budget principal les crédits nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE

REUNION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 087-258708585-20250327-2025_41POSTE-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqué par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, sont réunis en session ordinaire de l'Assemblée, au siège du SEHV.

Date de convocation : Jeudi 20 mars 2025

Présents titulaires : Xavier ABBADIE, Christophe BARBE, Max BASCANS, Eric BERGERON, Gérard CHADELAUD, Michel CHADELAUD, Patrice CHAUVET, Edouard COQUILLAUD, Georges DARGENTOLLE, Didier DELAVERGNAS, Jean-Bernard DOGNON, André DUBOIS, Gilbert FAUPIN, Jean-Pierre GRANET, Jean-Philippe GUYOT, Philippe HENRY, Bernard LAGRANDE, Alain LAURENT, Jean-Marc LEGAY, Michel MOURET, Guy NOEL, Bernard PEIGNER, Emmanuel PINEDA, Jacques PLEINEVERT, Jocelyne PORTOLAN, Fabrice RECORD, Francis THOMASSON, Jean-Marie VILLACHON.

Présents suppléants : Fabien HABRIAS, Manuel PERTHUSIOT, Jean-Claude LATHIERE, Jacques BARRY, Pascal BARAUD, Phillipe SIMON, Louis GALTIER.

Pouvoirs : BAUDEMONT Dominique ayant donné pouvoir à DARGENTOLLE Georges, POIRSON François ayant donné pouvoir à CHAUVET Patrice.

Excusés : Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, René ARNAUD, Alain AUZEMERY, Dominique BAUDEMONT, Christophe BREUIL, Didier BROUSSE, Claude BRUNAUD, Jean-Pierre CHALARD, Christian CHIROL, Jean-Louis COUNORD, Roland DAVID, Roger DESROCHE, Jacques DUFOURD, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON, Joël GARESTIER, Emilie GILLET, Guillaume GUERIN, Jean-Claude GUILLON, Fabien HUSSON, Alain JOUANNY, Marlène LALOGUE, Patrick LAMBERT, Armand LAPLAUD, Jean-Paul LETANG, Jean-Paul LONGEQUEUE, Patrick MALET, Lydie MANUS, Dominique MARQUET, Claude MARTIN, André MAURY, Jean-Louis NOUHAUD, François POIRSON, Jean-François POMMIER, Jean-Claude SAINTONGE, Philippe SIMON, Bernard THALAMY, Gilles TOULZA, Christian VIMPERE.

Nombre de membres en exercice : 67

**Présents : 35
Votants : 37**

Représentant

**Secteur Centre : 5
Secteur Est : 7
Secteur Nord : 2
Secteur Ouest : 10
Secteur Sud : 7
Secteur Sud Est : 4**

2025-41

Objet :

RESSOURCES HUMAINES

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF MULTI-GRADES (MUTATION)

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L332-14 sans préjudice des dispositions de l'article L313-1 ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer un agent comptable du pôle Administration générale et finances, à la suite de la mutation interne de l'agent qui occupait ce poste, sur le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, vers un poste du pôle Infrastructures et Développement ;

Monsieur le Président propose de :

- **CREER**, à compter du 1^{er} mai 2025, un poste permanent d'adjoint administratif (multi-grades) ;
- **PREVOIR**, si l'emploi est pourvu sur le grade d'adjoint administratif ou d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe laissé vacant, par une délibération future ;
- **PREVOIR** au budget principal les crédits nécessaires.

Signé par : Georges DARGENTOLLE

Date : 09/04/2025

Monsieur Georges DARGENTOLLE, Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne, demande aux membres du comité syndical de bien vouloir délibérer.

2025-41

Après en avoir délibéré, le Comité syndical déci

Objet :

RESSOURCES HUMAINES

**CREATION D'UN POSTE
D'ADJOINT
ADMINISTRATIF MULTI-
GRADES
(MUTATION)**

- **CREER**, à compter du 1^{er} mai 2025, un poste permanent d'adjoint administratif (multi-grades) ;
- **PREVOIR**, si l'emploi est pourvu sur le grade d'adjoint administratif ou d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe laissé vacant, par une délibération future ;
- **PREVOIR** au budget principal les crédits nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le 27 mars 2025.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne
Monsieur Georges DARGENTOLLE